

Brookfield

2021

**NOTICE
ANNUELLE**

Brookfield Asset Management Inc.

30 MARS 2022

NOTICE ANNUELLE

TABLE DES MATIÈRES

La Société.....	1
Mise en garde à l'égard de l'information et des déclarations prospectives	2
Mise en garde concernant l'utilisation de mesures non conformes aux normes IFRS	3
Filiales.....	4
Développement de l'entreprise.....	4
Activités de la Société.....	18
Code de déontologie des affaires	28
Contexte commercial et risques	28
Gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance	29
Pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	33
Administrateurs et dirigeants	34
Marché pour les titres.....	37
Notations et liquidités	38
Dividendes et politiques en matière de dividendes	41
Description de la structure du capital.....	43
Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres.....	44
Contrats significatifs	44
Intérêts des experts.....	45
Renseignements concernant le comité d'audit	45
Renseignements complémentaires	46
Annexes :	
A. Informations boursières concernant les titres de la Société cotés en bourse.....	A-1
B. Sommaire des modalités des titres autorisés de la Société	B-1
C. Charte du comité d'audit du conseil d'administration de la Société.....	C-1

Brookfield Asset Management Inc.

NOTICE ANNUELLE

LA SOCIÉTÉ

Brookfield Asset Management Inc. est un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs de premier plan, qui compte plus de 100 ans d'histoire. Nous avons un vaste portefeuille d'actifs sous gestion d'environ 690 G\$ dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit. Grâce à sa présence mondiale, à son accès à d'importants capitaux et à son expertise opérationnelle, la Société offre un éventail de produits de placement alternatifs aux investisseurs de partout dans le monde, qui comprennent des régimes de retraite des secteurs public et privé, des fonds de dotation et des fondations, des fonds souverains, des institutions financières, des sociétés d'assurance et des investisseurs en gestion privée. Les actions à droit de vote restreint de catégorie A (les « actions de catégorie A ») de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de New York (la « NYSE ») sous le symbole « BAM » et de la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « BAM.A ».

La Société a été formée en vertu de statuts de fusion en date du 1^{er} août 1997 et est organisée en vertu de statuts de fusion conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) en date du 1^{er} janvier 2005.

Lorsqu'il est fait mention de la « Société » dans la présente notice annuelle, il s'agit de Brookfield Asset Management Inc., y compris les sociétés qu'elle remplace. Lorsqu'il est fait mention de « Brookfield », « nous », « notre » ou « nos », cela comprend la Société et ses filiales et sociétés liées contrôlées, y compris les sociétés liées perpétuelles (définies aux présentes) et les fonds privés que nous gérons, individuellement ou collectivement, selon le contexte. Le siège social et principal établissement de la Société est situé à l'adresse suivante : Suite 300, Brookfield Place, 181 Bay Street, Toronto (Ontario) M5J 2T3, Canada.

Sauf indication contraire, tous les renseignements financiers figurant dans la présente notice annuelle sont présentés en dollars américains. Le symbole « \$ AU » désigne le dollar australien. Le symbole « \$ CA » désigne le dollar canadien. Sauf indication contraire, tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2021.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION ET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Cette notice annuelle contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières des provinces canadiennes et des « déclarations prospectives » (forward-looking statements) au sens de l'article 27A de la Securities Act of 1933 des États-Unis et de l'article 21E de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis dans leur version modifiée respective, des dispositions refuges prévues dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et de toute réglementation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Cette information et ces déclarations peuvent être présentées dans cette notice annuelle, dans d'autres documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des déclarations à l'égard des activités, des affaires, de la situation financière, des résultats financiers attendus, de la performance, des prévisions, des occasions, des priorités, des cibles, des buts, des objectifs continus, des stratégies et des perspectives de la Société et ses filiales, de même que des perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes subséquentes, et comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Bien que nous soyons d'avis que nos résultats, notre performance et nos réalisations futurs énoncés ou sous-entendus dans l'information et les déclarations prospectives sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne doit pas accorder une confiance indue à l'information et aux déclarations prospectives contenues dans la présente notice annuelle. Cette information et ces déclarations sous-tendent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent significativement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs attendus qui sont énoncés ou sous-entendus dans l'information et les déclarations prospectives.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux qui sont envisagés ou indiqués implicitement dans les déclarations prospectives sont notamment les suivants : i) le rendement des placements qui est moins élevé que le rendement cible; ii) l'incidence ou l'incidence imprévue de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés des pays dans lesquels nous exerçons nos activités, notamment en raison de la COVID-19 et des perturbations connexes de l'activité économique mondiale; iii) le comportement des marchés des capitaux, notamment les fluctuations des taux d'intérêt et de change; iv) les marchés boursiers et financiers mondiaux et la disponibilité du financement et du refinancement par capitaux propres et par emprunt au sein de ces marchés; v) les mesures stratégiques, notamment les cessions, la capacité de réaliser et d'intégrer de façon efficace les acquisitions à nos activités existantes et la capacité d'enregistrer les avantages prévus; vi) les changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter la situation financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et estimations comptables critiques); vii) la capacité à gérer de façon appropriée le capital humain; viii) l'incidence de l'application de modifications comptables futures; ix) la concurrence; x) le risque opérationnel et le risque lié à la réputation; xi) les changements liés aux technologies; xii) les changements liés à la réglementation gouvernementale et à la législation dans les pays où nous exerçons nos activités; xiii) les enquêtes gouvernementales; xiv) les litiges; xv) les modifications des lois fiscales; xvi) la capacité de recouvrer les montants dus; xvii) les catastrophes, par exemple les tremblements de terre, les inondations, les incendies et les pandémies/épidémies; xviii) les répercussions possibles des conflits militaires internationaux ou d'autres événements, notamment des actes terroristes et cyberterroristes; xix) la mise en place, le retrait et l'efficacité des initiatives et des stratégies commerciales, et le moment de leur exécution; xx) l'incapacité de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace ainsi qu'une gestion des risques efficace; xxi) la gestion inefficace des questions liées à la santé, à la sécurité, à l'environnement et à la gouvernance ainsi que des questions sociales; xxii) le maintien d'une couverture d'assurance adéquate; xxiii) l'existence de barrières à la circulation de l'information entre certaines entreprises au sein de notre entreprise de gestion d'actifs; xxiv) les risques propres à nos secteurs d'activité, y compris les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et des autres actifs alternatifs, y compris le crédit; et xxv) les facteurs décrits de façon détaillée à l'occasion dans les documents que nous déposons auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Nous apportons cette mise en garde : la liste précédente des facteurs importants qui peuvent avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils évaluent l'information prospective, les lecteurs doivent examiner attentivement les risques susmentionnés et les autres incertitudes, facteurs et hypothèses. Certaines déclarations incluses dans cette notice annuelle peuvent être considérées comme des « perspectives financières » aux fins de l'application des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et, par conséquent, les perspectives financières pourraient ne pas convenir à des fins autres que celles du présent document. L'information prospective est fournie en date de la présente notice annuelle, sauf dans les cas où une autre date est indiquée aux présentes. Sauf lorsque la loi l'exige, nous ne nous engageons nullement à publier une mise à jour de cette information et de ces déclarations prospectives, de façon écrite ou orale, qui pourrait s'avérer nécessaire par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION DE MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

La Société prépare ses états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La présente notice annuelle contient un certain nombre de mesures financières qui ont été calculées et qui sont présentées conformément à des méthodes autres que les normes IFRS, notamment, sans s'y limiter : i) les flux de trésorerie liés aux opérations (les « FTO »), ii) les produits sous forme d'honoraires et iii) l'intéressement aux plus-values réalisé, montant net. Nous utilisons ces mesures pour gérer nos activités, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation, et nous sommes d'avis que la présentation de ces mesures de la performance en plus de nos résultats selon les normes IFRS aide les investisseurs à évaluer la performance globale liée à nos activités. Ces mesures financières ne doivent pas être considérées comme l'unique mesure de notre performance et ne doivent pas être considérées de manière isolée ni en remplacement des mesures financières semblables établies conformément aux normes IFRS. Nous avisons les lecteurs que ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ou d'autres mesures financières n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient différer des mesures financières et d'autres mesures présentées par d'autres entreprises et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs ou entités. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures non conformes aux normes IFRS et les autres mesures financières, se reporter aux rubriques « Énoncé concernant l'utilisation de mesures non conformes aux normes IFRS » et « Glossaire » de notre rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (le « rapport de gestion ») daté du 30 mars 2022, lesquelles sont intégrées par renvoi dans la présente notice annuelle. Le rapprochement de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures financières les plus directement comparables calculées et présentées selon les normes IFRS, le cas échéant, est présenté aux pages 138 à 145 du rapport de gestion, qui sont également intégrées par renvoi dans la présente notice annuelle. On peut se procurer des exemplaires du rapport de gestion sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») à l'adresse www.sedar.com et sur l'Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval System (« EDGAR ») à l'adresse www.sec.gov/edgar.

FILIALES

Le tableau qui suit présente les principales filiales de la Société, leur territoire de constitution, le pourcentage des actions à droit de vote appartenant réellement à la Société ou sur lesquelles la Société exerce un contrôle ou une emprise directement ou indirectement et la participation respective de la Société, dans chaque cas, à moins d'indication contraire, au 31 décembre 2021.

Nom	Territoire de constitution	Pourcentage des actions détenues ou sur lesquelles un contrôle ou une emprise est exercé	Pourcentage de participation
Brookfield Business Partners L.P. ^{a), b)}	Bermudes	100 %	65 %
Brookfield Infrastructure Partners L.P. ^{c), d)}	Bermudes	100 %	27 %
Brookfield Renewable Partners L.P. ^{e), f)}	Bermudes	100 %	48 %
Brookfield Property Partners L.P. ^{g)}	Bermudes	100 %	100 %

- a) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite (les « parts de société en commandite de BBU »), des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BBU et des actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BBUC ») de Brookfield Business Corporation (« BBUC »), une filiale de Brookfield Business Partners L.P. (« BBU ») (lesquelles peuvent être échangées contre des parts de société en commandite de BBU) représentant une participation économique d'environ 64 % dans BBU (compte tenu d'un échange intégral).
- b) Au 15 mars 2022, soit la date d'entrée en vigueur de la distribution spéciale de BBUC, la Société détenait, directement et indirectement, environ 65 % des actions échangeables de BBUC. En outre, BBU, elle-même contrôlée par la Société, détient la totalité des actions de catégorie B de BBUC, représentant un bloc de droits de vote de 75 % à l'égard de BBUC, et des actions de catégorie C de BBUC émises et en circulation. Par l'intermédiaire de leur propriété d'actions échangeables de BBUC et d'actions de catégorie B de BBUC, la Société et BBU détiennent collectivement un bloc de droits de vote d'environ 91 % à l'égard de BBUC.
- c) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite (les « parts de société en commandite de BIP »), des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BIP et des actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BIPC ») de Brookfield Infrastructure Corporation (« BIPC »), une filiale de Brookfield Infrastructure Partners L.P. (« BIP ») (lesquelles peuvent être échangées contre des parts de société en commandite de BIP) représentant une participation économique d'environ 27 % dans BIP (compte tenu d'un échange intégral).
- d) La Société détient directement et indirectement environ 12 % des actions échangeables de BIPC. En outre, BIP, elle-même contrôlée par la Société, détient la totalité des actions de catégorie B de BIPC, représentant un bloc de droits de vote de 75 % à l'égard de BIPC, et des actions de catégorie C de BIPC émises et en circulation. Par l'intermédiaire de leur propriété d'actions échangeables de BIPC et d'actions de catégorie B de BIPC, la Société et BIP détiennent collectivement un bloc de droits de vote d'environ 78 % à l'égard de BIPC.
- e) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite (les « parts de société en commandite de BEP »), des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BEP et des actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »), une filiale de Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP ») (lesquelles peuvent être échangées contre des parts de société en commandite de BEP) représentant une participation économique d'environ 48 % dans BEP (compte tenu d'un échange intégral).
- f) La Société détient directement et indirectement environ 26 % des actions échangeables de BEPC. En outre, BEP, elle-même contrôlée par la Société, détient la totalité des actions de catégorie B de BEPC, représentant un bloc de droits de vote de 75 % à l'égard de BEPC, et des actions de catégorie C de BEPC émises et en circulation. Par l'intermédiaire de leur propriété d'actions échangeables de BEPC et d'actions de catégorie B de BEPC, la Société et BEP détiennent collectivement un bloc de droits de vote d'environ 81,5 % à l'égard de BEPC.
- g) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite (les « parts de société en commandite de BPY »), des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BPY et des actions de catégorie A de Brookfield Properties Retail Holding LLC, auparavant Brookfield Property REIT Inc. (« BPYU »), une filiale de Brookfield Property Partners L.P. (« BPY »), lesquelles peuvent être échangées contre des parts de société en commandite de BPY. La Société détient une participation économique d'environ 100 % dans BPY (compte tenu d'un échange intégral et de la conversion).

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Le texte qui suit est un résumé des événements récents qui se sont produits depuis janvier 2019 dans chacun de nos principaux secteurs d'activité.

Gestion d'actifs

Activités en 2021

En 2021, nous avons enregistré des entrées de capitaux records, appuyées par l'excellent départ de notre dernière campagne de mobilisation de capitaux pour nos fonds vedettes et par les apports des stratégies complémentaires. À la fin de 2021, nous avons mobilisé 40 G\$ pour cette dernière série de fonds vedettes, dont une tranche de 26 G\$ a été mobilisée en 2021. Au cours de l'exercice, nous avons mobilisé des capitaux totalisant 24 G\$ pour notre quatrième fonds immobilier vedette et notre fonds de transition énergétique, et nous avons procédé à la clôture finale de notre fonds de crédit axé sur les occasions de 16 G\$.

Nos capitaux générant des honoraires ont augmenté de 17 % pour s'établir à 364,1 G\$ à la fin de l'exercice. Les entrées de capitaux générant des honoraires de 71 G\$ sont en grande partie attribuables aux campagnes de mobilisation de capitaux pour les fonds vedettes susmentionnées, au capital investi dans un certain nombre de stratégies et aux entrées provenant de nos ententes de réassurance. L'augmentation de la capitalisation de BIP et de BBU ainsi que l'appréciation des marchés découlant de nos stratégies de crédit et d'autres fonds ont fourni un apport additionnel de 12,8 G\$. Au cours de l'exercice, nous avons remboursé un capital de 11,1 G\$ à nos clients par l'intermédiaire de dividendes et de ventes d'actifs.

Grâce à l'augmentation des capitaux générant des honoraires, les produits sous forme d'honoraires, compte non tenu des honoraires en fonction du rendement, ont augmenté de 19 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 3,4 G\$. Nous avons gagné des honoraires en fonction du rendement de 157 M\$ relativement à BBU, car son cours moyen pondéré en fonction du volume a dépassé le seuil d'application au cours des deuxième et quatrième trimestres de l'exercice. Nous disposons également de capitaux engagés d'environ 40 G\$ dans l'ensemble de nos divisions, qui généreront des produits sous forme d'honoraires d'environ 400 M\$ lorsqu'ils seront investis.

Nous avons en outre généré un intéressement aux plus-values latent de 3,4 G\$, déduction faite des coûts directs, à l'égard des capitaux de tiers dans l'ensemble de nos fonds privés et de nos autres stratégies, et nous avons réalisé un intéressement aux plus-values de 715 M\$, déduction faite des coûts directs, au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, nous avons investi 61,2 G\$ dans l'ensemble de nos divisions, y compris un montant de 1,7 G\$ pour le secteur de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, un montant de 7,8 G\$ pour le secteur des infrastructures, un montant de 7,7 G\$ pour le secteur du capital-investissement, un montant de 23,4 G\$ pour le secteur de l'immobilier et un montant de 20,6 G\$ pour le secteur du crédit.

Au 31 décembre 2021, le total de nos engagements non appelés dans des fonds privés se chiffrait à 77,1 G\$.

En 2021, nous avons continué de nous concentrer sur l'investissement dans la transition de l'économie vers la carboneutralité, la croissance de notre entreprise de solutions d'assurance, l'augmentation de nos investissements dans la technologie et l'amélioration de nos placements sur le marché secondaire. Nous avons également mis l'accent sur l'achèvement de notre dernière campagne de mobilisation de capitaux pour nos fonds vedettes, pour un montant ciblé de 100 G\$. Finalement, nous avons mis sur pied Brookfield Oaktree Wealth Solutions, une équipe spécialisée dans la gestion privée de patrimoine qui regroupe plus de 70 membres du personnel et dont la préoccupation principale est l'amélioration de nos capacités de distribution au sein de ce canal. Nous avons lancé notre FPI non cotée en bourse, Brookfield REIT, qui prend en charge ce canal, qui est maintenant approuvée sur cinq plateformes de distribution de produits de gestion de patrimoine et qui a déjà commencé à mobiliser des capitaux.

Activités en 2020

En 2020, les capitaux générant des honoraires ont augmenté d'environ 8 % pour s'établir à 311,6 G\$ à la fin de l'exercice. Les rentrées de fonds de 32,4 G\$ comprenaient de nouveaux engagements ou placements de 18,1 G\$ dans nos stratégies de fonds de crédit, de 5,7 G\$ dans nos fonds privés à long terme et nos co-investissements, de 4,8 G\$ dans nos stratégies axées sur des instruments perpétuels (définies aux présentes) (y compris les placements effectués par des sociétés liées cotées et dans des fonds privés perpétuels) et de 3,8 G\$ dans nos titres cotés. Des modifications des évaluations ont en outre contribué pour un montant additionnel de 17,7 G\$ aux capitaux générant des honoraires. Au cours de l'exercice, nous avons remboursé 6,7 G\$ à nos partenaires dans nos fonds par l'intermédiaire de dividendes et de la vente d'actifs.

Les capitaux additionnels générant des honoraires au cours de l'exercice ont contribué à une augmentation de 41 % des produits sous forme d'honoraires, par rapport à l'exercice précédent, lesquels se sont établis à 2,8 G\$. Nous avons en outre généré un intéressement aux plus-values latent de 690 M\$, déduction faite des coûts directs, sur les capitaux de tiers dans l'ensemble de nos fonds privés et de nos stratégies de fonds de crédit, et nous avons également comptabilisé en résultat un montant réalisé additionnel de 411 M\$ au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, nous avons investi 44,3 G\$ dans nos différentes divisions, ce qui comprend 15 G\$ provenant de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels, un montant de 23,8 G\$ provenant des fonds privés à long terme et un montant de 4 G\$ provenant des co-investissements, ainsi que des placements directs de 1,5 G\$. Nous disposons également de capitaux engagés d'environ 33 G\$ dans l'ensemble de nos stratégies, qui généreront des honoraires annuels d'environ 330 M\$ une fois investis.

Au 31 décembre 2020, le total de nos engagements non appelés dans des fonds privés se chiffrait à 60,6 G\$.

Les nouveaux domaines d'intérêt comprenaient les investissements dans la transition de l'économie vers la carboneutralité; la réassurance; les investissements dans les technologies, dans le cadre desquels nous passons de l'investissement en capital de risque au capital-investissement à grande échelle dans les technologies; et les placements secondaires dans des sociétés en commandite, où nos clients recherchent de plus en plus des gestionnaires à grande échelle. Chacun de ces secteurs pourrait offrir des occasions intéressantes à nos clients et à notre entreprise.

Activités en 2019

Le 30 septembre 2019, nous avons conclu l'acquisition d'une participation d'approximativement 61 % dans Oaktree Capital Group, LLC (« Oaktree ») (la « transaction relative à Oaktree »). La contrepartie de l'acquisition était composée d'un montant de 2,4 G\$ en trésorerie et de l'émission de 52,8 millions d'actions de catégorie A. Dans le cadre de la transaction, nous avons reçu une distribution de 306 M\$ d'Oaktree et nous avons comptabilisé une contrepartie différée de 365 M\$ à l'égard du règlement de certaines conventions préexistantes. Le placement est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence par la Société.

La transaction relative à Oaktree a permis d'ajouter environ 110 G\$ en capitaux générant des honoraires. En excluant Oaktree, les capitaux générant des honoraires ont augmenté d'environ 30 %, ou 41,9 G\$ au cours de l'exercice; les entrées nettes de 32,3 G\$ comprenaient un montant de 22,9 G\$ dans de nouveaux engagements dans les fonds privés à long terme et les co-investissements, un montant de 5,8 G\$ dans nos stratégies axées sur des instruments perpétuels (incluant les placements effectués par des sociétés liées et des fonds privés perpétuels) et un montant de 3,6 G\$ dans nos titres cotés en bourse. Les évaluations de marché ont en outre contribué pour un montant additionnel de 23,1 G\$ aux capitaux générant des honoraires. Au cours de l'exercice, nous avons remboursé 5,8 G\$ à nos partenaires dans nos fonds par l'intermédiaire de dividendes et de la vente d'actifs.

Les capitaux additionnels générant des honoraires au cours de l'exercice ont contribué à une augmentation de 42 % des produits sous forme d'honoraires, par rapport à l'exercice précédent, lesquels se sont établis à 2 G\$, en excluant les honoraires en fonction du rendement. En 2019, les honoraires en fonction du rendement se sont élevés à un montant de néant, comparativement à 278 M\$ à l'exercice précédent. Nous avons en outre généré un intéressement aux plus-values latent de 707 M\$, déduction faite des coûts directs, sur les capitaux de tiers dans l'ensemble de nos fonds privés, incluant l'apport d'Oaktree, et nous avons également comptabilisé en résultat un montant réalisé additionnel de 403 M\$ au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, nous avons investi 31,8 G\$ dans nos différentes divisions, ce qui comprend 6,5 G\$ provenant de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels, un montant de 11,8 G\$ provenant des fonds privés à long terme et un montant de 6,6 G\$ provenant des co-investissements, ainsi que des placements directs de 6,9 G\$.

Au 31 décembre 2019, le total de nos engagements non appelés dans des fonds privés se chiffrait à 50,7 G\$.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Activités en 2022 – à ce jour

En 2022, Brookfield Global Transition Fund (« BGTF ») a poursuivi ses efforts de mobilisation de capitaux et prévoit procéder bientôt à une clôture représentant des engagements en capital globaux de près de 15 G\$ pour cette stratégie.

En janvier 2022, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir une participation de 100 % dans une entreprise d'aménagement de services publics d'énergie solaire aux États-Unis ayant des projets d'aménagement de production et de stockage d'énergie solaire de 20 gigawatts pour un montant d'environ 650 M\$.

En mars 2022, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a signé une entente visant un investissement dans Entropy Inc. (« Entropy »), une plateforme canadienne de premier plan de captage et de stockage de carbone, pour un engagement de 300 M\$ CA en débentures convertibles visant à financer les projets à court terme de la plateforme au fur et à mesure qu'ils seront menés, le cas échéant. Une fois cet engagement de financement pleinement investi, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, aura la possibilité de convertir sa participation en une participation majoritaire dans Entropy.

Activités en 2021

En 2021, notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique a généré des FTO d'environ 1 G\$. Les FTO ont profité de l'apport de la croissance, y compris des actifs en cours d'aménagement d'une capacité de 952 mégawatts (« MW ») atteignant l'étape de l'exploitation commerciale ainsi que les acquisitions d'un parc éolien d'une capacité de 845 MW en Oregon et d'un portefeuille de production décentralisée d'une capacité de 360 MW aux États-Unis, de même que des prix réalisés relativement plus élevés sur la plupart des marchés en raison de la hausse de l'inflation, des initiatives de conclusion de contrats commerciaux et de la hausse des prix de l'énergie à l'échelle mondiale. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse de la production hydroélectrique selon les biens comparables, particulièrement en Amérique du Nord et au Brésil.

En février 2021, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation d'environ 23 % dans Polenergia S.A. (« Polenergia »), une entreprise d'énergie renouvelable à grande échelle en Pologne, en lien avec son offre publique d'achat faite conjointement avec l'actionnaire majoritaire de Polenergia et annoncée précédemment, pour un coût d'environ 175 M\$. BEP, ses partenaires institutionnels et l'actionnaire majoritaire actuel de Polenergia détiennent collectivement une participation d'environ 75 % dans Polenergia.

En février 2021, les sociétés liées de Brookfield ont conclu un placement secondaire de 15 millions d'actions échangeables de BEPC au prix de 51,50 \$ par action échangeable de BEPC, pour un produit brut d'environ 773 M\$ pour les actionnaires vendeurs. BEP n'a

pas vendu d'actions échangeables de BEPC dans le cadre du placement et n'a reçu aucun produit du placement. Après la clôture de ce placement secondaire, la Société détenait une participation d'environ 48 % dans BEP, compte tenu d'un échange intégral.

En mars 2021, de concert avec ses partenaires institutionnels, BEP a acquis un portefeuille de projets éoliens d'une capacité de 845 MW dans l'État de l'Oregon pour un montant d'environ 744 M\$. Cette transaction a été conclue au premier trimestre de 2021.

En mars 2021, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis une entreprise d'aménagement de production décentralisée aux États-Unis ayant des projets d'énergie solaire en exploitation d'une capacité de 360 MW et des projets en cours d'aménagement d'une capacité de 700 MW pour un montant d'environ 684 M\$. Cette transaction a été conclue au premier trimestre de 2021.

En avril 2021, une filiale de BEP a émis des billets perpétuels verts de série 1 à un taux fixe de 4,625 % d'un montant de 350 M\$. Les billets perpétuels de série 1 sont garantis entièrement et sans condition par BEP et par certaines de ses filiales.

En juin 2021, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a vendu son portefeuille de projets éoliens en exploitation et en cours d'aménagement d'une capacité de 656 MW en Irlande pour un produit de 363 M\$.

En juin 2021, BEP a vendu sa participation de 100 % dans un portefeuille de projets éoliens en cours d'aménagement d'une capacité de 271 MW en Écosse pour un produit de 108 M\$.

Le 27 juillet 2021, la Société a annoncé une clôture initiale représentant 7 G\$ de BGTF, le premier fonds à vocation sociale de la Société axé sur l'investissement dans la transition mondiale vers une économie carboneutre. BGTF est codirigé par Mark Carney, vice-président du conseil et chef des investissements dans la transition énergétique de Brookfield, et par Connor Teskey, chef de la direction de Brookfield Renewable. BGTF cible des occasions d'investissement liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie, ainsi qu'à l'augmentation de la capacité énergétique à faibles émissions de carbone et au financement de solutions durables. Conformément à ses deux objectifs, soit de gagner de solides rendements ajustés en fonction du risque et de provoquer des changements environnementaux positifs mesurables, BGTF présentera aux investisseurs un rapport sur sa performance financière et son incidence environnementale.

En août 2021, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a vendu son portefeuille éolien de 391 MW aux États-Unis pour un produit total d'environ 392 M\$.

En décembre 2021, Isagen S.A. E.S.P. (« Isagen »), une filiale de BEP, a acquis un portefeuille de centrales hydroélectriques d'une capacité de 150 MW en Colombie pour un montant d'environ 425 M\$. La participation actuelle du consortium lié à BEP dans Isagen est supérieure à 99 %.

En décembre 2021, une filiale de BEP a émis des billets perpétuels verts de série 2 à un taux fixe de 4,875 % d'un montant de 260 M\$. Les billets perpétuels de série 2 sont garantis entièrement et sans condition par BEP et par certaines de ses filiales.

Activités en 2020

En 2020, notre secteur Énergie renouvelable a généré des FTO d'environ 1 G\$ au cours de l'exercice, une hausse de 711 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les FTO ont bénéficié de l'apport favorable des récentes acquisitions, principalement de la fusion de TerraForm Power, Inc. (« TerraForm Power »), inscrite sous le symbole « TERP », de la hausse relativement marquée des prix réalisés aux États-Unis, au Canada et en Europe, ainsi que de la hausse des marges découlant des initiatives de réduction des coûts. Toutefois, ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse de la production, en raison du fait que BEP a stocké de l'eau dans ses centrales hydroélectriques en prévision de la hausse des prix au cours de l'exercice à venir.

En 2020, la Société a annoncé le lancement d'une nouvelle série de fonds à vocation sociale qui investissent avec le double objectif d'obtenir un rendement financier intéressant et de générer un changement positif mesurable sur le plan environnemental. Mark Carney, ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre et de la Banque du Canada et actuel Envoyé spécial des Nations Unies pour le financement de l'action climatique, dirige cette stratégie à titre de vice-président du conseil, chef de l'investissement ESG et des fonds à vocation sociale de Brookfield.

En février 2020, BEP a émis huit millions de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 17, à un prix de 25,00 \$ par part, pour un produit brut de 200 M\$.

En mars 2020, BEP et TerraForm Power ont conclu une entente de fusion définitive en vertu de laquelle BEP acquerrait la totalité des actions ordinaires de catégorie A en circulation de TerraForm Power (les « actions de TERP ») en excédent de la participation d'environ 62 % détenue par BEP et ses sociétés liées.

En avril 2020, BEP a procédé à l'émission de billets à moyen terme de série 11 d'un montant de 175 M\$ CA (123 M\$) et de billets à moyen terme de série 12 d'un montant de 175 M\$ CA (123 M\$), émis en tant que réouverture de l'émission selon des modalités identiques, sauf pour ce qui est de la date d'émission et du prix d'offre.

En juillet 2020, BEP a conclu la distribution spéciale d'actions échangeables de BEPC aux porteurs existants de ses parts de société en commandite. En vertu de cette distribution spéciale, les porteurs de parts de BEP ont reçu une action échangeable de BEPC pour chaque tranche de quatre parts de société en commandite de BEP. Chaque action échangeable de BEPC est structurée dans le but d'offrir un rendement économique équivalant à celui d'une part de société en commandite de BEP, y compris des dividendes par action identiques aux distributions versées pour chaque part de société en commandite de BEP. Chaque action échangeable de BEPC est échangeable contre une part de société en commandite de BEP ou son équivalent en trésorerie au gré de l'actionnaire de BEPC.

En juillet 2020, BEP a conclu l'acquisition des actions de TERP en circulation, autres que la tranche d'environ 62 % des actions de TERP détenues par BEP et ses sociétés liées. Chaque action de TERP (autre que les actions de TERP détenues par BEP et ses sociétés liées) a été acquise pour 0,47625 action échangeable de BEPC ou 0,47625 part de société en commandite de BEP, au choix des porteurs d'actions de TERP.

En août 2020, BEP a conclu l'émission d'obligations vertes de série 14 d'une valeur de 425 M\$ CA (319 M\$).

En octobre 2020, de concert avec des partenaires institutionnels, BEP a financé la deuxième tranche de 400 M\$ CA de son placement de 750 M\$ CA dans des titres convertibles à 7 % de TransAlta Corporation (« TransAlta »). La première tranche de 350 M\$ CA de l'investissement a été financée lors de la clôture initiale en mai 2019. Les titres convertibles comprennent une option de conversion en participation maximale de 49 % dans le portefeuille d'actifs hydroélectriques de grande qualité de 813 MW de TransAlta en Alberta à compter de 2025, selon un multiple d'évaluation correspondant à 13 fois le BAIIA annuel moyen du portefeuille au cours des trois exercices précédant la conversion. Dans le cadre de cet investissement, BEP a également convenu, de concert avec des partenaires institutionnels, sous réserve de certaines modalités, d'augmenter sa participation en actions ordinaires de TransAlta à 9 %, cette exigence en matière d'actionariat ayant été satisfaite.

En novembre 2020, de concert avec des partenaires institutionnels, BEP a conclu l'acquisition d'un projet d'aménagement solaire de pointe de 1 200 MW au Brésil pour un montant d'environ 50 M\$. Le projet devrait être achevé au début de 2023.

En décembre 2020, de concert avec ses partenaires institutionnels, BEP a conclu des ententes exécutoires visant l'acquisition d'une plateforme de production d'énergie décentralisée comprenant des actifs de production d'énergie en exploitation et en construction d'une capacité de 360 MW répartis dans près de 600 sites aux États-Unis, et une capacité de production additionnelle de plus de 700 MW en cours d'aménagement, pour environ 810 M\$, sous réserve de certains ajustements liés au fonds de roulement et d'autres ajustements de clôture. La transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles et devrait être conclue au cours du premier trimestre de 2021.

En décembre 2020, de concert avec ses partenaires institutionnels, BEP a conclu un accord exécutoire visant l'acquisition d'un portefeuille de projets éoliens d'une capacité de 845 MW dans l'État de l'Oregon pour un montant d'environ 700 M\$. La transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles et devrait être conclue au cours du premier semestre de 2021.

Activités en 2019

En 2019, notre secteur Énergie renouvelable a généré des FTO d'environ 333 M\$, une hausse de 5 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les FTO ont subi l'incidence positive de l'apport des acquisitions, de la hausse des prix réalisés au sein de BEP et de la hausse des profits à la cession réalisés, mais ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des marges réalisées sur la production vendue en vertu de nos contrats d'énergie directement détenus.

En mars 2019, BEP a vendu une autre participation indirecte ne donnant pas le contrôle de 25 % dans son portefeuille de centrales hydroélectriques de 413 MW au Canada à un consortium d'acheteurs, et conserve une participation économique de 50 % dans ce portefeuille, qu'elle continuera à gérer et à exploiter.

En mars 2019, BEP a émis sept millions de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 15, à un prix de 25,00 \$ CA par part, pour un produit brut de 175 M\$ CA (130 M\$).

En mars 2019, BEP et ses partenaires institutionnels ont convenu d'investir 750 M\$ CA dans TransAlta, le plus grand producteur d'énergie en Alberta, au moyen de l'achat de titres échangeables assortis d'un coupon de 7,0 %. L'investissement s'est effectué en deux volets : un premier investissement de 350 M\$ CA a été financé lors de la clôture initiale en mai 2019, et un second investissement de 400 M\$ CA a été financé en octobre 2020. Les titres échangeables comprennent une option de conversion en participation dans le portefeuille d'actifs hydroélectriques de grande qualité de 813 MW de TransAlta en Alberta à compter de 2025, selon un multiple d'évaluation correspondant à 13 fois le BAIIA annuel moyen du portefeuille au cours des trois exercices précédant la conversion. Par ailleurs, sous réserve de certaines conditions, BEP et ses partenaires institutionnels se sont engagés à acquérir des actions ordinaires de TransAlta sur le marché libre afin d'augmenter leur participation dans TransAlta à 9 %.

En septembre 2019, BEP a réalisé l'émission de billets à moyen terme de série 12 d'une valeur de 300 M\$ CA (230 M\$) et de billets à moyen terme de série 13 d'une valeur de 300 M\$ CA (230 M\$).

Infrastructures

Activités en 2022 – à ce jour

Le 21 janvier 2022, BIP Bermuda Holdings I Limited, une filiale de BIP, a émis des billets subordonnés perpétuels d'un montant de 300 M\$ assortis d'un coupon de 5,125 % par année. BIP a l'intention d'utiliser le produit net de ce placement pour le rachat par BIP de ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 7, qui sont rachetables au gré de BIP le 31 mars 2022, et d'utiliser le montant résiduel aux fins du fonds de roulement.

Le 16 février 2022, un consortium incluant BIP a conclu l'acquisition d'AusNet Services Ltd. (« AusNet »), une société de services publics en Australie. BIP a acquis une participation d'environ 10 %, pour une contrepartie totale d'environ 500 M\$.

Activités en 2021

Le 21 janvier 2021, BIP a émis huit millions de parts privilégiées vertes de série 14 au prix d'offre de 25,00 \$ par part dans le cadre d'un appel public à l'épargne aux États-Unis. Les porteurs de parts privilégiées de série 14 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle fixe cumulative au taux annuel de 5,0 %. Le produit net de ce placement s'est élevé à environ 194 M\$, et est conforme aux principes applicables aux obligations vertes, tels qu'ils sont administrés par l'International Capital Markets Association (l'« ICMA »).

Le 10 février 2021, BIP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a annoncé son intention de procéder à une opération de fermeture du capital d'Inter Pipeline Ltd. (« IPL »).

Le 24 février 2021, BIP a mis sur pied un programme de papier commercial américain en vertu duquel une filiale de BIP peut émettre des billets de papier commercial non garantis jusqu'à un total maximal en circulation en tout temps de 500 M\$. Le produit des émissions de papier commercial sera affecté aux fins des besoins généraux de la société.

Le 26 février 2021, BIP a acquis une participation effective de 11 % dans une entreprise européenne de distribution résidentielle pour une contrepartie totale d'environ 20 M\$.

Le 26 février 2021, BIP a acquis une participation additionnelle de 15 % dans Jose Maria de Macedo de Eletricidade S.A. (« JMM ») pour environ 20 M\$. JMM détient et exploite environ 760 kilomètres (« km ») de lignes de transport d'électricité au Brésil.

Le 8 mars 2021, Kinder Morgan, Inc. et BIP ont conclu la vente d'une participation minoritaire de 25 % dans Natural Gas Pipeline Company of America LLC à un fonds contrôlé par ArcLight Capital Partners, LLC pour un montant de 830 M\$.

Le 8 mars 2021, BIP a conclu la vente d'une participation de 13 % dans son gazoduc américain pour un produit net d'environ 410 M\$.

Le 30 avril 2021, BIP a acquis une participation additionnelle de 3 % dans une entreprise de transport de gaz naturel au Brésil pour environ 85 M\$.

Le 12 mai 2021, l'entreprise de distribution réglementée au Royaume-Uni de BIP, BUUK Infrastructure No. 1 Limited, a vendu son entreprise de compteurs intelligents pour une contrepartie brute d'environ 820 M\$.

Le 24 mai 2021, Brookfield Infrastructure Finance ULC a émis des billets subordonnés à taux fixe d'un montant de 250 M\$ échéant le 24 mai 2081 assortis d'un coupon de 5,00 % dans le cadre d'un appel public à l'épargne aux États-Unis.

Le 7 juin 2021, BIP a vendu sa participation de 25 % dans son entreprise d'énergie de quartier au Canada, Enwave Energy Corporation, pour une contrepartie nette d'environ 450 M\$.

Le 14 juillet 2021, BIP a annoncé la création d'une coentreprise avec Digital Realty Trust afin d'aménager et d'exploiter des centres de données en Inde. À ce jour, un montant de 5 M\$ (le montant net pour BIP) a été investi pour établir l'entreprise et commencer à acquérir des terrains en vue d'un aménagement futur.

Le 16 juillet 2021, BIP a vendu sa participation de 40 % dans son entreprise d'énergie de quartier aux États-Unis, BIF II US District Energy Holdings LLC, pour une contrepartie nette d'environ 550 M\$.

Le 20 août 2021, BIP, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation effective de 41 % dans IPL pour une contrepartie totale d'environ 2,8 G\$ dans le cadre de la fermeture de son capital annoncée précédemment (l'« acquisition initiale d'IPL »). Par la suite, BIP a acquis une participation additionnelle de 18 % pour un montant d'environ 1,2 G\$, dans le cadre de l'achèvement d'un plan d'arrangement prévu par la loi le 28 octobre 2021 (collectivement avec l'acquisition initiale d'IPL, les « acquisitions d'IPL »). Dans le cadre des acquisitions d'IPL, des actions échangeables de BIPC et des parts d'une filiale de BIP échangeables contre des actions échangeables de BIPC ont été émises pour un montant de 1,9 G\$.

Le 30 septembre 2021, BIP a racheté la totalité de ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 5, à distribution cumulative en circulation pour un montant de 206 M\$.

Le 31 octobre 2021, un consortium incluant BIP a signé un contrat exécutoire visant l'acquisition de la totalité d'AusNet. La transaction a été conclue le 16 février 2022.

Le 16 novembre 2021, BIP a vendu la participation restante de 17 % dans son entreprise de routes à péage au Chili pour une contrepartie nette d'environ 165 M\$.

Le 17 novembre 2021, BIP a émis 9 476 900 parts de société en commandite et BIPC a émis 2 140 000 actions échangeables de BIPC pour un produit brut d'environ 690 M\$ (environ 660 M\$, déduction faite des frais d'émission) dans le cadre d'appels publics à l'épargne aux États-Unis et au Canada. Dans le cadre d'un placement privé simultané, Brookfield a acquis 7 104 300 parts de société en commandite rachetables pour un montant d'environ 400 M\$.

Le 15 décembre 2021, BIP a acquis une participation effective de 15 % dans Boxt Limited, une entreprise d'infrastructures résidentielles au Royaume-Uni, pour une contrepartie totale d'environ 20 M\$.

Le 24 décembre 2021, BIP a acquis une participation additionnelle de 15 % dans Giovanni Sanguinetti Transmissora de Energia S.A. (« Sanguinetti ») et Veredas Transmissora de Electricidade S.A. (« Veredas ») pour environ 20 M\$ et 15 M\$, respectivement. Sanguinetti et Veredas détiennent et exploitent respectivement environ 430 km et 440 km de lignes de transport d'électricité au Brésil.

En décembre 2021, une filiale de BIP a convenu de la vente de sa participation de 50 % dans un port dont elle est le propriétaire franc à Victoria, en Australie. La filiale devrait recevoir un produit net d'environ 300 M\$.

Activités en 2020

En 2020, notre secteur Infrastructures a généré des FTO de 569 M\$, soit une augmentation par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à l'apport additionnel du capital investi et à la hausse des profits à la cession réalisés, facteurs contrebalancés en partie par la perte temporaire de bénéfice découlant des interruptions de l'activité économique mondiale et par l'incidence du change.

Le 14 janvier 2020, BIP a conclu la vente de sa participation de 17 % dans une entreprise de distribution réglementée en Colombie pour une contrepartie totale d'environ 90 M\$.

Le 6 février 2020, BIP a vendu une participation additionnelle de 17 % dans une entreprise de routes à péage au Chili pour une contrepartie totale d'environ 170 M\$.

Le 31 mars 2020, BIP a conclu la distribution d'actions échangeables de BIPC aux porteurs existants de ses parts de société en commandite, sous forme de distribution spéciale. En vertu de la distribution spéciale, les porteurs de parts de BIP ont reçu une action échangeable de BIPC pour chaque tranche de neuf parts de société en commandite de BIP détenues. Chaque action échangeable de BIPC est structurée dans le but d'offrir un rendement économique équivalant à celui d'une part de société en commandite de BIP, y compris des dividendes par action identiques aux distributions versées pour chaque part de société en commandite de BIP. Chaque action échangeable de BIPC peut être échangée, au gré de l'actionnaire de BIPC, contre une part de société en commandite de BIP ou son équivalent en trésorerie.

Le 7 avril 2020, Brookfield Infrastructure Finance ULC a émis des billets à moyen terme d'une valeur de 400 M\$ CA. Une tranche de 200 M\$ CA des billets à moyen terme vient à échéance le 11 septembre 2028 et est assortie d'un coupon de 4,2 %. Ces billets s'accompagnent d'une prime d'émission et portent intérêt à un taux effectif annuel de 4,1 %. La tranche restante de 200 M\$ CA des billets à moyen terme vient à échéance le 9 octobre 2029 et est assortie d'un coupon de 3,4 %. Ces billets ont été émis à escompte et portent intérêt à un taux effectif de 4,1 %.

Le 14 avril 2020, BIP a obtenu une facilité de crédit renouvelable consortiale additionnelle de 1 G\$. La facilité arrive à échéance le 14 avril 2022. Les emprunts en vertu de cette facilité portent intérêt au taux LIBOR majoré de 2,1 % au cours de la période antérieure au 14 avril 2021 et de 2,2 % par la suite. Ces facilités de crédit générales sont disponibles afin de fournir des liquidités à court terme pour de nouvelles occasions de placement et aux fins générales du fonds de roulement.

Le 14 juillet 2020, BIP a vendu sa participation de 11 % dans son entreprise de transport d'électricité au Texas pour une contrepartie après impôt totale d'environ 60 M\$.

Le 15 juillet 2020, BIP a acquis une participation additionnelle de 6 % dans son entreprise de transport de gaz naturel en Colombie pour une contrepartie totale d'environ 25 M\$. Par suite de la transaction, BIP a accru sa participation à 21 %.

Le 31 août 2020, BIP a acquis une participation effective de 17 % dans une entreprise de tours de télécommunications en Inde, pour une contrepartie totale d'environ 585 M\$.

Le 1^{er} septembre 2020, Brookfield Infrastructure Finance ULC a émis des billets à moyen terme assortis d'un coupon de 2,9 % et venant à échéance le 1^{er} septembre 2032, d'une valeur de 500 M\$ CA. Le 6 octobre 2020, une tranche du produit a été affectée au remboursement anticipé de billets à moyen terme venant à échéance le 11 mars 2022, d'une valeur de 450 M\$ CA.

Le 21 septembre 2020, BIP a procédé à une première émission de huit millions de parts privilégiées vertes de série 13 à un prix d'offre de 25,00 \$ par part dans le cadre d'un appel public à l'épargne aux États-Unis. Les porteurs de parts privilégiées de série 13 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle fixe cumulative au taux annuel de 5,125 %. Le produit net de ce placement s'est élevé à environ 195 M\$, et est conforme aux principes applicables aux obligations vertes, tels qu'ils sont administrés par l'ICMA.

Le 24 septembre 2020, BIP, par l'intermédiaire d'une participation donnant le contrôle conjoint dans une coentreprise avec Blackstone Infrastructure Partners, a acquis une participation de 6 % dans Cheniere Energy Partners, une installation d'exportation de gaz naturel liquéfié (« GNL ») aux États-Unis, pour un montant d'environ 425 M\$, incluant une contrepartie éventuelle.

Le 7 décembre 2020, BIP a vendu sa participation de 22 % dans un terminal d'exportation en Australie pour une contrepartie après impôt totale d'environ 55 M\$. Sa participation restante de 49 % a été réévaluée au moyen du prix du premier appel public à l'épargne, ce qui a donné lieu à une juste valeur de 465 M\$.

Activités en 2019

En 2019, notre secteur Infrastructures a généré des FTO de 464 M\$, une baisse de 138 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse résulte principalement de la diminution des profits à la cession réalisés qui a été partiellement contrebalancée par l'apport du capital investi au sein des activités et par une solide croissance selon les biens comparables.

En janvier 2019, BIP a acquis une participation effective de 29 % dans DCI Data Centers, une entreprise australienne de centres de données, pour environ 50 M\$.

Le 5 février 2019, une filiale entièrement détenue de BIP a émis 4 millions d'actions privilégiées de premier rang de série 1 (les « actions de série 1 »), à un prix d'offre de 25,00 \$ CA par action dans le cadre d'un appel public à l'épargne au Canada. Les porteurs d'actions de série 1 ont le droit de recevoir un dividende trimestriel fixe cumulatif au taux annuel de 5,85 % pour la période initiale se terminant le 31 mars 2024. Le produit net de ce placement totalisait environ 97 M\$ CA, ou 73 M\$.

Le 7 février 2019, BIP a conclu la vente de un tiers de sa participation (environ 17 %) dans son entreprise de routes à péage au Chili pour une contrepartie totale d'approximativement 365 M\$. Ce produit comprend une distribution de 200 M\$ provenant d'un financement local obtenu par l'entreprise avant la vente de notre participation. BIP a reçu un montant de 165 M\$.

Le 22 mars 2019, BIP a acquis, de concert avec des partenaires institutionnels (le « consortium relatif à EWPL »), le gazoduc East-West qui traverse l'Inde sur une longueur de 1 480 km, pour une contrepartie totale d'environ 225 M\$ (montant total de 960 M\$ pour le consortium relatif à EWPL).

Le 29 mars 2019, BIP a acquis, de concert avec ses partenaires institutionnels, une participation effective de 12 % dans Ascenty Participacoes S.A., une entreprise de centres de données au Brésil, pour un montant d'environ 190 M\$.

Le 12 avril 2019, par l'intermédiaire d'un fonds lié aux infrastructures dont Brookfield est le promoteur, BIP a acquis une participation additionnelle de 15 % dans Esperanza Transmissora de Energia S.A., pour un montant d'approximativement 10 M\$.

Le 25 juin 2019, BIP a conclu la vente de sa participation de 40 % dans son entreprise de ports en Europe pour un produit net d'environ 135 M\$.

Le 17 juillet 2019, BIP a émis 13 529 750 parts de société en commandite à un prix d'offre de 42,5 \$ par part dans le cadre d'appels publics à l'épargne aux États-Unis et au Canada. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acquis 6 128 000 parts de société en commandite rachetables au prix d'offre, déduction faite des commissions. Le produit brut de ce placement de titres de capitaux propres a totalisé approximativement 825 M\$ (801 M\$, déduction faite des frais d'émission). Le produit net a principalement servi à financer un ensemble de nouvelles occasions de placement actives et avancées et aux fins des besoins généraux du fonds de roulement.

Le 31 juillet 2019, de concert avec un partenaire stratégique, BIP a acquis Vodafone New Zealand, un fournisseur de télécommunications intégrées en Nouvelle-Zélande, pour un montant de 2,3 G\$. BIP a fourni un apport en capital d'environ 175 M\$ pour notre participation de 12 % dans la société.

Le 8 août 2019, par l'intermédiaire d'un fonds lié aux infrastructures dont Brookfield est le promoteur, BIP a acquis une participation additionnelle de 15 % dans Odoya Transmissora de Energia S.A., pour approximativement 10 M\$.

Le 7 octobre 2019, Brookfield Infrastructure Finance ULC a émis des billets à moyen terme assortis d'un coupon de 3,4 % et venant à échéance le 9 octobre 2029, d'une valeur de 500 M\$ CA. Le produit net a été affecté au remboursement anticipé de billets à moyen terme venant à échéance le 30 octobre 2020, d'une valeur de 375 M\$ CA.

Le 7 octobre 2019 et le 21 octobre 2019, BIP a acquis une participation de 13 % dans Ramones II Norte et une participation de 11 % dans Ramones II Sur, respectivement, pour un montant d'approximativement 140 M\$. Collectivement, elles constituent les entreprises de transport de gaz naturel réglementé au Mexique.

En novembre 2019, BIP a conclu la vente de la totalité de sa participation dans son entreprise d'énergie de quartier et de distribution en Australie pour un montant d'environ 275 M\$.

Le 13 novembre 2019, BIP a conclu la vente de la totalité de sa participation dans l'usine de Carlsbad de son entreprise de dessalement d'eau en Californie pour un montant de 22 M\$.

Le 19 décembre 2019, BIP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation effective de 25 % dans une entreprise d'infrastructures de télécommunications au Royaume-Uni, Wireless Infrastructure Group, pour une contrepartie totale d'approximativement 140 M\$.

Le 30 décembre 2019, BIP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation effective de 9 % dans Genesee & Wyoming Inc., un exploitant ferroviaire inscrit à la bourse aux États-Unis, dans le cadre d'une transaction de fermeture de capital, pour un montant d'environ 500 M\$.

Le 31 décembre 2019, BIP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation effective de 29 % dans la portion assujettie à la réglementation fédérale de l'entreprise de collecte et de traitement de gaz naturel dans l'Ouest canadien d'Enbridge Inc. pour un montant d'environ 245 M\$.

Capital-investissement

Activités en 2022 – à ce jour

Le 26 janvier 2022, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a signé une entente visant l'acquisition de Cupa Group, un important fournisseur de produits de toiture d'ardoise, pour un montant d'environ 950 M\$. La conclusion de la transaction demeure assujettie aux conditions de clôture habituelles et elle devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2022.

Le 1^{er} mars 2022, BBU a annoncé qu'elle avait déposé son prospectus final et que sa déclaration d'inscription avait été déclarée en vigueur à l'égard de la distribution spéciale de une action échangeable de BBUC pour chaque paire de parts de société en commandite de BBU en circulation. Chaque action échangeable de BBUC est échangeable contre une part de société en commandite de BBU, et la création de BBUC offre aux investisseurs une plus grande souplesse pour investir dans les activités industrielles et les services diversifiés à l'échelle mondiale de BBU. La distribution spéciale de BBUC a été effectuée le 15 mars 2022.

Le 18 mars 2022, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a signé une entente en vue de l'acquisition de La Trobe Financial Services Pty Limited (« La Trobe »), un gestionnaire d'actifs et prêteur non bancaire australien de premier plan, pour la somme d'environ 1,1 G\$, y compris un paiement conditionnel lié à l'atteinte, par La Trobe, de certains jalons de performance. La clôture de la transaction demeure assujettie aux conditions de clôture habituelles et aux approbations réglementaires, y compris l'approbation du Foreign Investment Review Board en Australie. La clôture devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2022.

Le 29 mars 2022, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a signé une entente en vue de l'acquisition de Nielsen Holdings plc (« Nielsen »), un chef de file mondial en matière de mesure d'audience, de données et d'analytique pour des tiers pour toutes les formes de médias et de contenu, dans le cadre d'une transaction entièrement en trésorerie évaluée à environ 16 G\$. Nous prévoyons investir environ 2,65 G\$ par la voie d'actions privilégiées convertibles en 45 % des capitaux propres ordinaires de Nielsen. La conclusion de la transaction demeure assujettie aux conditions de clôture habituelles et à l'approbation des détenteurs actuels des titres de capitaux propres de Nielsen, et elle devrait avoir lieu au second semestre de 2022.

Activités en 2021

En 2021, notre secteur Capital-investissement a généré des FTO d'environ 2,03 G\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 1,1 G\$ par rapport à l'exercice précédent. Les FTO ont augmenté principalement en raison des profits à la cession réalisés à la vente d'actions ordinaires de West Fraser Timber Co. Ltd. (« West Fraser ») et de GrafTech International Ltd., ainsi que de l'apport accru de Sagen MI Canada Inc. (« Sagen ») par suite de l'accroissement de notre participation dans Sagen et de la solide performance globale de cette entreprise.

Le 1^{er} février 2021, Norbord Inc. (« Norbord »), l'un des plus importants fabricants de panneaux à copeaux orientés du monde dans lequel nous détenons une participation d'environ 42 %, a conclu une transaction portant sur l'ensemble des actions avec West Fraser, en vertu de laquelle West Fraser a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Norbord afin de créer une société mondiale diversifiée de produits du bois. En vertu de cette acquisition, les actionnaires de Norbord ont reçu 0,675 action ordinaire de West Fraser pour chaque action ordinaire de Norbord. Nous étions le propriétaire véritable d'une participation d'environ 19 % dans West Fraser à la clôture de l'acquisition et avons vendu notre participation dans West Fraser tout au long de 2021.

Le 1^{er} avril 2021, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis la participation d'environ 43 % dans Sagen qu'elle ne détenait pas déjà au prix de 43,50 \$ CA par action, après l'approbation des actionnaires de Sagen non liés avec BBU et ses partenaires institutionnels. Sagen est le plus important assureur de prêts hypothécaires résidentiels privé au Canada.

Le 4 octobre 2021, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis la totalité de DexKo Global Inc. (« DexKo ») pour un montant de 3,8 G\$. DexKo est un fabricant mondial de composants de haute technologie destinés aux fournisseurs de remorques, de véhicules récréatifs et de matériel de remorquage.

Le 27 octobre 2021, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir les activités mondiales de technologie et de services de loterie de Scientific Games Corporation (« Scientific Games Lottery ») pour un montant d'environ 5,8 G\$. Grâce à ses capacités novatrices en matière de conception de jeux, de production, de distribution, de systèmes et de terminaux, ainsi que de solutions technologiques clés en main, Scientific Games Lottery entretient des relations à long terme avec environ 130 entités de loterie dans plus de 50 pays. La clôture de la transaction demeure assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires, et elle devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2022.

Le 15 décembre 2021, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis la totalité de Modulaire Group (« Modulaire ») pour un montant d'environ 5 G\$. Modulaire est un fournisseur de premier plan de services de location de solutions modulaires en Europe et en Asie-Pacifique qui répond aux besoins d'une clientèle diversifiée dans les secteurs industriel, des infrastructures et public.

Activités en 2020

En 2020, notre secteur Capital-investissement a généré des FTO d'environ 935 M\$, ce qui représente une augmentation d'environ 91 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les FTO ont augmenté principalement en raison d'une hausse des prix des panneaux à copeaux orientés chez Norbord, ainsi que de l'apport sur un exercice complet de Sagen, de Clarios International LP (« Clarios International ») et de Healthscope Limited (« Healthscope »). Cette augmentation des FTO pour l'exercice 2020 a été partiellement contrebalancée par la baisse des profits à la cession réalisés par rapport à 2019.

Le 31 janvier 2020, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 49 % dans Brand Industrial Services (« BrandSafway ») auprès de Clayton, Dubilier & Rice (« CD&R »), pour un montant de 1,3 G\$. CD&R continue à détenir 49 % de BrandSafway, et l'équipe de direction de BrandSafway détient une participation minoritaire dans l'entreprise.

Activités en 2019

En 2019, notre secteur Capital-investissement a généré des FTO d'environ 844 M\$, ce qui représente une augmentation d'environ 49 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les FTO ont augmenté en raison des apports provenant de l'acquisition de Clarios International et de Healthscope au cours de l'exercice, ainsi que de l'apport pour l'exercice complet de Westinghouse Electric Company, LLC (« Westinghouse »). Cette hausse a été contrebalancée en partie par l'absence d'apports d'entreprises vendues au cours de l'exercice par rapport à 2018.

Le 30 avril 2019, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, incluant la Caisse de dépôt et placement du Québec, a acquis la totalité des activités de solutions énergétiques de Johnson Controls pour un montant de 13,2 G\$. Cette entreprise, maintenant renommée Clarios International, fabrique des batteries pour presque tous les types de véhicules, y compris les modèles hybrides et électriques, lesquelles sont destinées aux constructeurs automobiles ainsi qu'aux distributeurs et détaillants de pièces de rechange de partout dans le monde.

Le 31 mai 2019, BBU a convenu de vendre, de concert avec des partenaires institutionnels, sa participation de 100 % dans BGIS, un important fournisseur mondial de services de gestion d'installations, à CCMP Capital Advisors, LP pour un montant d'environ 1 G\$.

Le 6 juin 2019, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis la totalité de Healthscope, le deuxième exploitant d'hôpitaux privés en importance en Australie et le plus important fournisseur de services de pathologie en Nouvelle-Zélande, dans le cadre d'une transaction de fermeture du capital d'une société inscrite à la Bourse d'Australie, pour un montant de 5,7 G\$ AU (4,1 G\$).

Le 28 juin 2019, BBU a effectué un appel public à l'épargne visant l'émission de 8 760 000 parts de société en commandite à un prix de 39,40 \$ par part. Dans le cadre de placements privés simultanés, OMERS, le régime de retraite à prestations définies des employés municipaux de la province de l'Ontario (Canada) (« OMERS »), a acheté 5 077 000 parts de société en commandite de BBU additionnelles, et la Société a acheté 6 661 000 parts rachetables-échangeables additionnelles de la société de portefeuille SEC de BBU. Le 24 juillet 2019, BBU a vendu 1 070 000 parts de société en commandite additionnelles par l'entremise de l'exercice d'une option de surallocation. Le produit brut de cet appel public à l'épargne et des placements privés simultanés a totalisé environ 837 M\$, ce qui a entraîné la diminution de la participation de la Société dans BBU, qui est passée de 68 % à environ 63 %. La Société détient actuellement environ 65 % de BBU.

Le 12 décembre 2019, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation donnant le contrôle de 57 % dans Sagen (alors appelée Genworth MI Canada Inc.) auprès de Genworth Financial, Inc. pour un montant approximatif de 2,4 G\$ CA (1,8 G\$).

Le 13 décembre 2019, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a vendu une participation donnant le contrôle de 81 % dans North American Palladium Inc. (« NAP »), une société minière canadienne et le seul producteur du monde axé strictement sur le palladium, à Impala Platinum Holdings Limited (« Implats ») pour un montant d'environ 570 M\$. Cette entente faisait partie d'une plus vaste transaction dans le cadre de laquelle Implats a également fait l'acquisition de la tranche restante de 19 % des actions émises et en circulation de NAP que nous ne détenions pas.

Technologie

En 2021, nous avons annoncé la clôture finale de notre fonds de croissance, Brookfield Technology Partners II (« BTP II »), dont les engagements en capital totaux dépassent notre objectif initial de 500 M\$. Un groupe diversifié de commanditaires engagés à l'égard de BTP II, y compris des assureurs, des régimes de retraite publics et privés, des bureaux de gestion de patrimoine et des investisseurs fortunés. Près de la moitié des commanditaires du fonds sont de nouveaux investisseurs au sein de Brookfield, ce qui élargit davantage la portée de l'entreprise et accroît son bassin d'investisseurs. Le fonds compte des investisseurs des États-Unis, du Canada, de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Asie-Pacifique.

En 2020, la Société a lancé une stratégie en matière de technologies qui vise à investir dans des entreprises axées sur la croissance et se situant à la croisée des actifs réels et des technologies. Cette stratégie met l'accent sur des placements dans des sociétés de logiciels, de places de marché virtuelles et de services technologiques qui transforment des secteurs et des marchés au sein desquels Brookfield est présente et où elle a acquis une expertise opérationnelle lui permettant de servir de partenaire à valeur ajoutée. Brookfield est d'avis que ces sociétés seront en bonne position pour favoriser le changement et l'innovation dans l'ensemble de l'écosystème des actifs réels.

Immobilier

Activités en 2022 – à ce jour

Le 20 janvier 2022, la Société a annoncé qu'à l'expiration de la période d'acceptation initiale de l'offre publique d'achat volontaire visant l'acquisition de toutes les actions en circulation d'Alstria office REIT-AG (« Alstria ») le 17 janvier 2022, Alexandrite Lake Lux Holdings S.à r.l. (« Lake Lux »), une société contrôlée par l'un des fonds immobiliers privés de Brookfield, de concert avec des fonds liés à Lake Lux, a obtenu environ 71 % du total du capital social et des droits de vote d'Alstria. Le seuil minimal d'acceptation de 50 % plus une action d'Alstria (y compris les actions déjà détenues par des fonds affiliés à Lake Lux) a donc été dépassé et toutes les conditions de clôture de l'offre ont été remplies.

Le 14 février 2022, BPY a vendu son placement dans un portefeuille de biens à bail hypernet pour 3,8 G\$.

Le 23 février 2022, BPY a vendu son placement dans un portefeuille de biens hôteliers à séjour prolongé pour 1,5 G\$.

Le 11 mars 2022, Brookfield et Qatar Investment Authority ont vendu conjointement une participation de 49 % dans One Manhattan West, pour une valeur de 2,85 G\$.

Le 29 mars 2022, Benedict Real Estate Bidco Ltd., une filiale de l'un des fonds privés immobiliers de Brookfield, a fait une offre visant l'achat d'Hibernia REIT, une fiducie de placement immobilier cotée en bourse dont le siège social est situé à Dublin, en Irlande, pour un montant d'environ 1,2 G\$. Le conseil d'administration d'Hibernia, qui détient environ 1,37 % des actions de la société, a recommandé à ses actionnaires d'accepter l'offre.

Activités en 2021

Le 4 janvier 2021, la Société a annoncé une proposition visant l'acquisition de la totalité des parts de société en commandite de BPY et des parts de société en commandite échangeables de Brookfield Office Properties Exchange LP (les « parts d'Exchange LP ») qu'elle ne détenait pas auparavant (la « fermeture du capital ») pour un montant en trésorerie de 18,17 \$ par part, des actions de catégorie A de la Société ou des parts privilégiées de Brookfield Property Preferred L.P. assorties d'une préférence de liquidation de 25,00 \$ par part (les « parts privilégiées de la nouvelle société en commandite »), selon un calcul proportionnel. Le 16 juillet 2021, la fermeture du capital a été approuvée par les porteurs de parts de BPY. Le 26 juillet 2021, la Société a conclu la fermeture du capital et l'acquisition de toutes les actions de catégorie A, d'une valeur nominale de 0,01 \$ par action, de BPYU (les « parts de BPYU ») qu'elle ne détenait pas auparavant. Les parts de société en commandite de BPY ont été radiées de la cote de la TSX et du Nasdaq à la clôture du marché le 26 juillet 2021. Les parts de BPYU ont été radiées du Nasdaq à la clôture du marché le même jour. Le 27 juillet 2021, les parts privilégiées de la nouvelle société en commandite émises dans le cadre de la fermeture du capital ont commencé à être négociées à la TSX sous le symbole « BPYP.PR.A » et au Nasdaq sous le symbole « BPYPM ».

En fonction des choix des porteurs de parts de BPY, et des montants à remettre aux porteurs de parts de BPYU, au total, les porteurs de 51 971 192 parts ont choisi de recevoir un montant en trésorerie, les porteurs de 271 358 615 parts ont choisi de recevoir des actions de catégorie A de la Société et les porteurs de 17 970 971 parts ont choisi de recevoir des parts privilégiées de la nouvelle société en commandite. Puisque les porteurs ont choisi de recevoir plus d'actions de catégorie A que le nombre qui était disponible aux termes de la transaction, les porteurs de parts de BPY ayant choisi de recevoir des actions de catégorie A ont reçu 54,5316 % du total d'actions de catégorie A qu'ils ont choisi de recevoir, et le solde a été remis à 93,05 % en trésorerie et à 6,95 % en parts privilégiées de la nouvelle société en commandite. Les porteurs de parts de BPY ayant choisi de recevoir la totalité de leur contrepartie en trésorerie ont reçu un montant en trésorerie de 18,17 \$ et les porteurs de parts de BPY ayant choisi de recevoir la totalité de leur contrepartie en parts privilégiées de la nouvelle société en commandite ont reçu 0,7268 part privilégiée de la nouvelle société en commandite.

La société en commandite a payé une contrepartie en trésorerie d'environ 3,0 G\$ et la Société a distribué 59 279 263 actions de catégorie A et 19 287 783 parts privilégiées de la nouvelle société en commandite aux porteurs de parts de société en commandite de BPY, de parts de BPYU et de parts d'Exchange LP. La Société a financé la contrepartie en trésorerie que devait verser BPY en échange d'un montant d'environ 2,5 G\$ de capitaux propres ordinaires sans droit de vote d'une filiale de BPY qui sont comptabilisés à titre de participations ne donnant pas le contrôle par BPY, le reste étant réglé au moyen de parts privilégiées de la nouvelle société en commandite. Les parts privilégiées de la nouvelle société en commandite ont été comptabilisées à une juste valeur d'environ 474 M\$ au moment de l'émission.

Depuis la fermeture du capital, la totalité des parts de société en commandite de BPY en circulation sont détenues par la Société. Aucune part d'Exchange LP ni aucune part de BPYU n'est détenue par le public depuis la fermeture du capital. Dans le cadre de la fermeture du capital, des capitaux propres privilégiés de BPYU d'une valeur d'environ 250 M\$ ont fait l'objet d'un rachat intégral moyennant de la trésorerie.

Au premier trimestre de 2021, BPY a vendu sa participation de 50 % dans l'immeuble Bay Adelaide North, à Toronto, pour un montant d'environ 291 M\$. De plus, BPY a transféré deux immeubles de commerce de détail aux prêteurs à titre de remboursement de la dette impayée de 247 M\$ et de 90 M\$, respectivement. BPY a également vendu quatre immeubles de commerce de détail aux États-Unis pour environ 73 M\$.

Au deuxième trimestre de 2021, BPY a converti en actions ordinaires sa participation en titres de capitaux propres privilégiés dans un portefeuille d'hôtels à services restreints évaluée à environ 472 M\$. BPY a également acquis un portefeuille de maisons préfabriquées compris dans le fonds Brookfield Strategic Real Estate Partners II (« BSREP II ») pour un montant d'environ 159 M\$.

Au troisième trimestre de 2021, BPY a vendu sept immeubles de commerce de détail aux États-Unis pour un montant d'environ 58 M\$ et huit immeubles résidentiels aux États-Unis pour environ 690 M\$.

Au quatrième trimestre de 2021, BPY a vendu huit immeubles résidentiels aux États-Unis pour un montant d'environ 1,2 G\$, dont deux ont été vendus à Brookfield Real Estate Income Trust (« Brookfield REIT »); un complexe de bureaux au Canada d'environ 277 M\$; sa participation de 20 % dans un immeuble de bureaux au Royaume-Uni à Brookfield REIT pour un produit net d'environ 101 M\$; deux immeubles de commerce de détail aux États-Unis pour environ 278 M\$; deux immeubles de bureaux au Brésil pour environ 386 M\$; et un hôtel aux États-Unis pour environ 356 M\$. En outre, BPY a procédé à la clôture de son fonds de titres d'emprunt immobiliers vedette, Brookfield Real Estate Finance Fund VI (« BREF VI »), avec un consortium d'investisseurs qui a engagé des capitaux d'un total de plus de 4 G\$, dont une tranche de 400 M\$ représente l'engagement de Brookfield.

Activités en 2020

Au premier trimestre de 2020, BPY a vendu un immeuble de bureaux en Californie compris dans le fonds BSREP II pour un montant d'environ 131 M\$.

Au deuxième trimestre de 2020, BPY a vendu à des coentreprises avec Brookfield Premier Real Estate Partners Pooling LLC approximativement 50 % de ses participations dans deux immeubles résidentiels, soit One Blue Slip et Andorra, pour un produit net approximatif de 102 M\$ et de 44 M\$, respectivement. De plus, au deuxième trimestre, BPY a restructuré sa coentreprise relative à la Water Tower Place, dans laquelle BPY a acquis une participation additionnelle de 43,9 % en reprenant la quote-part revenant à son coentrepreneur de la dette grevant le bien.

Au troisième trimestre de 2020, BPY a conclu la restructuration du capital du complexe Atlantis Paradise Island avec un consortium d'investisseurs qui a pris un engagement total de 300 M\$ sous forme de capitaux propres privilégiés, dont une tranche d'environ 125 M\$ a été engagée par BPY.

Au quatrième trimestre de 2020, BPY a vendu sa participation dans l'immeuble One London Wall Place, à Londres, pour un montant d'environ 614 M\$, un portefeuille d'installations de stockage en libre-service aux États-Unis compris dans le fonds BSREP II pour environ 1,2 G\$, sa participation partielle dans un portefeuille de biens à bail hypernet aux États-Unis compris dans le fonds Brookfield Strategic Real Estate Partners I (« BSREP I ») pour un montant d'environ 728 M\$, deux immeubles de bureaux au Brésil compris dans le fonds BSREP II pour un montant d'environ 372 M\$ et cinq immeubles résidentiels aux États-Unis compris dans le fonds BSREP II pour un montant d'environ 390 M\$.

Activités en 2019

Au premier trimestre de 2019, le fonds Brookfield Strategic Real Estate Partners III (« BSREP III ») a procédé à sa clôture finale, après avoir mobilisé des engagements de capitaux totalisant 15 G\$. Avant la clôture finale, BPY avait engagé un montant représentant 25 % des capitaux mobilisés, ce qui constitue une participation donnant le contrôle dans le fonds. À la clôture finale, le 31 janvier 2019, BPY a réduit son engagement à 1 G\$, ce qui représente une participation sans droit de vote de 7 %.

Au deuxième trimestre de 2019, BPY a vendu sa participation dans l'immeuble 2001 M Street, à Washington, D.C., pour environ 121 M\$, et un portefeuille d'immeubles de bureaux en Californie compris dans le fonds BSREP I, pour environ 270 M\$.

Au troisième trimestre de 2019, BPY a vendu sa participation dans le complexe de bureaux Darling Park, à Sydney, pour un montant d'environ 438 M\$, et l'immeuble 3 Spring Street, à Sydney, pour un montant d'environ 119 M\$. BPY a également vendu un portefeuille de biens à bail hypernet aux États-Unis compris dans le fonds BSREP I pour un montant d'environ 585 M\$. De plus, au troisième trimestre, BPY a acquis une participation additionnelle de 49,7 % dans l'immeuble 730 Fifth Avenue, à New York, pour un montant d'environ 779 M\$.

Au quatrième trimestre de 2019, BPY a acquis sa participation additionnelle de ses coentrepreneurs dans quatre immeubles, soit Park Meadows au Colorado, Towson Town Center au Maryland, Perimeter Mall en Géorgie et Shops at Merrick Park en Floride, ce qui porte la participation de BPY dans chacun de ces centres commerciaux à 100 %. Parallèlement, BPY a vendu sa participation dans Bridgewater Commons, au New Jersey, au coentrepreneur. BPY a également vendu, au quatrième trimestre, sa participation dans l'immeuble Jessie Street Centre, à Sydney, pour un montant d'environ 282 M\$. De plus, BPY a vendu cinq immeubles résidentiels aux États-Unis compris dans le fonds BSREP I pour un montant d'environ 1,1 G\$. BPY a également acquis une participation additionnelle de 50 % dans les immeubles One et Two London Wall Place, à Londres, pour un montant d'environ 229 M\$.

Placements immobiliers sur le marché secondaire

À ce jour, l'entreprise de placements immobiliers sur le marché secondaire a lancé la mobilisation de capitaux pour un fonds consacré aux placements immobiliers sur le marché secondaire en septembre 2021 et elle prévoit procéder à une première clôture en 2022. L'entreprise de placements immobiliers sur le marché secondaire a mobilisé des capitaux de tiers de 1,9 G\$ dans quatre comptes gérés séparément. Depuis mars 2021, l'entreprise de placements immobiliers sur le marché secondaire a engagé ou investi des capitaux d'environ 1,5 G\$ dans sept placements, et les discussions à l'égard de deux placements additionnels, représentant des capitaux d'environ 300 M\$, progressent. Les neuf transactions sont effectuées en Amérique du Nord et en Australie dans les secteurs des actifs logistiques et des immeubles résidentiels.

En 2020, la Société a mis sur pied une entreprise de placements immobiliers sur le marché secondaire, ce qui constitue un prolongement naturel de nos stratégies en matière de placements en titres de capitaux propres et en titres de créance immobiliers. L'entreprise se concentre sur son rôle de fournisseur de solutions fiables auprès des commandités et des sociétés en commandite afin d'avoir accès à des actifs de grande qualité dans les principaux marchés métropolitains à un prix inférieur à la valeur intrinsèque à long terme. Cette stratégie tire parti de l'expertise transactionnelle de Brookfield et des entreprises en exploitation établies afin d'améliorer les processus de recherche, de placement et d'exécution et la gestion des actifs.

Réassurance

Activités en 2022 – à ce jour

Le 7 janvier 2022, après la réception des approbations réglementaires requises et conformément à la convention de placement conclue avec American Equity Investment Life Holding Company (« AEL ») (la « convention de placement avec AEL »), Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. (« Brookfield Reinsurance ») a acheté 6 775 000 actions ordinaires additionnelles d'AEL au prix de 37,33 \$ par action, ce qui porte le total de sa participation combinée dans AEL à environ 16 %.

Activités en 2021

Le 24 juin 2021, nous avons vendu 9 106 042 actions ordinaires d'AEL à une filiale entièrement détenue de Brookfield Reinsurance, ainsi que le droit, en vertu de la convention de placement avec AEL, d'acquérir des actions ordinaires additionnelles d'AEL représentant, incluant les 9 106 042 actions ordinaires, jusqu'à 19,9 % (mais pas moins de 15 %) des actions ordinaires émises et en circulation d'AEL en deux tranches, sous réserve de certaines conditions.

Le 28 juin 2021, la Société a réalisé son dividende spécial précédemment annoncé, en vertu duquel chaque porteur d'actions de catégorie A de Brookfield et d'actions à droit de vote restreint de catégorie B de Brookfield (les « actions de catégorie B ») inscrit au 18 juin 2021 a reçu une action à droit de vote restreint échangeable de catégorie A de Brookfield Reinsurance pour chaque tranche de 145 actions de catégorie A de Brookfield et de catégorie B de Brookfield détenues. Le 28 juin 2021, les actions à droit de vote restreint échangeables de catégorie A de Brookfield Reinsurance ont commencé à être négociées à la TSX et à la NYSE sous le symbole « BAMR ».

Le 9 août 2021, Brookfield Reinsurance a conclu une entente de fusion définitive aux termes de laquelle Brookfield Reinsurance a convenu d'acquérir American National Group, Inc. (« American National ») dans le cadre d'une transaction entièrement en trésorerie évaluée à environ 5,1 G\$, ce qui représente une participation de 100 % dans American National. La fusion devrait se conclure au premier semestre de 2022 et elle est assujettie à certaines conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention des approbations réglementaires en matière d'assurance.

Le 3 septembre 2021, Brookfield Reinsurance a conclu sa première transaction importante de réassurance en bloc, réassurant des rentes différées d'environ 2 G\$.

Le 11 octobre 2021, en vertu des modalités de la convention de placement avec AEL, Brookfield Reinsurance a conclu le contrat de réassurance d'AEL (tel qu'il est défini ci-après) avec American Equity Investment Life Insurance Company (« AEILIC »), une filiale d'AEL. En vertu du contrat de réassurance, Brookfield Reinsurance a réassuré un bloc de polices en vigueur d'environ 4 G\$ et réassurera un montant additionnel allant jusqu'à environ 6 G\$ au titre des produits « IncomeShield » d'AEILIC ou d'autres passifs émis par AEL identifiés d'un commun accord, souscrits sur une base individuelle.

Activités en 2020

En octobre 2020, la Société a conclu un partenariat stratégique avec AEL, un fournisseur de premier plan de rentes de planification de la retraite, en vertu duquel les parties ont convenu de conclure une transaction de réassurance visant des passifs au titre des rentes à capital fixe liées à un indice boursier d'AEL d'un montant maximal d'environ 10 G\$ (le « contrat de réassurance d'AEL »). De plus, la Société a convenu d'acquérir une participation pouvant aller jusqu'à 19,9 % (mais pas moins de 15,5 %) dans AEL en deux tranches, sous réserve de certaines conditions.

En novembre 2020, la Société a annoncé son intention de distribuer à ses actionnaires, au moyen d'un dividende spécial, des actions de Brookfield Reinsurance. Brookfield Reinsurance a été établie par la Société afin de servir de nouvelle plateforme cotée en bourse pour ses activités d'assurance en croissance.

En novembre 2020, la Société a acquis 9 106 042 actions ordinaires d'AEL, ce qui représente une participation initiale de 9,9 % dans AEL. L'acquisition de la participation restante dans AEL est demeurée assujettie à l'exécution du contrat de réassurance d'AEL, à l'approbation réglementaire et à d'autres conditions de clôture.

Siège social

Activités en 2022 – à ce jour

Le 4 février 2022, la Société a conclu un placement de 400 M\$ en procédant à la réouverture de ses billets à 3,900 % échéant en 2028, émis à un prix équivalant à 107,134 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 2,553 %, et un placement de 400 M\$ de billets à 3,625 % échéant en 2052, émis à un prix équivalant à 99,908 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 3,630 %.

Activités en 2021

Le 12 avril 2021, la Société a conclu un placement de billets à 2,724 % échéant en 2031 d'un montant de 500 M\$. Une tranche du produit du placement a servi à rembourser les billets à 4,54 % échéant le 31 mars 2023 de la Société d'un montant de 600 M\$ CA.

Le 20 mai 2021, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 132,8 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant des actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 25 mai 2021 et qui doit prendre fin le 24 mai 2022, la Société avait, au 8 mars 2022, racheté 3 308 573 actions de catégorie A à un prix moyen de 53,83 \$.

Le 26 juillet 2021, la Société a conclu un placement de billets à 2,340 % échéant en 2032 d'un montant de 600 M\$ et un placement de billets à 3,500 % échéant en 2051 d'un montant de 250 M\$ (les « billets de 2051 »). Les billets de 2051 ont été émis à un prix correspondant à 104,590 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 3,255 %.

Le 17 août 2021, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 20 août 2021 et qui doit prendre fin le 19 août 2022, la Société n'a racheté aucune action privilégiée de catégorie A à la date de la présente notice annuelle.

Activités en 2020

Le 21 février 2020, la Société a conclu une émission de billets à 3,45 %, d'une valeur de 600 M\$ échéant en 2050, émis à un prix correspondant à 99,058 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 3,501 %. Une tranche du produit de l'émission a servi à rembourser les billets à 5,30 % de la Société d'un montant de 350 M\$ CA arrivant à échéance le 1^{er} mars 2021.

Le 1^{er} avril 2020, la Société a procédé au fractionnement, à raison de trois pour deux, de ses actions de catégorie A. Le fractionnement a pris la forme d'un dividende en actions et chaque actionnaire a reçu une demi-action de catégorie A de la Société pour chaque action de catégorie A et de catégorie B détenue (soit une action additionnelle pour chaque paire d'actions détenue).

Le 9 avril 2020, la Société a conclu une émission de billets à 4,350 % d'une valeur de 600 M\$ échéant en 2030, émis à un prix correspondant à 99,903 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 4,362 %. Le 14 avril 2020, la Société a conclu une émission de billets à 4,350 % d'un montant additionnel de 150 M\$, émis à un prix correspondant à 99,878 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 4,365 %.

Le 21 mai 2020, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 132,8 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant des actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 25 mai 2020 et qui a pris fin le 24 mai 2021, la Société a racheté 9 910 206 actions de catégorie A à un prix moyen de 40,61 \$.

Le 3 août 2020, la Société a engagé un montant de 750 M\$ relativement à notre plus récent fonds de créances sinistrées.

Le 17 août 2020, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 20 août 2020 et qui a pris fin le 19 août 2021, la Société n'a racheté aucune action privilégiée de catégorie A.

Le 28 septembre 2020, la Société a conclu une émission de billets à 3,50 % d'une valeur de 500 M\$ échéant en 2051, émis à un prix correspondant à 99,313 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 3,537 %.

Le 16 octobre 2020, la Société a conclu une première émission de billets subordonnés verts de 400 M\$. Les billets arrivent à échéance en 2080, et sont assortis d'un coupon de 4,625 %.

Le 24 novembre 2020, la Société a conclu un placement de 230 M\$ de billets subordonnés perpétuels verts. Les billets sont assortis d'un coupon de 4,50 %.

Activités en 2019

Le 21 mai 2019, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 82,5 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant des actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 24 mai 2019 et qui a pris fin le 23 mai 2020, la Société a racheté 6 394 165 actions de catégorie A à un prix moyen de 55,85 \$ (37,23 \$ compte tenu du fractionnement).

Le 16 août 2019, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 20 août 2019 et qui a pris fin le 19 août 2020, la Société n'a racheté aucune action privilégiée de catégorie A.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Nos activités

Nous sommes un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs de premier plan, qui compte plus de 100 ans d'histoire. Nous avons un vaste portefeuille d'actifs sous gestion d'environ 690 G\$ dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit. Nos capitaux générant des honoraires de 364 G\$ sont investis pour le compte de certains des plus grands investisseurs institutionnels, fonds souverains et régimes de retraite dans le monde ainsi que de milliers de particuliers.

Nous offrons une gamme diversifiée de fonds privés et d'instruments de placement sur un marché public spécialisés, ce qui permet aux investisseurs d'investir dans nos cinq principales catégories d'actifs et de participer à la solide performance du portefeuille sous-jacent. Nous investissons de manière rigoureuse, en visant des rendements de 12 % à 15 % à long terme avec une protection solide en cas d'éventuelle baisse, permettant ainsi à nos investisseurs et à leurs parties prenantes d'atteindre leurs objectifs et de protéger leur avenir financier.

✓ **Secteurs d'intérêt**

Nous investissons principalement dans des actifs réels des secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit.

✓ **Offre de produits diversifiés**

Nous offrons des instruments de placement sur des marchés publics et privés qui permettent d'investir dans un certain nombre de gammes de produits, notamment des véhicules à capital fixe ou perpétuels présentant des stratégies de participation et de crédit principales, à valeur ajoutée et axées sur les occasions.

✓ **Stratégies d'investissement ciblées**

Nous investissons là où nous pouvons mettre à profit nos avantages concurrentiels, tels que nos capacités solides à titre de propriétaire-exploitant, nos importants capitaux et notre présence mondiale.

✓ **Approche de financement rigoureuse**

Nous utilisons l'endettement prudemment pour améliorer les rendements tout en préservant le capital au fil des cycles économiques. Les placements sous-jacents sont habituellement financés sur la base de leur qualité supérieure de manière autonome et sans recours, ce qui nous procure une structure du capital stable. Du total de l'endettement présenté dans nos états financiers consolidés, une proportion de 6 % seulement est assortie d'un recours contre la Société.

✓ **Durabilité**

Nous nous employons à nous assurer que les actifs et les entreprises dans lesquels nous investissons sont voués au succès à long terme, et nous cherchons à avoir une incidence positive sur l'environnement et sur les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

De plus, nous maintenons un capital investi important au bilan de la Société, que nous investissons aux côtés de nos investisseurs. Ce capital génère des flux de trésorerie annuels qui améliorent les rendements que nous gagnons à titre de gestionnaire d'actifs, crée une solide harmonisation des intérêts et il nous permet de faire en sorte que les forces suivantes exercent leur influence sur tous nos placements :

1. **Capital considérable**

Nous avons des actifs sous gestion d'environ 690 G\$ et des capitaux générant des honoraires de 364 G\$.

2. **Expertise opérationnelle**

Nous avons environ 180 000 employés actifs à l'échelle mondiale qui maximisent la valeur et les flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation.

3. **Présence mondiale**

Nous exerçons nos activités dans plus de 30 pays répartis sur cinq continents.

Nos rendements financiers sont représentés par la combinaison du bénéfice de notre entreprise de gestion d'actifs ainsi que de l'appréciation du capital et des distributions provenant de notre capital investi. Les FTO sont la principale mesure de la performance que nous utilisons. Nous les utilisons pour évaluer la performance de nos secteurs.

Principaux secteurs d'activité

Aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe, nos activités sont structurées en fonction de notre entreprise de gestion d'actifs, de nos cinq entreprises en exploitation et des activités de notre siège social, et elles forment collectivement sept secteurs opérationnels. Nous mesurons notre performance opérationnelle principalement au moyen des FTO générés par chacun de nos secteurs opérationnels et du montant du capital investi par la Société dans chaque secteur au moyen des capitaux propres ordinaires. Les capitaux propres ordinaires ont trait au capital investi attribué à un secteur en particulier, et nous les utilisons de manière interchangeable avec les capitaux propres ordinaires par secteur. Pour évaluer de façon plus approfondie la performance opérationnelle de notre secteur Gestion d'actifs, nous présentons également l'intéressement aux plus-values latent qui correspond à l'intéressement aux plus-values provenant des variations latentes de la valeur de nos portefeuilles de capital-investissement, déduction faite de l'intéressement aux plus-values réalisé.

Nos secteurs opérationnels ont une portée mondiale et ils sont présentés ci-dessous :

- i) Le secteur *Gestion d'actifs* comprend la gestion de nos fonds privés à long terme, de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels (c'est-à-dire nos sociétés liées perpétuelles ainsi que nos fonds perpétuels principaux et principaux plus) et de nos stratégies axées sur des instruments liquides, en notre nom et en celui de nos investisseurs, ainsi que notre quote-part des activités de gestion d'actifs d'Oaktree. Nous générons des honoraires de gestion de base contractuels pour ces activités et nous touchons également des distributions incitatives et un revenu en fonction du rendement, ce qui comprend les honoraires en fonction du rendement, les frais transactionnels et l'intéressement aux plus-values.
- ii) Le secteur *Énergie renouvelable et transition énergétique* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement de centrales hydroélectriques, de parcs éoliens, de parcs solaires et d'actifs de transition énergétique.
- iii) Le secteur *Infrastructures* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian, aux données et aux ressources durables.
- iv) Le secteur *Capital-investissement* vise une gamme variée de secteurs et il est principalement axé sur les services commerciaux, les services d'infrastructures et les activités industrielles.
- v) Le secteur *Immobilier* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'immeubles principaux et d'immeubles destinés à la transition et à l'aménagement ainsi que notre quote-part des placements à titre de commanditaire (définis aux présentes), qui figurent dans nos fonds privés.
- vi) Le secteur *Aménagement résidentiel* englobe la construction de maisons, l'aménagement de copropriétés et l'aménagement de terrains résidentiels.
- vii) Le secteur *Activités du siège social* comprend le placement de la trésorerie et des actifs financiers ainsi que la gestion du levier financier de la société, y compris les emprunts généraux et les capitaux propres privilégiés, qui financent une partie du capital investi dans nos autres activités. Certaines charges générales, notamment celles liées aux technologies et à l'exploitation, sont engagées pour le compte de nos secteurs opérationnels et sont affectées à chaque secteur opérationnel en fonction d'un cadre d'établissement des prix interne.

Pour évaluer la performance opérationnelle et l'attribution du capital, nous déterminons de façon distincte la tranche des FTO et des capitaux propres ordinaires dans nos secteurs qui a trait à nos sociétés liées perpétuelles (qui, selon la présente notice annuelle, sont les suivantes : BEP, BEPC, BIP, BIPC, BBU, BBUC et BPY). Nous sommes d'avis que le fait de déterminer les FTO et les capitaux propres ordinaires attribuables à nos sociétés liées perpétuelles permet aux investisseurs de comprendre la façon dont les résultats de ces entités sont intégrés à nos résultats financiers et contribue à l'analyse des écarts entre les FTO d'une période de présentation de l'information financière à l'autre. Des renseignements additionnels au sujet de ces sociétés liées perpétuelles sont présentés dans leurs documents déposés. Nous déterminons également de façon distincte les composantes des FTO de notre secteur Gestion d'actifs et les profits à la cession réalisés compris dans les FTO de chaque secteur, afin de faciliter l'analyse des écarts entre les FTO d'une période de présentation de l'information financière à l'autre.

Gestion d'actifs

Aperçu du secteur

Notre secteur Gestion d'actifs est un gestionnaire d'actifs alternatifs de premier plan à l'échelle mondiale, dont les actifs sous gestion se chiffrent à environ 690 G\$ et dont les activités sont réparties sur cinq continents, dans plus de 30 pays. Nous comptons plus de 1 000 professionnels en placement appliquant une approche de placement rigoureuse afin de créer de la valeur et d'offrir de solides rendements ajustés en fonction du risque à nos clients tout au long des cycles du marché.

Forts de notre expérience de 100 ans à titre de propriétaire et exploitant mondial d'actifs réels, nous nous concentrons sur les placements dans ce qui constitue le fondement de l'économie mondiale, soit les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit.

Nous investissons notre propre capital de concert avec celui de nos investisseurs dans pratiquement toutes les transactions, en harmonisant les intérêts et en mettant à profit notre expertise opérationnelle, notre présence mondiale et nos importants capitaux dans tout ce que nous entreprenons.

Nous offrons à nos clients un nombre important et croissant de produits de placement pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers, notamment en offrant une gamme diversifiée de fonds privés à long terme et perpétuels et d'instruments de placement sur le marché public spécialisés pour chacune des catégories d'actifs dans lesquelles nous investissons et qui correspondent à diverses stratégies de placements.

En tant que gestionnaire de ces produits de placement, nous gagnons des honoraires de gestion de base ainsi que des distributions incitatives, des honoraires en fonction du rendement ou un intéressement aux plus-values, selon le produit.

Notre secteur Gestion d'actifs met l'accent sur la mobilisation de capital en mettant au point de nouveaux produits de placement pour nos clients, sur le repérage et l'acquisition d'actifs de haute qualité, sur l'offre d'un fort rendement des placements sous-jacents et sur la réalisation de monétisations ou des refinancements en temps opportun. Cette approche devrait se traduire par une croissance des capitaux générant des honoraires et des capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values, qui devrait donner lieu au fil du temps à une hausse des produits sous forme d'honoraires, du bénéfice tiré des honoraires et de l'intéressement aux plus-values réalisé.

Activités

Fonds privés à long terme – capitaux générant des honoraires de 169 G\$

Nous gérons une gamme diversifiée de fonds dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit, et nous gagnons des honoraires à cet égard. Ces fonds sont à long terme et à capital fixe et comprennent des stratégies de placement axées sur les occasions, à valeur ajoutée, principales et principales plus.

Sur le capital des fonds privés à long terme, nous gagnons :

1. des honoraires de gestion de base diversifiés et à long terme sur les capitaux qui sont habituellement engagés pour une période de dix ans et assujettis à deux options de prolongation de un an;
2. l'intéressement aux plus-values, qui nous permet de recevoir une partie des bénéfices liés aux fonds à condition que les investisseurs reçoivent un rendement privilégié minimal prescrit. L'intéressement aux plus-values est comptabilisé lorsque les rendements cumulatifs d'un fonds excèdent les rendements privilégiés et lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu;
3. les frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils sont des honoraires non récurrents gagnés sur les co-investissements liés à la clôture des transactions et varient en fonction des accords de transaction.

Stratégies axées sur des instruments perpétuels – capitaux générant des honoraires de 115 G\$

Nous gérons du capital perpétuel dans nos sociétés liées perpétuelles, ainsi que dans nos fonds privés principaux et principaux plus, lesquels peuvent mobiliser de nouveaux capitaux sur une base continue. Grâce à nos stratégies axées sur des instruments perpétuels, nous gagnons :

1. des honoraires de gestion de base perpétuels à long terme qui sont fondés sur le total du capital investi ou sur la valeur liquidative de nos sociétés liées perpétuelles et sur la valeur liquidative de nos fonds privés perpétuels;
2. des honoraires sous forme de distributions incitatives stables se rapportant aux distributions en trésorerie de la part des sociétés liées perpétuelles (BEP/BEPC et BIP/BIPC) et qui dépassent les seuils prédéterminés; ces distributions en trésorerie connaissent habituellement une croissance annuelle, et chaque société liée perpétuelle cible un taux de croissance annuel des distributions s'établissant dans une fourchette de 5 % à 9 %;
3. des honoraires en fonction du rendement fondés sur le rendement de la part (BBU) et un intéressement aux plus-values sur nos fonds privés perpétuels.

Stratégies axées sur des instruments liquides – capitaux générant des honoraires de 80 G\$

Nous gérons des fonds de titres cotés en bourse et des comptes gérés séparément, la priorité étant accordée aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres des secteurs de l'immobilier, des infrastructures et des ressources naturelles. Nous gagnons des honoraires de gestion de base, calculés sur la base du capital engagé et de la valeur liquidative des fonds, ainsi que des produits en fonction du rendement fondés sur les rendements des placements.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons des actifs liés à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique principalement par l'intermédiaire de notre participation économique de 48 % dans BEP (compte tenu d'un échange intégral), qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 23,3 G\$ au 31 décembre 2021.
- BEP détient l'un des portefeuilles cotés en bourse axés sur l'énergie renouvelable les plus importants du monde.

Activités

Centrales hydroélectriques

- Nous investissons dans 229 centrales hydroélectriques que nous exploitons sur 87 réseaux hydrographiques en Amérique du Nord, au Brésil et en Colombie. Nos activités liées aux centrales hydroélectriques ont une capacité installée de 8 133 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 19 959 gigawattheures (« GWh ») sur une base proportionnelle.

Énergie éolienne

- Nos activités liées à l'énergie éolienne comprennent 104 parcs éoliens dans le monde pour une capacité installée de 5 411 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 6 607 GWh sur une base proportionnelle.

Énergie solaire

- Nos activités liées à l'énergie solaire comprennent 87 parcs solaires dans le monde pour une capacité installée de 2 633 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 2 153 GWh sur une base proportionnelle.

Transition énergétique

- Nos activités liées à la production d'énergie décentralisée comprennent 5 572 installations pour une capacité installée de 1 447 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 861 GWh sur une base proportionnelle.
- Nos activités de stockage ont une capacité installée de 3 425 MW à nos onze installations et deux réseaux hydrographiques en Amérique du Nord et en Europe.

Contrats d'énergie

- D'après la production moyenne à long terme, nous achetons environ 3 600 GWh d'électricité par année auprès de BEP en vertu d'un contrat à long terme à un prix préétabli, ce qui représente 12 % de la production d'énergie de BEP.
- En 2021, le prix fixe que nous sommes tenus de payer à BEP a commencé à diminuer graduellement de 3 \$ par gigawattheure (« MWh ») par année. Cette diminution se poursuivra jusqu'en 2025, suivie d'une réduction de 5 \$/MWh en 2026, ce qui donnera lieu à une réduction totale d'environ 20 \$/MWh. Le contrat arrive à expiration en 2046.
- Nous vendons de l'énergie sur le marché libre et gagnons aussi des produits accessoires, comme des crédits au titre de la capacité et de l'énergie renouvelable, ce qui nous confère une participation accrue dans les augmentations ou les diminutions futures des prix de l'énergie.

Infrastructures

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons des actifs d'infrastructures principalement par l'intermédiaire de notre participation économique de 27 % dans BIP (compte tenu d'un échange intégral), qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 31,8 G\$ au 31 décembre 2021.
- BIP est l'un des plus importants propriétaires et exploitants d'infrastructures diversifiées sur le plan géographique à l'échelle mondiale.
- Nous avons également des placements directs dans des activités liées aux ressources durables.

Activités principales

Services publics

- Nos activités de transport réglementé comprennent environ 61 000 km de lignes de transport et de distribution d'électricité en exploitation en Australie, environ 4 200 km de conduites de transport de gaz naturel en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Inde et environ 5 300 km de lignes de transport au Brésil, dont environ 3 600 km sont en service.
- Nos activités de distribution commerciale et résidentielle fournissent des services d'infrastructure d'énergie résidentielle à environ 1,9 million de clients par année aux États-Unis, au Canada, en Allemagne et au Royaume-Uni, et environ 360 000 services de compteurs divisionnaires sous contrat à long terme au Canada. Nous détenons et exploitons environ 7,3 millions de raccordements, principalement d'électricité et de gaz naturel au Royaume-Uni et en Colombie.
- Habituellement, ces activités procurent des rendements à long terme sur la valeur des actifs réglementés et contractuels qui augmente selon le capital investi pour moderniser et/ou pour développer nos systèmes.

Transport

- Nous exploitons environ 22 000 km de chemins de fer en Amérique du Nord et en Europe, environ 5 500 km de chemins de fer dans la moitié sud de l’Australie-Occidentale et environ 4 800 km de chemins de fer au Brésil.
- Nos activités liées aux routes à péage comprennent environ 3 800 km d’autoroutes au Brésil, au Pérou et en Inde.
- Nos activités liées aux terminaux diversifiés comprennent 13 terminaux situés en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Australie, et nous fournissons environ 30 millions de tonnes par année par l’intermédiaire de notre terminal d’exportation de GNL aux États-Unis et environ 85 millions de tonnes par année par l’intermédiaire de notre installation d’exportation en Australie.
- Ces activités se composent de réseaux qui fournissent des services de transport de fret, de marchandises et de passagers. Ce secteur comprend des entreprises fixant des prix plafonds du fait de la réglementation, comme nos activités ferroviaires et nos activités liées aux routes à péage, de même que des entreprises non réglementées, comme nos terminaux diversifiés.

Secteur médian

- Nous détenons et exploitons environ 15 000 km de conduites de transport, principalement aux États-Unis, et notre capacité de stockage de gaz naturel aux États-Unis et au Canada se chiffre à environ 600 milliards de pieds cubes (« Gpi³ »). Il y a 17 usines de traitement de gaz naturel et de liquides de gaz naturel ayant une capacité brute de traitement d’environ 5,7 Gpi³ par jour et environ 3 400 km de conduites de transport de gaz naturel au Canada.
- Nous détenons et exploitons environ 3 300 km de gazoducs de longue distance, environ 3 900 km de pipelines collecteurs de courte distance et un complexe pétrochimique au Canada.
- Ces activités comprennent des entreprises, habituellement non réglementées ou assujetties à des plafonds tarifaires, qui fournissent des services de transport et de stockage et la rentabilité est fonction du volume des services fournis et du prix obtenu pour ces services.

Données

- Nous détenons et exploitons environ 148 000 tours de télécommunications en Inde, environ 8 000 tours à fonctions multiples et sites actifs installés sur des toits en France ainsi qu’environ 10 000 km de réseau d’interconnexion à fibres optiques situé en France et au Brésil. En outre, nous détenons environ 1 600 stations cellulaires et plus de 12 000 km de câble à fibre optique en Nouvelle-Zélande ainsi qu’environ 2 100 tours de télécommunications actives et 70 systèmes d’antennes distribués situés principalement au Royaume-Uni.
- Dans le cadre de nos activités de stockage de données, nous gérons 50 centres de données représentant une superficie de planchers surélevés d’environ 1,4 million de pieds carrés et une capacité nominale critique de 200 MW.
- Ces activités fournissent des infrastructures et des services essentiels aux secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications et sont protégées par des contrats à long terme qui évoluent avec l’inflation.

Capital-investissement

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons des actifs de capital-investissement principalement par l’intermédiaire de notre participation économique de 64 % dans BBU (compte tenu d’un échange intégral). BBU est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et sa capitalisation boursière était de 6,7 G\$ au 31 décembre 2021. Le 15 mars 2022, BBU a achevé la création de BBUC, ce qui donne aux investisseurs une plus grande souplesse pour investir dans nos activités de capital-investissement.
- Les activités de BBU sont axées sur la détention et l’exploitation d’entreprises de grande qualité qui bénéficient d’importantes barrières à l’entrée ou de faibles coûts de production.
- Nous détenons également certaines entreprises directement. Au premier trimestre de 2021, Norbord a été acquise par West Fraser. Dans le cadre de la transaction, le placement de la Société dans Norbord a été converti en une participation de 19 % dans les actions ordinaires en circulation de West Fraser. Tout au long de 2021, nous avons vendu notre participation dans West Fraser.

Activités

Services commerciaux

- Notre assureur de prêts hypothécaires résidentiels est le plus important assureur de prêts hypothécaires résidentiels du secteur privé au Canada, fournissant de l'assurance prêt hypothécaire en cas de défaut aux prêteurs hypothécaires résidentiels canadiens.
- Nous détenons l'une des plus grandes entreprises de services de soins de santé en Australie, qui offre aux médecins et aux patients l'accès à des salles d'opération, du personnel infirmier, des chambres et d'autres soins et produits essentiels.
- Nous offrons des services de construction axés sur des projets de construction de qualité supérieure qui visent les immeubles de prestige complexes et de grande envergure et l'infrastructure sociale. Les projets de construction sont en général exécutés aux termes de contrats en vertu desquels nous prenons la responsabilité de la conception, du programme, de l'approvisionnement et de la construction pour un prix défini. Nous offrons également des services à des courtiers immobiliers résidentiels par l'entremise de contrats de franchise sous un certain nombre de marques au Canada.
- Les placements incluent également une entreprise de carburants pour véhicules routiers disposant d'une importante infrastructure d'importation et de stockage, d'un réseau de distribution étendu et de relations clients diversifiées à long terme.

Services d'infrastructures

- Notre participation dans notre entreprise de services de technologie nucléaire fait de nous le plus grand fournisseur de services d'infrastructures dans le secteur de la production d'énergie, et nous tirons une grande partie de notre bénéfice des services récurrents de rechargement du combustible et d'entretien, principalement en vertu de contrats à long terme. Notre entreprise de services de technologie nucléaire est le fabricant d'équipement d'origine ou le fournisseur de technologie d'environ 50 % des centrales nucléaires commerciales dans le monde et assure la prestation de services pour près des deux tiers du parc d'exploitation mondial.
- Nous offrons aussi, par l'intermédiaire de notre participation dans notre entreprise de services liés au pétrole extracôtier, des services au secteur de la production pétrolière extracôtère, et nous exerçons nos activités dans la mer du Nord, au Canada et au Brésil. Notre entreprise de services liés au pétrole extracôtier fournit des services de transport, de production pétrolière extracôtère, de stockage et de remorquage sur de longues distances en mer ainsi que d'installation, d'entretien et de sécurité des activités extracôtères.
- Notre participation dans une entreprise de services de solutions d'accès nous permet de fournir des échafaudages et des services connexes sur les marchés industriel et commercial, et nous offrons ainsi des services à plus de 30 000 clients dans 30 pays. La taille et la réputation de notre entreprise de services de solutions d'accès à titre de chef de file en matière de productivité et d'innovation technique lui confèrent des avantages concurrentiels dans un secteur fragmenté.
- Notre entreprise de services de location de solutions modulaires est un fournisseur de premier plan de services de location de solutions modulaires en Europe et en Asie-Pacifique.

Activités industrielles

- Notre portefeuille d'actifs industriels comprend des entreprises hautement capitalistiques présentant d'importantes barrières à l'entrée et exigeant une expertise technique.
- Nous investissons dans une entreprise de stockage d'énergie avancé, qui est un chef de file mondial dans le secteur des batteries d'automobiles. Cette entreprise fabrique des batteries pour les véhicules à moteur à combustion interne et les véhicules électriques.
- Nous investissons dans un fabricant de premier plan d'une vaste gamme d'électrodes de graphite de grande qualité. Cette entité en exploitation est une entreprise hautement capitalistique présentant d'importantes barrières à l'entrée et exigeant une expertise technique pour se développer et assurer une exploitation rentable.
- Nous détenons un fabricant mondial de premier plan de composants de haute technologie destinés principalement à des fournisseurs de remorques de manutention et autre matériel de remorquage.
- Nous détenons également une entreprise de solutions d'énergie solaire, qui est un distributeur de premier plan de solutions d'énergie solaire pour le marché de la production décentralisée au Brésil.

Immobilier

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons des actifs immobiliers par l'intermédiaire de notre participation économique de 100 % dans BPY.
- BPY détient des actifs immobiliers directement ainsi que par l'intermédiaire de fonds privés que nous gérons.
- Nous présentons les résultats d'exploitation de notre secteur Immobilier en trois sous-secteurs. Les sous-secteurs sont fondés sur notre stratégie visant à maintenir un portefeuille irremplaçable d'emblématiques propriétés à usage mixte dans des villes carrefours (« Immeubles principaux »), à maximiser les rendements au moyen d'une stratégie d'aménagement ou d'achat, de redressement et de vente (« Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement ») ou à réinvestir le capital reçu des fonds (« Placements à titre de commanditaire »). Nous gérons également séparément certaines activités du siège social liées à ces placements sous-jacents.

Activités

Immeubles de bureaux principaux

- Nous détenons des participations dans certains des immeubles de bureaux les plus emblématiques, notamment les immeubles One Manhattan West, à New York, et Canary Wharf, à Londres, et nous exploitons ces immeubles. Nous cherchons à maintenir ce portefeuille irremplaçable de complexes d'envergure à usage mixte situés dans des villes carrefours du monde, qui offrent à nos locataires un environnement de vie, de travail et de divertissement ouvert en tout temps, sur une base à long terme. Les 59 immeubles sont principalement situés dans les marchés commerciaux les plus importants du monde, comme New York, Londres, Toronto, Berlin et Dubaï, et ils représentent une superficie de 31 millions de pieds carrés.
- Nous détenons également des participations dans 19 centres commerciaux irremplaçables d'une superficie totale de 24 millions de pieds carrés, et nous exploitons ces centres commerciaux. Nous avons l'intention de conserver des participations à long terme dans ces actifs emblématiques, comme Ala Moana, à Hawaï et Fashion Show, à Las Vegas.
- Nous aménageons également des immeubles soigneusement choisis, et nos projets d'aménagement et de réaménagement actifs se composent de trois sites d'immeubles de bureaux, de plusieurs sites d'immeubles résidentiels et de deux sites d'hôtels, ce qui représente une superficie totale d'environ quatre millions de pieds carrés.

Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement

- Nous détenons des participations dans des immeubles de bureaux dans des marchés d'entrée du monde entier, et nous exploitons ces 81 immeubles totalisant une superficie de 65 millions de pieds carrés. Ces actifs représentent des immeubles présentant un potentiel de réalisation et d'amélioration opérationnelle transitoire. Ils génèrent des taux de rendement à court terme attrayants, car nous acquérons des actifs offrant de moins bons rendements et améliorons leurs activités. Nous ajoutons une valeur importante pendant cette période transitoire, puis nous monétisons ces actifs afin d'en réinvestir le produit.
- Les immeubles de bureaux sont principalement situés dans les marchés commerciaux les plus importants du monde, comme New York, Londres, Los Angeles, Washington, D.C., Toronto, Sydney et Rio de Janeiro.
- Nous détenons également 96 immeubles de commerce de détail, qui couvrent une superficie de 91 millions de pieds carrés, dont nous cherchons à maximiser le rendement par la location ou le réaménagement d'immeubles de commerce de détail existants ou, dans certains cas, par l'ajout d'une composante à usage mixte comme une section résidentielle ou des locaux pour bureaux. Nous ajoutons une valeur importante pendant cette période transitoire, puis nous monétisons ces actifs.

Placements à titre de commanditaire

- Nous détenons et exploitons des portefeuilles mondiaux de placements immobiliers par l'entremise de nos fonds immobiliers, qui visent à dégager des rendements supérieurs à ceux de nos portefeuilles d'immeubles de bureaux et d'immeubles de commerce de détail au sein de nos sous-secteurs Immeubles principaux et Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement.
- Notre stratégie en matière de placements à titre de commanditaire est d'acquérir des actifs de première qualité à escompte par rapport au coût de remplacement ou à la valeur intrinsèque, de mettre en œuvre des stratégies clairement définies en ce qui a trait aux améliorations opérationnelles et de dégager des rendements avantageux par l'entremise de la croissance du bénéfice d'exploitation net et des profits réalisés à la liquidation.
- Notre portefeuille de placements à titre de commanditaire se compose d'actifs de grande qualité à fort potentiel opérationnel dans les catégories des immeubles résidentiels, des biens à bail hypernet, des biens hôteliers, des immeubles de bureaux, des immeubles de commerce de détail, des immeubles à usage mixte, des actifs de logistique, des actifs liés aux sciences de la vie, des résidences pour aînés, des maisons préfabriquées et des résidences pour étudiants.

Aménagement résidentiel

Aperçu du secteur

- Notre entreprise d'aménagement résidentiel exerce ses activités surtout en Amérique du Nord et au Brésil.
- Nous exerçons nos activités en Amérique du Nord par l'entremise de Brookfield Residential Properties Inc. au sein de 18 grands marchés au Canada et aux États-Unis, et nous contrôlons environ 77 000 terrains.
- Nos activités au Brésil comprennent la construction, la vente ainsi que la commercialisation d'une vaste gamme de locaux à vocation résidentielle ou commerciale; nous nous concentrons principalement sur le secteur des locaux résidentiels à revenu intermédiaire des plus importants marchés du Brésil, à São Paulo et à Rio de Janeiro.

Activités du siège social

Aperçu du secteur

- Notre secteur Activités du siège social fournit du soutien à l'ensemble de l'entreprise, y compris notre entreprise de gestion d'actifs et notre capital investi, en mettant l'accent sur une répartition prudente du capital qui donne lieu à une accumulation de valeur à long terme pour nos actionnaires.
- Le secteur Activités du siège social comprend, mais sans s'y limiter, l'établissement et le lancement de nouvelles stratégies de fonds pour favoriser la croissance de nos sociétés liées perpétuelles et pour fournir des capitaux à l'ensemble de l'organisation, au besoin. De plus, nous effectuons des placements directs lorsqu'il est avantageux de le faire.
- Nous détenons aussi de la trésorerie et des actifs financiers dans le cadre de nos activités de gestion des liquidités et nous concluons des contrats financiers afin de gérer le risque de change et les autres risques résiduels, selon le cas.

Stratégie de financement

Nous gérons notre situation de trésorerie et notre structure du capital à l'échelle du groupe, que nous avons organisées selon trois niveaux principaux :

i) Au niveau de la Société :

- Des liquidités importantes sont maintenues pour soutenir la croissance et les activités en cours.
- La structure du capital comprend d'importants capitaux propres ordinaires, ainsi que des actions privilégiées perpétuelles, des obligations de sociétés à long terme et, de temps à autre, des prélèvements sur nos facilités de crédit générales.
- Des garanties négligeables sont fournies sur les obligations financières des sociétés liées perpétuelles et des fonds gérés.
- Des flux de trésorerie élevés sont disponibles après le paiement des dividendes sur les actions ordinaires.

ii) Au niveau de nos sociétés liées perpétuelles :

- D'importantes liquidités sont maintenues par chacune des sociétés liées perpétuelles pour soutenir leur croissance et leurs activités en cours.
- Les sociétés liées perpétuelles sont censées s'autofinancer et maintenir une structure du capital stable tout au long des cycles du marché.
- Les obligations financières ne sont assorties d'aucun recours contre la Société.

iii) Au niveau des fonds gérés ou des placements, détenus directement ou dans des sociétés liées perpétuelles :

- Chaque placement sous-jacent est habituellement financé de manière autonome.
- Les emprunts au niveau des fonds sont habituellement limités à des facilités destinées aux souscriptions qui sont adossées aux engagements de capital envers les fonds.
- Les obligations financières ne sont assorties d'aucun recours contre la Société.

Notre approche globale consiste à maintenir des niveaux appropriés de liquidités à l'échelle de l'organisation pour financer les activités d'exploitation, d'aménagement et d'investissement et pour répondre aux besoins non prévus. Les éléments clés de notre stratégie de financement sont les suivants :

L'un des éléments clés de notre stratégie de financement consiste à maintenir des liquidités importantes au niveau de la Société, principalement sous forme de trésorerie, d'actifs financiers et de lignes de crédit inutilisées.

Au sein de nos sociétés liées perpétuelles et de nos fonds privés, nous nous efforçons de :

- veiller à ce que nos sociétés liées perpétuelles soient en mesure de financer leurs activités de façon autonome, sans recourir à l'appui de la Société;
- structurer les emprunts et les autres obligations financières liés à nos actifs ou aux sociétés comprises dans notre portefeuille au sein de nos fonds privés de manière à présenter une structure du capital stable à des niveaux attrayants pour les investisseurs, durables et qui résistent aux cycles d'affaires;
- nous assurer que la majeure partie de cette dette soit de qualité supérieure, toutefois, nous pouvons périodiquement emprunter à des niveaux inférieurs dans le cadre de certaines de nos activités, lorsque les emprunts sont soigneusement structurés et surveillés;
- fournir un recours seulement contre les entreprises ou les actifs précis faisant l'objet d'un financement, sans garanties réciproques ou garanties de la société mère;
- faire correspondre la durée de notre dette à celle des contrats de location ou contrats sous-jacents, ainsi que la monnaie dans laquelle sont libellés les emprunts à celle dans laquelle sont libellés les actifs grevés, de sorte que l'exposition au risque restante se rapporte à la valeur nette réelle du placement.

Capacités d'exploitation

Expertise opérationnelle

Nous avons environ 180 000 employés à l'échelle mondiale qui contribuent à maximiser la valeur et les flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation.

Nous sommes d'avis qu'il est essentiel de posséder une solide expérience en matière d'exploitation afin de maximiser l'efficacité et la productivité et, ultimement, les rendements. Pour ce faire, nous maintenons une culture axée sur le long terme, l'harmonisation des intérêts et la collaboration par l'intermédiaire des personnes que nous recrutons et de notre philosophie d'exploitation. Cette expertise opérationnelle interne issue de nos racines à titre de propriétaire-exploitant se révèle d'une valeur inestimable quand vient le temps de conclure des acquisitions et de mettre en œuvre des projets d'aménagement et d'investissement créateurs de valeur.

Mobiliser des capitaux

En tant que gestionnaire d'actifs, nous commençons par créer de nouveaux fonds et d'autres produits de placement pour les investisseurs, lesquels nous fournissent des capitaux à investir, sur lesquels nous gagnons des honoraires de gestion de base, des distributions incitatives et des revenus en fonction du rendement, comme un intéressement aux plus-values. Par conséquent, nous créons de la valeur en augmentant le montant de nos capitaux générant des honoraires et en obtenant un rendement solide sur les placements, ce qui donne lieu à une hausse des flux de trésorerie et de la valeur des actifs.

Repérer et acquérir des actifs de grande qualité

Nous avons adopté une approche fondée sur la valeur pour investir et attribuer les capitaux. Nous croyons que notre approche disciplinée, notre présence mondiale et notre expertise opérationnelle nous permettent de repérer une vaste gamme d'occasions, et d'investir dans des valeurs attrayantes et de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque. Nous tirons aussi parti de notre expertise considérable en ce qui a trait à la mise en œuvre de restructurations du capital, de transformations des activités et d'importants projets d'aménagement et d'investissement, ce qui nous donne des occasions supplémentaires d'investir des capitaux.

Obtenir du financement à long terme

Nous finançons nos activités principalement par l'intermédiaire de financements à long terme de première qualité et la majeure partie de notre capital provient de financements par capitaux propres distincts pour chaque actif, en recourant le moins possible à d'autres secteurs de l'entreprise. Nous avons recours à des emprunts généraux relativement modestes qui nous procurent une souplesse d'exploitation et nous permettent d'optimiser les rendements. Cette approche nous procure une importante stabilité, améliore notre capacité à résister aux ralentissements financiers et permet à nos équipes de direction de mettre l'accent sur les activités et sur d'autres projets de croissance.

Accroître la valeur et les flux de trésorerie grâce à l'expertise opérationnelle

Nos capacités en matière d'exploitation solides qui ont fait leurs preuves nous permettent d'accroître la valeur des actifs liés à nos entreprises, ainsi que les flux de trésorerie qu'ils génèrent, en plus de nous aider à protéger le capital dans des conditions défavorables. Grâce à notre expertise opérationnelle, à nos capacités d'aménagement et à un financement efficace, nous pouvons faire en sorte que le plein potentiel de création de valeur d'un placement soit réalisé; selon nous, il s'agit de l'un de nos avantages concurrentiels les plus importants.

Obtenir des capitaux au moyen de la vente ou du refinancement d'actifs

Nous surveillons activement les occasions de vendre ou de refinancer les actifs pour générer un produit; pour nos fonds à durée de vie limitée, nous remboursons les capitaux aux investisseurs, et dans le cas de nos fonds perpétuels, nous réinvestissons les capitaux pour améliorer les rendements. Souvent, le remboursement des capitaux provenant des fonds privés met fin au processus de placement, fixe les rendements pour les investisseurs et donne lieu à un revenu en fonction du rendement.

Notre cycle d'exploitation mène à la création de valeur

Nous créons de la valeur en gagnant des rendements robustes sur nos placements, qui s'accumulent au fil du temps et font augmenter nos capitaux générant des honoraires. En créant de la valeur pour nos investisseurs et nos actionnaires, nous faisons augmenter les honoraires et l'intéressement aux plus-values reçus au sein de notre entreprise de gestion d'actifs et générons des flux de trésorerie qui donnent lieu à une accumulation de valeur qui s'ajoute à notre capital investi.

Gestion des risques

Notre approche

Mettre l'accent sur une culture de gestion des risques	Exécution partagée	Surveillance et coordination
Maintenir une culture de gestion des risques efficace afin d'harmoniser notre stratégie d'affaires et nos activités avec notre appétit pour le risque.	Les divisions et les groupes fonctionnels sont principalement responsables d'identifier et de gérer les risques associés à leurs activités.	Approche et pratiques uniformes dans l'ensemble des divisions et des groupes fonctionnels et gestion coordonnée des risques communs.

Gérer les risques est une partie intégrante essentielle de nos activités. Nous avons une approche de gestion des risques bien établie, proactive et disciplinée qui est fondée sur des méthodes d'exploitation claires et sur une culture de gestion des risques solide. Nous nous assurons d'avoir la capacité et la résilience nécessaires pour réagir aux environnements changeants en évaluant tant les risques actuels que les risques émergents. Nous respectons un cadre et une méthodologie de gestion des risques solides conçus pour permettre une gestion globale et cohérente des risques dans l'ensemble de l'organisation. Nous utilisons un processus complet et intégré d'évaluation des risques pour identifier et évaluer les secteurs de risque de l'entreprise, tels que le capital humain, les changements climatiques, la situation de trésorerie, les perturbations, la conformité à la réglementation et d'autres risques stratégiques, financiers et opérationnels. Les approches et les pratiques de gestion et d'atténuation sont adaptées aux zones de risque spécifiques et sont exécutées par les divisions et les groupes fonctionnels pour leurs activités et domaines de responsabilité, avec une coordination et une surveillance appropriées par l'entremise de processus de surveillance et de production de rapports.

Effectif

Nous comptons sur les services d'environ 1 000 professionnels en matière de placement et 180 000 employés dans plus de 30 pays partout dans le monde.

CODE DE DÉONTOLOGIE DES AFFAIRES

Notre code de déontologie des affaires (le « Code ») établit la conduite attendue de nos administrateurs, dirigeants et salariés, ainsi que celle des filiales et des sociétés liées contrôlées de la Société, en matière d'honnêteté, d'intégrité et de conformité à toutes les exigences juridiques et réglementaires. Le 4 mars 2022, le conseil d'administration de la Société (le « conseil d'administration » ou le « conseil ») a approuvé le Code, dont on peut se procurer des exemplaires sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») à l'adresse www.sedar.com et sur l'Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval System (« EDGAR ») à l'adresse www.sec.gov/edgar, ainsi que sur notre site Web, à l'adresse www.brookfield.com, sous Shareholders/Brookfield Asset Management/Corporate Governance/Governance Documents.

CONTEXTE COMMERCIAL ET RISQUES

Nos activités continuent de faire face à certains risques microéconomiques et macroéconomiques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et la valeur de nos capitaux propres. Pour obtenir de l'information sur les facteurs de risque liés à la Société et à ses activités, se reporter à la rubrique « Contexte commercial et risques », aux pages 112 à 137 de notre rapport de gestion, lesquelles sont intégrées par renvoi dans cette notice annuelle et sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov/edgar.

GESTION DES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (LES « FACTEURS ESG »)

Les facteurs ESG et Brookfield

Notre philosophie d'affaires repose sur notre conviction qu'il est fondamental d'agir de manière responsable à l'égard de nos parties prenantes pour exploiter une entreprise productive, rentable et durable, et que création de valeur et développement durable sont des objectifs complémentaires. Ce point de vue s'appuie sur ce que nous avons appris tout au long de nos 120 ans d'expérience à titre de propriétaire et d'exploitant d'actifs à long terme, dont bon nombre constituent le fondement de l'économie mondiale. Fidèles à notre orientation à long terme, nous mettons en œuvre de solides programmes liés aux facteurs ESG dans l'ensemble de notre entreprise de gestion d'actifs et de nos entreprises sous-jacentes, ce qui a toujours été une grande priorité pour nous.

Notre approche à l'égard de la gestion des facteurs ESG repose sur les principes directeurs suivants :

Atténuer l'incidence de nos activités sur l'environnement :

- S'efforcer de réduire au minimum l'impact environnemental de nos activités et améliorer notre utilisation efficiente des ressources au fil du temps
- Atteindre l'objectif de la carboneutralité d'ici 2050

Assurer le bien-être et la sécurité des employés :

- Favoriser un milieu de travail positif fondé sur le respect des droits de la personne, la valorisation de la diversité et une politique de tolérance zéro à l'égard de la discrimination, de la violence ou du harcèlement en milieu de travail
- Appliquer des pratiques de santé et de sécurité de haut niveau pour atteindre l'objectif d'éliminer les incidents graves liés à la sécurité

Maintenir de bonnes pratiques de gouvernance :

- Respecter les normes d'éthique les plus élevées en exerçant des activités conformément à notre code de déontologie des affaires
- Maintenir de solides relations avec les parties prenantes grâce à la transparence et à la participation active

Être une entreprise socialement responsable :

- Veiller à ce que les intérêts, la sécurité et le bien-être des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités soient intégrés à nos décisions d'affaires
- Favoriser la philanthropie et le bénévolat de nos employés

Gouvernance liée aux facteurs ESG

En définitive, il incombe au conseil d'administration de la Société, par l'entremise de son comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature, de superviser la stratégie de Brookfield en ce qui a trait aux facteurs ESG et, tout au long de l'exercice, il reçoit régulièrement des mises à jour sur les initiatives liées aux facteurs ESG de la Société. Chaque aspect des facteurs ESG est supervisé par certains membres de la haute direction de la Société et de chacune de nos divisions, qui sont chargés de diriger les initiatives liées aux facteurs ESG en fonction de nos impératifs commerciaux, de l'évolution du secteur et des meilleures pratiques, dans chaque cas avec l'appui de professionnels en gestion d'actifs de chacune de ces parties.

Intégration des facteurs ESG dans le processus de placement

Au cours de la phase initiale du contrôle diligent d'un placement, nous définissons de façon proactive les occasions et les risques significatifs relatifs aux facteurs ESG liés à l'actif en question. Nous tirons parti de notre expertise en matière de placements et d'exploitation et nous suivons des lignes directrices propres au secteur qui tiennent compte des directives du Sustainability Accounting Standards Board (le « SASB »). En outre, nous avons élaboré une évaluation exhaustive du risque lié aux changements climatiques, dictée par l'alignement de nos pratiques avec les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (le « GIFCC ») et par l'importance que nous attachons à la carboneutralité. Cette évaluation des risques fournit un cadre pour évaluer les occasions et les risques liés aux changements climatiques, tant les risques physiques que les risques liés à la transition énergétique. Nous avons également ajouté une évaluation distincte des risques liés aux droits de la personne et à l'esclavage moderne à notre processus de contrôle diligent, dans le but d'atténuer les risques d'esclavage moderne et de violations des droits de la personne liés aux placements

potentiels, y compris en ce qui a trait aux chaînes d'approvisionnement. Nous procédons à un contrôle diligent plus approfondi si nécessaire, en collaborant avec des experts internes et des conseillers tiers, au besoin.

Tous les placements effectués par Brookfield doivent être approuvés par le comité de placement concerné, qui prend sa décision en fonction d'un ensemble de critères prédéterminés. Pour faciliter cette tâche, les équipes de placement présentent au comité les avantages de la transaction et les risques significatifs, les mesures d'atténuation et les occasions d'amélioration importantes, y compris à l'égard des facteurs ESG, comme les risques liés à la corruption, les risques liés à la santé et à la sécurité et les risques environnementaux et sociaux.

Dans le cadre de chaque acquisition, les équipes de placement créent un plan d'intégration sur mesure incluant, entre autres, l'examen de questions significatives liées aux facteurs ESG. Brookfield cherche à faire progresser les initiatives liées aux facteurs ESG et à améliorer la performance liée aux facteurs ESG afin de favoriser la création de valeur à long terme, ainsi que de gérer les risques connexes. Cet objectif s'explique par le fait que nous avons observé et continuons de constater une forte corrélation entre la gestion de ces considérations et l'amélioration des rendements des placements. Il incombe aux équipes de direction de chaque société comprise dans le portefeuille de gérer les occasions et les risques liés aux facteurs ESG tout au long du cycle de vie d'un placement, avec l'appui de l'équipe de placement concernée. Il est important de conjuguer la responsabilité et l'expertise locales avec les capacités de placement et d'exploitation de Brookfield pour gérer un large éventail de types d'actifs dans l'ensemble des territoires couverts.

Lorsque nous préparons un actif en vue de son dessaisissement, nous établissons des plans d'affaires solides qui présentent le potentiel de création de valeur découlant de plusieurs facteurs différents, y compris les facteurs ESG. Nous préparons également des données qualitatives et quantitatives qui résument la performance du placement en ce qui a trait aux facteurs ESG et qui fournissent une compréhension globale de la façon dont Brookfield a géré le placement au cours de la période de détention.

Un sommaire de certaines des initiatives liées aux facteurs ESG que nous avons entreprises en 2021 est présenté ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter au plus récent rapport sur les facteurs ESG de Brookfield, qui se trouve à la page « Responsabilité » du site Web brookfield.com.

Facteurs environnementaux

Volonté d'atteindre la carboneutralité

Nous visons à atteindre l'objectif de la carboneutralité d'ici 2050. Nous sommes d'avis que la transition vers la carboneutralité représente une occasion d'investissement énorme, estimée entre 3,5 et 5,0 billions de dollars par année, et qu'elle nécessitera d'importants ajustements économiques et une éventuelle refonte de presque chaque secteur. Nous sommes déterminés à faire notre part pour contribuer aux efforts mondiaux de décarbonisation.

Pour officialiser notre contribution, en mars 2021, Brookfield est devenue signataire du projet Net Zero Asset Managers. En participant à ce projet : i) nous travaillerons à l'établissement d'objectifs de décarbonisation conformes à l'intention d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 pour tous les actifs sous gestion; ii) nous fixerons un objectif intermédiaire selon lequel une certaine proportion de nos actifs sera gérée en fonction de l'atteinte de la carboneutralité et devra atteindre une cible de réduction des émissions d'ici 2030; et iii) nous passerons en revue cet objectif intermédiaire au moins tous les cinq ans, en vue d'accroître la proportion d'actifs sous gestion couverts jusqu'à ce que la totalité des actifs soit incluse. Dans un premier temps, nous travaillons à la création d'un inventaire cohérent des émissions de GES dans l'ensemble des sociétés comprises dans notre portefeuille et nous sommes en train d'établir un objectif intermédiaire définissant la proportion d'actifs qui sera gérée en fonction de l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2030.

Nous sommes d'avis que bon nombre de nos entreprises en exploitation sont en bonne position pour jouer un rôle essentiel dans la transition vers la carboneutralité. Nous sommes l'un des plus importants propriétaires et exploitants mondiaux axés strictement sur les centrales hydroélectriques, éoliennes et solaires et nous disposons d'un important portefeuille de biens immobiliers destinés à l'aménagement. De plus, nous sommes l'un des plus grands propriétaires immobiliers du monde, et la majorité de nos immeubles de bureaux et d'immeubles de commerce de détail ont obtenu des certificats de construction écologique, ce qui prouve qu'ils respectent des normes rigoureuses de durabilité environnementale. Enfin, nos activités liées aux infrastructures et au capital-investissement englobent une gamme diversifiée d'actifs, dont bon nombre non seulement constituent en partie le fondement de l'économie mondiale, mais sont également bien positionnés pour générer des résultats positifs sur le plan environnemental.

En 2021, nous avons lancé BGTF, le premier fonds à vocation sociale de Brookfield, qui investira dans la transition mondiale vers la carboneutralité. Plus précisément, le fonds se concentrera sur les placements qui contribuent à la décarbonisation de l'économie mondiale en visant trois thèmes principaux : i) les nouvelles constructions de production d'énergie renouvelable et les technologies connexes qui fournissent une capacité supplémentaire à la combinaison énergétique; ii) la transformation de sociétés exerçant des activités dans des industries telles que l'acier, le ciment et les produits chimiques, qui doivent pouvoir compter à la fois sur la production d'énergie renouvelable pour réduire leur empreinte carbone et sur les capitaux pour décarboniser leurs processus de production; et iii) la fourniture de capitaux aux producteurs d'électricité pour leur permettre de passer du charbon au gaz, et du gaz aux énergies renouvelables. Nous en sommes aux dernières étapes de la clôture de ce fonds de 15 G\$ et nous avons déjà commencé à en investir les capitaux.

Finance durable

Nous avons continué d'être actifs sur le marché de la finance durable, nos émissions d'obligations vertes et de titres hybrides, de titres d'emprunt liés à la durabilité et de prêts liés à la durabilité ayant atteint 8 G\$ en 2021, en hausse par rapport à 3,6 G\$ en 2020. Nous avons également publié le document Brookfield Asset Management Green Bond and Preferred Securities Framework, qui présente le processus d'évaluation et de sélection des placements admissibles, l'utilisation et la gestion du produit ainsi que la fréquence et le format de présentation de l'information financière.

Alignement des pratiques sur les recommandations du GIFCC

En 2021, nous avons adhéré aux recommandations du GIFCC, et bon nombre des initiatives susmentionnées ont également traité à nos efforts continus visant à nous aligner sur ces recommandations. Cet alignement se traduit par l'intégration de considérations liées aux changements climatiques dans notre stratégie par l'entremise de notre engagement envers l'atteinte de la carboneutralité, de nos efforts en matière de financement durable et du lancement de notre premier fonds de transition énergétique. En outre, en 2021, nous avons également entrepris une évaluation des risques liés au climat afin de mieux comprendre les possibles risques physiques et risques liés à la transition énergétique, ainsi que les occasions, dans l'ensemble de nos entreprises. Nous tirons parti des résultats de cette évaluation pour trouver des moyens d'améliorer notre approche en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces derniers, et nous continuons d'intégrer ces facteurs à nos stratégies d'affaires et d'investissement.

Enfin, nous continuons d'aligner nos pratiques sur les recommandations du GIFCC et entendons publier en 2023 les informations à fournir selon le GIFCC pour l'exercice 2022.

Facteurs sociaux

Diversité, équité et inclusion

Nous reconnaissons que nos gens sont les moteurs de notre succès. Le perfectionnement de nos 2 300 employés en gestion d'actifs et le maintien de leur engagement constituent certaines de nos principales priorités. Nous visons à créer un environnement qui repose sur des relations solides et qui favorise le perfectionnement de notre main-d'œuvre, et au sein duquel des personnes de divers horizons peuvent prospérer. En 2021, nous avons continué de nous assurer que nos efforts en matière d'attraction et de maintien en poste des talents ainsi qu'en matière de diversité, d'équité et d'inclusion soient conformes aux pratiques exemplaires.

Notre approche à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion a été mûrement réfléchie et est intégrée à nos processus et à nos projets de développement du capital humain. Plus précisément, au cours des cinq derniers exercices, nous avons plus que doublé notre effectif et avons augmenté de 140 % la représentation féminine aux échelons les plus élevés de l'organisation. La représentation des femmes parmi les associés directeurs et directeurs généraux a augmenté, passant de 7 % à 19 %, et celle parmi les vice-présidents principaux, de 15 % à 33 %.

De plus, en 2021, nous avons lancé un processus mondial visant à permettre aux employés de définir eux-mêmes leur appartenance à un groupe ethnique. Cette information nous aidera à cerner les domaines d'intérêt particulier liés à l'accroissement de la diversité ethnique. Notre taux de réponse dans les pays comptant plus de 100 employés (États-Unis, Canada, Australie, Royaume-Uni et Brésil) s'est établi à 92 %. Le tableau qui suit dresse le portrait actuel de notre diversité.

Mesures mondiales de diversité ethnique

Caucasien	55 %
Asiatique	21 %
Noir	4 %
Hispanique	3 %
Deux groupes ethniques ou plus	7 %
N'a pas répondu ou a refusé de définir son groupe ethnique	10 %

Le fait d'avoir une main-d'œuvre diversifiée renforce notre culture de collaboration et notre capacité à former les membres de l'équipe et à maintenir l'engagement de la main-d'œuvre. Nous cherchons à favoriser un milieu de travail diversifié et inclusif en nous assurant que nos dirigeants comprennent leur rôle dans la création d'un milieu inclusif et en cherchant toujours à mettre en œuvre des processus rigoureux de gestion des talents qui visent à atténuer l'incidence des préjugés inconscients. Nous sommes d'avis que ces priorités sont essentielles à l'amélioration de la diversité et de l'inclusion au sein de notre milieu de travail, où l'avancement professionnel est directement lié au rendement et à l'harmonisation avec nos valeurs de la prise de décisions en intense collaboration et selon une orientation à long terme.

Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail continuent de faire partie intégrante de la gestion de nos entreprises. Comme le risque lié à la santé et à la sécurité varie selon les industries, les secteurs et la nature des activités, nous insistons sur l'importance que nos entreprises en exploitation soient directement responsables de la gestion des risques et de la présentation de l'information s'y rapportant dans le cadre de leurs activités, et que Brookfield offre du soutien et une surveillance stratégique au conseil d'administration de l'entreprise (ou à un organisme de gouvernance semblable). Pour plus de détails sur notre cadre de santé et de sécurité, en ce qui a trait à nos entreprises en exploitation, se reporter au plus récent rapport sur les facteurs ESG de Brookfield.

Droits de la personne et esclavage moderne

En matière de lutte contre l'esclavage moderne, notre approche se veut à la mesure des risques auxquels nous sommes confrontés, qui varient en fonction du territoire, de l'industrie et du secteur. En 2021, nous avons élargi notre politique sur l'esclavage moderne et la traite des personnes au Royaume-Uni pour en faire une politique mondiale sur l'esclavage moderne qui couvre toutes les entités de Brookfield et fournit des directives sur les mesures visant à prévenir et à détecter l'esclavage moderne. En outre, nous avons instauré plusieurs autres politiques et procédures qui fournissent des directives sur l'identification des risques liés à l'esclavage moderne et les mesures à prendre pour atténuer ces risques, notamment notre code de conduite, nos directives de gestion des fournisseurs, nos lignes directrices sur le contrôle diligent des facteurs ESG, notre programme de lutte contre les pots-de-vin et la corruption, notre programme de lutte contre le blanchiment d'argent et notre programme de dénonciation. Les équipes de la haute direction des sociétés comprises dans notre portefeuille sont chacune chargées d'identifier et de gérer les risques liés à l'esclavage moderne et aux droits de la personne pour leur entreprise.

Dans certains territoires et pour certaines fonctions, les employés reçoivent une formation sur l'esclavage moderne dans le cadre du processus d'intégration et ont accès à de la formation continue, au besoin. Plus particulièrement, nous formons régulièrement des employés qui exercent des fonctions comportant un risque accru, comme l'approvisionnement. Nous encourageons également les employés, les fournisseurs et les partenaires commerciaux à faire part de leurs préoccupations conformément à notre politique de dénonciation.

Nous sommes conscients du fait que les risques liés à l'esclavage moderne et à la traite des personnes sont complexes et en constante évolution, et nous continuerons de travailler à l'atténuation de ces risques dans le cadre de nos activités.

Mise à jour sur la COVID-19

La pandémie a imposé des contraintes importantes à tous nos employés, et une coordination étroite à l'échelle de l'organisation, une communication accrue avec les investisseurs et les employés et un profond engagement auprès des collectivités et des autres parties prenantes partout dans le monde ont donc été nécessaires. Au cours de cette période, notre expérience nous a permis de consolider ce que nous considérons comme les principales forces de Brookfield : l'adhésion à un modèle économique qui favorise la résilience, le maintien d'une perspective à long terme, surtout en période d'incertitude et de volatilité, le maintien d'une culture d'entreprise collaborative et la mise à profit de nos actifs et de nos ressources pour la collectivité. Il faudra probablement des années pour comprendre l'ampleur de l'incidence mondiale de la pandémie. Cependant, nous croyons que nous sommes devenus plus résilients, plus flexibles et, d'une certaine façon, plus connectés que jamais.

Gouvernance

Nous reconnaissons qu'une gouvernance solide est essentielle à la durabilité des activités commerciales, et nous visons à mener nos activités conformément aux normes éthiques et juridiques les plus élevées.

Lignes directrices relatives au vote par procuration

En 2021, Brookfield a officiellement établi des lignes directrices relatives au vote par procuration, qui s'appliquent lorsque Brookfield vote par procuration pour ses propres comptes et pour ceux de ses clients. Ces lignes directrices font en sorte que nous votons dans l'intérêt supérieur de nos investisseurs, conformément aux conventions de vote par procuration applicables et conformément au mandat de placement. Bien que nos placements dans des titres cotés en bourse soient modestes par rapport à nos actifs sous gestion, nous avons jugé important de consigner officiellement la variété des facteurs ESG que nous évaluons pour déterminer si un vote par procuration est dans l'intérêt du client, y compris l'égalité des sexes, la diversité au sein du conseil, l'écologie et la durabilité, les changements climatiques, l'éthique, les droits de la personne, et la sécurité et la confidentialité des données. Dans le cadre de nos lignes directrices en matière de vote par procuration, Brookfield a créé un comité de vote par procuration composé de hauts dirigeants de Brookfield et qui supervise le vote par procuration dans l'ensemble de nos placements.

Réglementation liée aux facteurs ESG

Nous visons à maintenir de solides pratiques de gouvernance, et nous surveillons activement la proposition de lois, de réglementation et de pratiques du marché en matière de gestion des facteurs ESG, ainsi que leur évolution, dans tous les territoires où nous exerçons nos activités. Cela inclut, par exemple, le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers de l'UE et le règlement sur la taxonomie de l'UE, ainsi que la création récemment annoncée de l'International Sustainability Standards Board. Nous nous efforçons d'améliorer et d'affiner continuellement nos processus en participant activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouvelles normes et pratiques exemplaires dans le secteur.

Confidentialité des données et cybersécurité

La confidentialité des données et la cybersécurité demeurent pour nous les principaux aspects à prendre en considération en ce qui a trait aux facteurs ESG. En 2022, nous avons entrepris des initiatives visant à accroître davantage nos capacités en matière de protection des données et de renseignement sur les menaces, et nous avons travaillé à l'amélioration de nos processus de gestion des risques liés aux tiers. Nous examinons et mettons à jour notre programme de cybersécurité chaque année, et une partie externe effectue régulièrement des évaluations du niveau de maturité de notre programme en se fondant sur le cadre de cybersécurité du NIST. Les résultats de l'évaluation du niveau de maturité selon le cadre de cybersécurité du NIST effectuée en 2021 ont confirmé la solidité de notre programme. Enfin, en plus de la formation obligatoire continue en matière de cybersécurité offerte à tous les employés, nous avons amélioré nos simulations d'hameçonnage pour y inclure l'ingénierie sociale.

Affiliations et partenariats liés aux facteurs ESG

Enfin, nous continuons d'aligner nos pratiques commerciales sur les cadres prépondérants en matière d'investissement responsable et contribuons activement à des forums sectoriels et à d'autres organisations. Nous sommes signataires des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations Unies, ce qui démontre que nous avons continuellement à cœur l'investissement responsable et les pratiques exemplaires relatives à la gestion des facteurs ESG. En tant que participant à des organisations comme celle des Principes pour l'investissement responsable, le GIFCC et le NZAM, nous sommes déterminés à assurer une mobilisation et une gestion constantes et à promouvoir, tant auprès des sociétés comprises dans notre portefeuille qu'auprès du secteur de la gestion d'actifs en général, d'excellentes pratiques liées à la gestion des facteurs ESG conçues de manière à accroître la valeur de nos actifs et de nos activités. De plus, en étant membres de ces organisations et d'autres forums du secteur, nous participons activement aux discussions visant à favoriser la sensibilisation aux facteurs ESG dans les marchés privés et publics et à améliorer nos rapports et nos protocoles conformément aux pratiques exemplaires en constante évolution.

PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Au nom de toutes les parties prenantes, le conseil d'administration et la direction de la Société sont résolus à faire preuve d'excellence en matière de gouvernance d'entreprise à tous les niveaux de l'organisation. Nous sommes d'avis que les administrateurs de la Société ont les bons outils pour représenter les intérêts de la Société et de ses parties prenantes, grâce à un président indépendant qui dirige un conseil qui fait une place à la diversité et qui est doté d'une expérience d'affaires mondiale et d'aptitudes de gouvernance éprouvées. Nous nous efforçons continuellement de nous assurer que nous possédons de saines pratiques en matière de gouvernance afin de maintenir la confiance des investisseurs. Nous revoyons régulièrement notre approche de gouvernance en tenant compte de l'évolution des lois, des lignes directrices et des pratiques exemplaires. Notre conseil d'administration estime que nos politiques et pratiques de gouvernance d'entreprise, de même que les informations que nous fournissons à ce sujet, sont appropriées, efficaces et conformes aux lignes directrices posées par les autorités de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Notre conseil d'administration est d'avis que la communication avec les actionnaires est un élément essentiel à une bonne gouvernance et il encourage tous les actionnaires à exprimer leur opinion, y compris par une résolution consultative des actionnaires sur la rémunération de la direction, qui est chaque année soumise au vote des détenteurs d'actions de catégorie A.

La Société décrit son engagement envers la bonne gouvernance dans l'énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise (l'« énoncé »), qui est publié chaque année dans la circulaire d'information de la direction de la Société (la « circulaire ») et envoyé par courrier aux actionnaires qui en font la demande. Cet énoncé est aussi disponible sur notre site Web, à l'adresse www.brookfield.com, sous Shareholders/Brookfield Asset Management/Corporate Governance/Governance Documents.

Les documents suivants qui définissent notre approche de gouvernance sont également publiés sur notre site Web : le mandat du conseil; la charte des responsabilités des administrateurs; les chartes des quatre comités permanents du conseil (le comité d'audit, le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature, le comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération, et le comité de gestion des risques); les descriptions des postes du conseil; la politique en matière de présentation de l'information et notre Code.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Administrateurs de la Société

Les administrateurs de la Société sont élus tous les ans et exercent leurs fonctions jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société ou jusqu'à ce que leurs remplaçants soient élus ou nommés. À la date de la présente notice annuelle, le conseil se compose des administrateurs présentés ci-après. Certains renseignements importants concernant chacun des administrateurs actuels sont présentés. Chaque administrateur a été nommé pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires, qui se tiendra le 10 juin 2022, ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé.

Administrateurs

<i>Nom, municipalité de résidence</i>	<i>Administrateur depuis</i>	<i>Fonction principale</i>
M. ELYSE ALLAN ^{1,5} Toronto (Ontario), Canada	2015	Ancienne présidente et chef de la direction, General Electric Canada Company Inc. et ancienne vice-présidente, General Electric Company, un groupe industriel numérique mondial
JEFFREY M. BLIDNER Toronto (Ontario), Canada	2013	Vice-président du conseil, Brookfield Asset Management Inc.
ANGELA F. BRALY ^{1,2} Indianapolis, Indiana, États-Unis	2015	Ancienne présidente du conseil, présidente et chef de la direction, WellPoint, Inc. (maintenant connue sous la dénomination Anthem, Inc.), une société de soins de santé
JACK L. COCKWELL Toronto (Ontario), Canada	1979	Président du conseil, Brookfield Partners Foundation
MARCEL R. COUTU ^{1,2,4} Calgary (Alberta), Canada	2006	Ancien président et chef de la direction, Canadian Oil Sands Limited, le plus important investisseur dans la coentreprise Syncrude, et ancien président du conseil, Syncrude Ltd.
BRUCE FLATT Londres, Royaume-Uni / New York, New York, États-Unis / Toronto (Ontario), Canada	2001	Chef de la direction, Brookfield Asset Management Inc.
JANICE FUKAKUSA ^{1,2} Toronto (Ontario), Canada	2020	Ancienne chef de l'administration et chef des finances, Banque Royale du Canada, une société multinationale canadienne de services financiers
MAUREEN KEMPSTON DARKES ^{1,4,5} Lauderdale-by-the-Sea, Floride, États-Unis / Toronto (Ontario), Canada	2008	Ancienne présidente, Amérique latine, Afrique et Moyen-Orient, General Motors Corporation, un fabricant de véhicules automobiles
BRIAN D. LAWSON Toronto (Ontario), Canada	2018	Vice-président du conseil, Brookfield Asset Management Inc.
HOWARD S. MARKS New York, New York, États-Unis	2020	Coprésident du conseil, Oaktree Capital Group, LLC
L'HON. FRANK J. MCKENNA ^{1,3} Cap-Pelé (Nouveau-Brunswick), Canada / Toronto (Ontario), Canada	2006	Président du conseil, Brookfield Asset Management Inc. et vice-président du conseil, Groupe financier Banque TD, une institution financière
RAFAEL MIRANDA ^{1,2} Madrid, Espagne	2017	Ancien chef de la direction, Endesa, S.A., la plus grande société de services publics d'électricité d'Espagne
LORD O'DONNELL Londres, Royaume-Uni	2013	Président du conseil de Frontier Economics Limited, un groupe-conseil en microéconomie, et conseiller principal auprès de Brookfield en Europe
HUTHAM S. OLAYAN ^{1,5} New York, New York, États-Unis	2021	Présidente du conseil, The Olayan Group et ancienne présidente et chef de la direction, Olayan America, un investisseur international privé
SEEK NGEE HUAT ^{1,3} Singapour	2012	Ancien président, GIC Real Estate Pte Ltd. et ancien président du conseil, Global Logistic Properties Ltd. et président du conseil, GLP IM Holdings Limited
DIANA L. TAYLOR ^{1,3,4} New York, New York, États-Unis	2012	Ancienne vice-présidente du conseil, Solera Capital LLC, une société d'investissement de capitaux privés du marché intermédiaire

1. Administrateur indépendant

2. Membre du comité d'audit

3. Membre du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature

4. Membre du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération

5. Membre du comité de gestion des risques

Tous les administrateurs occupent les fonctions qui leur sont attribuées dans le tableau ci-dessus depuis les cinq dernières années, à l'exception de M. Blidner qui était associé directeur de la Société avant sa nomination en 2017 au poste de vice-président du conseil, et de M. Lawson qui était chef des finances de la Société avant sa nomination en 2020 au poste de vice-président du conseil.

Hauts dirigeants de la Société

Les noms des hauts dirigeants de la Société au 4 mars 2022, leur lieu de résidence, leurs fonctions actuelles et leur date de nomination figurent ci-dessous :

Hauts dirigeants

<i>Nom</i>	<i>Résidence</i>	<i>Fonction actuelle</i>	<i>Date de nomination</i>
BRUCE FLATT	Londres, Royaume-Uni New York, New York, États-Unis Toronto (Ontario), Canada	Associé directeur et chef de la direction	2002
NICHOLAS H. GOODMAN	Toronto (Ontario), Canada	Associé directeur et chef des finances	2020
JUSTIN B. BEBER	Toronto (Ontario), Canada	Associé directeur et chef des affaires juridiques	2018
CRAIG W.A. NOBLE	Toronto (Ontario), Canada	Associé directeur et chef de la direction des placements alternatifs	2019
LORI A. PEARSON	Toronto (Ontario), Canada	Associée directrice et chef de l'exploitation	2016
SACHIN G. SHAH	Toronto (Ontario), Canada	Associé directeur et chef des placements de la Société, chef de la direction des solutions d'assurance de Brookfield et vice- président du conseil du groupe de l'énergie renouvelable de Brookfield	2020
BRIAN W. KINGSTON	New York, New York, États-Unis	Associé directeur et chef de la direction du secteur Immobilier	2007
CYRUS MADON	Toronto (Ontario), Canada	Associé directeur et chef de la direction du secteur Capital-investissement	2005
SAMUEL J.B. POLLOCK	Toronto (Ontario), Canada	Associé directeur et chef de la direction du secteur Infrastructures	2003
CONNOR D. TESKEY	Londres, Royaume-Uni	Associé directeur, chef de la direction du secteur Énergie renouvelable et transition énergétique, et chef de la Société en Europe	2020

Tous les hauts dirigeants occupent les fonctions qui leur sont attribuées dans le tableau ci-dessus depuis les cinq dernières années, à l'exception de M. Beber qui était associé directeur de la Société, chef des projets stratégiques du groupe d'infrastructure de Brookfield avant sa nomination en 2018 au poste de chef de la stratégie d'entreprise et chef des affaires juridiques; de M. Goodman, qui était chef des finances de Brookfield Renewable Partners, puis associé directeur et trésorier de la Société avant sa nomination en 2020 au poste de chef des finances; de M. Noble, qui était associé directeur et chef de la direction de notre division responsable des titres cotés en bourse avant sa nomination en 2019 au poste de chef de la direction des placements alternatifs de la Société; de M. Shah, qui était associé directeur et chef de la direction de Brookfield Renewable Partners avant sa nomination en 2020 au poste de chef des placements de la Société; et de M. Teskey, qui était associé directeur et chef des placements, Europe, de Brookfield Global Renewable Energy Limited avant sa nomination en 2020 au poste de chef de la direction du secteur Énergie renouvelable et transition énergétique de la Société.

Participation en actions de Brookfield des administrateurs et des hauts dirigeants

En date du 4 mars 2022, les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société, collectivement, possédaient en propriété véritable ou contrôlaient, directement ou indirectement, environ 186 millions d'actions de catégorie A, ou exerçaient une emprise sur celles-ci, ce qui représente environ 11 % des actions émises et en circulation de la Société pour cette catégorie, ce qui comprend les actions détenues par les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société en vertu de leurs participations proportionnelles par l'entremise de Partners Limited et de Partners Value Investments LP, du programme d'actions incessibles de la Société ainsi que de tous les autres titres échangeables contre des actions de catégorie A de la Société.

En ce qui a trait à la participation dans les filiales de la Société, en date du 4 mars 2022, les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société, collectivement, possédaient en propriété véritable ou contrôlaient, directement ou indirectement, 774 910 parts de société en commandite de BBU, 522 776 parts de société en commandite de BIP, 46 519 actions échangeables de catégorie A de BIPC, 198 383 parts de société en commandite de BEP et 49 595 actions échangeables de catégorie A de BEPC, ou exerçaient une emprise sur ces titres, ce qui représente moins de 1 % des titres émis et en circulation de chacune de ces catégories, respectivement.

Les actions de catégorie B de la Société sont détenues par BAM Partners Trust (« BAM Partnership »), un groupe de membres de la haute direction de longue date qui ont été désignés pour superviser la gestion des actions de catégorie B et qui détiennent les droits de bénéficiaire dans BAM Partnership, tout comme les blocs de droit de vote de son unique fiduciaire. Les droits de vote à l'égard des actions de catégorie B sont exercés sans qu'aucune personne ou entité ne contrôle seule BAM Partnership.

MARCHÉ POUR LES TITRES

Les titres cotés en bourse de la Société qui sont actuellement émis et en circulation à la date de la présente notice annuelle sont inscrits sur les bourses suivantes sous les symboles indiqués ci-dessous :

Titre	Symbole	Bourse
Actions de catégorie A	BAM	New York
	BAM.A	Toronto
Actions privilégiées de catégorie A		
Série 2	BAM.PR.B	Toronto
Série 4	BAM.PR.C	Toronto
Série 8	BAM.PR.E	Toronto
Série 9	BAM.PR.G	Toronto
Série 13	BAM.PR.K	Toronto
Série 17	BAM.PR.M	Toronto
Série 18	BAM.PR.N	Toronto
Série 24	BAM.PR.R	Toronto
Série 26	BAM.PR.T	Toronto
Série 28	BAM.PR.X	Toronto
Série 30	BAM.PR.Z	Toronto
Série 32	BAM.PF.A	Toronto
Série 34	BAM.PF.B	Toronto
Série 36	BAM.PF.C	Toronto
Série 37	BAM.PF.D	Toronto
Série 38	BAM.PF.E	Toronto
Série 40	BAM.PF.F	Toronto
Série 42	BAM.PF.G	Toronto
Série 44	BAM.PF.H	Toronto
Série 46	BAM.PF.I	Toronto
Série 48	BAM.PF.J	Toronto

L'annexe A jointe à la présente notice annuelle contient des renseignements sur le cours et le volume mensuels des titres cotés en bourse qui étaient en circulation à tout moment en 2021.

NOTATIONS ET LIQUIDITÉS

Le tableau qui suit présente les notations des titres de la Société en date de la présente notice annuelle.

	Standard & Poor's	Fitch	Moody's	DBRS
Papier commercial	A-1 ¹	F2	P-2	R-1 (faible)
Débitures et billets de premier rang	A-	A-	Baa1	A (faible)
Billets subordonnés	BBB	BBB	Baa3	BBB
Actions privilégiées	BBB ²	BBB	Non noté	Pfd-2 (faible)
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

Les notations sont importantes, car elles influent sur les coûts d'emprunt de la Société et sur sa capacité à réunir des capitaux. Une révision à la baisse des notations pourrait possiblement avoir des répercussions défavorables et réduire l'accès de la Société aux marchés financiers et accroître ses coûts d'emprunt. En vertu des modalités de nos divers accords de crédit et de nos autres documents de financement, nous sommes tenus de respecter un certain nombre de clauses restrictives financières habituelles et autres clauses restrictives; nous devons notamment maintenir des ratios de couverture du service de la dette et de levier financier, des couvertures d'assurance et, dans certaines circonstances, les notes attribuées. Ces clauses restrictives pourraient restreindre notre souplesse d'exploitation, et leur non-respect pourrait entraîner des cas de défaut aux termes des instruments qui régissent les emprunts applicables, même si nous nous sommes acquittés de nos obligations de paiement.

Les notations visent à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité du crédit d'une émission de titres. Chaque papier commercial, billet de premier rang et débiteure, billet subordonné et action privilégiée de la Société est noté par S&P Global Ratings (« S&P »), par Fitch Ratings, Inc. (« Fitch ») et par DBRS Limited (« DBRS ») tandis que son papier commercial, ses billets de premier rang et ses débiteures ainsi que ses billets subordonnés sont notés par Moody's Investors Service, Inc. (« Moody's »).

La Société a versé les honoraires liés à la notation habituels à S&P, à Fitch, à Moody's et à DBRS relativement à une partie ou à l'ensemble des notations susmentionnées. De plus, la Société a déjà fait les versements habituels en ce qui concerne d'autres services fournis à la Société par S&P, Fitch, Moody's et DBRS au cours des deux dernières années.

Les notations mentionnées aux présentes pour les titres de la Société ne sont pas des recommandations relatives à l'achat, à la détention ou à la vente de ces titres ni ne constituent un avis sur le caractère approprié de leurs cours respectifs ou la pertinence d'un placement pour un investisseur en particulier. Rien ne garantit que ces notations demeureront en vigueur pour une période donnée ni qu'elles ne seront pas révisées ou retirées totalement à tout moment par S&P, Fitch, Moody's ou DBRS ou par toutes ces agences si, à leur seule discrétion, elles déterminent que les circonstances le justifient.

Les notations de nos filiales cotées en bourse sont présentées dans les publications d'informations respectives de chacune de ces filiales, qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Le texte qui suit est une brève description des échelles de notation de chaque agence de notation.

S&P

S&P a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. S&P évalue le papier commercial, les débiteures et billets de premier rang, les billets subordonnés et les actions privilégiées au moyen des notations allant de « AAA », qui représente la notation la plus élevée, à la notation « C », qui représente la notation la plus faible, « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Afin d'établir un classement relatif au sein de ces catégories de notation, S&P peut les modifier par l'ajout d'un plus « (+) » ou d'un moins « (-) ».

S&P peut modifier davantage ses notations en précisant la stabilité et la tendance future d'une note attribuée au moyen des termes « stable », « favorable », « défavorable » et « en développement ». Les perspectives accompagnant une notation évaluent la direction potentielle d'une notation de crédit à long terme sur le moyen terme (habituellement six mois à deux ans). Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de notation ou d'une intervention future de CreditWatch³.

- ¹ Le papier commercial de la Société a obtenu la notation A-1 (moyen) en fonction de l'échelle nationale canadienne de S&P, ce qui correspond à une notation de A-1 sur l'échelle mondiale de S&P.
- ² Les actions privilégiées de la Société ont obtenu la notation P-2 en fonction de l'échelle nationale canadienne de S&P, ce qui correspond à une notation de BBB sur l'échelle mondiale de S&P.
- ³ CreditWatch souligne l'orientation potentielle d'une notation à court ou à long terme. Elle met l'accent sur les événements identifiables et les tendances à court terme qui pourraient faire en sorte que les notations soient placées sous une surveillance spéciale par S&P.

S&P attribue également des notations de crédit en fonction d'une échelle nationale qui fournissent un avis quant à la solvabilité d'un débiteur ou à sa capacité globale de respecter des obligations financières spécifiques, par rapport à d'autres émetteurs et émissions dans un pays ou une région donné. L'échelle de notation nationale canadienne est entièrement établie par l'échelle de notation mondiale applicable et aucun autre critère d'analyse n'entre dans l'établissement des notations sur l'échelle nationale canadienne.

Les notations à court terme de S&P indiquent la solvabilité d'un débiteur à l'égard de ses obligations à court terme. La Société a un programme de papier commercial américain ainsi qu'un programme de papier commercial canadien. La notation A-1, fondée sur l'échelle mondiale de S&P, est attribuée au papier commercial de la Société. Une notation A-1 attribuée à une obligation à court terme est une notation dans la catégorie la plus élevée accordée par S&P. La capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de cette obligation est solide. La notation A-1 est la plus élevée des six catégories sur l'échelle de notation à court terme mondiale. Une notation attribuée au papier commercial canadien constitue une indication prospective de la capacité d'un débiteur de respecter les engagements financiers liés à un programme de papier commercial spécifique relativement au service de la dette et à la capacité de remboursement des autres débiteurs sur les marchés des capitaux canadiens à l'égard de leurs propres obligations financières. S&P a attribué au papier commercial de la Société la notation A-1 (moyen) selon l'échelle nationale canadienne à l'égard du papier commercial, soit l'équivalent d'une notation A-1 sur l'échelle mondiale S&P. La notation A-1 (moyen) est la deuxième plus élevée de huit catégories sur l'échelle nationale canadienne à l'égard du papier commercial.

Les notations de crédit attribuées par S&P aux titres à long terme sont fondées sur l'analyse des éléments suivants : la probabilité que les paiements soient effectués (la capacité et la volonté du débiteur de remplir ses engagements financiers relativement à une obligation conformément aux modalités de celle-ci); la nature et les dispositions de l'obligation financière; la protection offerte par l'obligation financière et le rang relatif de celle-ci en cas de faillite, de restructuration ou de tout autre arrangement en vertu des lois sur la faillite et des autres lois touchant les droits des créanciers. La notation A- est attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société. Une notation A- attribuée à une obligation est toutefois plus vulnérable aux effets défavorables résultant de changements de circonstances ou liés à la conjoncture économique que des obligations figurant dans les catégories de notation supérieures. Toutefois, la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation demeure solide. La notation A- est la sous-catégorie la moins élevée de la troisième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation de crédit attribuées par S&P aux émetteurs de titres à long terme.

Une notation de BBB a été attribuée aux billets subordonnés de la Société. Une notation BBB attribuée à une obligation indique une capacité adéquate de respecter les engagements financiers. Toutefois, une conjoncture économique défavorable ou un changement de circonstances sont plus susceptibles d'affaiblir la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation. La notation BBB est la deuxième sous-catégorie sur les trois de la quatrième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation de crédit attribuées par S&P aux émetteurs de titres à long terme.

Une notation attribuée par S&P aux actions privilégiées sur l'échelle nationale canadienne constitue une indication prospective de la solvabilité d'un débiteur à l'égard d'une obligation spécifique relative à des actions privilégiées émises sur le marché canadien, relativement aux actions privilégiées émises par d'autres émetteurs sur le marché canadien. S&P a attribué aux actions privilégiées de la Société une notation de P-2 sur l'échelle nationale canadienne des actions privilégiées. La catégorie de notation P-2 est la deuxième en importance de huit catégories sur l'échelle canadienne des actions privilégiées. Sur l'échelle mondiale, S&P attribue aux actions privilégiées de la Société la notation BBB, qui correspond à une notation de P-2 sur l'échelle nationale canadienne pour les actions privilégiées. La notation BBB est la sous-catégorie médiane de la troisième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle mondiale de S&P à l'égard des actions privilégiées. Selon le système de notation de S&P, les titres notés « P-2 » présentent des paramètres de protection convenables. Toutefois, une conjoncture économique défavorable ou un changement de circonstances sont plus susceptibles d'affaiblir la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation.

Fitch

Les notations de crédit de Fitch relatives aux émetteurs constituent une opinion quant à la capacité relative d'une entité de respecter ses engagements financiers, notamment les intérêts, les dividendes sur actions privilégiées, le remboursement du capital, les réclamations d'assurance ou les obligations des contreparties. Les notations de crédit relatives aux titres et aux obligations d'un émetteur peuvent comporter une attente en matière de recouvrement. Les investisseurs utilisent les notations de crédit à titre d'indications à l'égard de la probabilité de recevoir les sommes qui leur sont dues conformément aux modalités selon lesquelles ils ont investi. Les notations de crédit attribuées par l'agence englobent l'éventail complet des entités provenant des milieux des entreprises, des organisations financières souveraines, des banques, des assurances et des finances publiques (y compris les entités supranationales et sous-nationales) et les titres et autres obligations qu'elles émettent, ainsi que les titres de financement structuré adossés à des créances ou d'autres actifs financiers.

La notation d'un émetteur ou d'une obligation à court terme est toujours fondée sur la vulnérabilité à court terme aux cas de défaut de l'entité évaluée et a trait à la capacité de satisfaire aux obligations financières conformément à la documentation régissant l'obligation visée. Les notations à court terme sont attribuées aux obligations dont l'échéance initiale est considérée à « court terme » en fonction des conventions du marché. Cette échéance est typiquement de 13 mois pour les obligations d'entreprise, souveraines et structurées.

La notation F2 attribuée au papier commercial de la Société indique que cette dernière a une bonne capacité intrinsèque de paiement en temps opportun à l'égard des engagements financiers. La notation F2 est la deuxième plus élevée des cinq catégories de notation sur l'échelle de notation à court terme de Fitch.

Fitch évalue les obligations à long terme avec des notations allant de « AAA », qui représente la notation la plus élevée, à « C », qui représente la notation la plus faible, « RD » et « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Afin d'établir un classement relatif au sein de ces catégories de notation, Fitch peut les modifier par l'ajout d'un plus « (+) » ou d'un moins « (-) ». Fitch évalue les obligations à court terme avec des notations allant de « F1 », qui représente la notation la plus élevée, à « C », qui représente la notation la plus faible, « RD » et « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Fitch modifie ses notations en précisant la perspective liée à une notation au moyen de termes comme « stable », « favorable », « en développement » et « défavorable ».

La notation A- attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société indique qu'elle comporte des attentes de faible risque de défaillance. La capacité de paiement à l'égard des engagements financiers est considérée comme solide. Cette capacité peut, néanmoins, être plus vulnérable aux conditions commerciales ou économiques défavorables par rapport à ce qu'il adviendrait en cas de notations plus élevées. L'indicateur moins « (-) » désigne la sous-catégorie la moins élevée de la troisième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Fitch.

La notation BBB attribuée aux billets subordonnés de la Société indique que les attentes de risque de défaillance sont actuellement faibles. La capacité de paiement à l'égard des engagements financiers est considérée comme adéquate, mais des conditions commerciales ou économiques défavorables sont plus susceptibles de nuire à cette capacité. L'absence d'un indicateur signifie qu'il s'agit de la deuxième sous-catégorie sur les trois de la quatrième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Fitch.

Moody's

Moody's a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. Les notations attribuées par Moody's, en fonction de ses échelles mondiales de notation à long terme et à court terme, constituent des indications prospectives des risques de crédit liés aux obligations financières émises par une société. Moody's attribue également des perspectives à l'égard des notations, qui constituent une opinion à l'égard de la direction potentielle de la notation sur le moyen terme. Une perspective « stable » indique que la notation est moins susceptible de changer sur le moyen terme.

Moody's évalue le papier commercial et les obligations à long terme au moyen de notations allant de « P-1 » et de « Aaa », respectivement, qui représentent les notations les plus élevées, à « NP » et à « C », respectivement, qui représentent les notations les plus faibles. Moody's attribue les indicateurs numériques 1, 2 et 3 à chaque catégorie d'évaluation générique, de Aa à Caa. L'indicateur 1 indique que l'obligation se classe dans la partie supérieure de la catégorie d'évaluation générique, l'indicateur 2 désigne un rang intermédiaire et l'indicateur 3 désigne un classement dans la partie inférieure de cette catégorie d'évaluation générique.

Des notations à court terme sont attribuées par Moody's aux obligations qui ont une échéance initiale de 13 mois ou moins, et elles reflètent la possibilité de défaut à l'égard de paiements convenus par contrat et la perte financière prévue en cas de défaut. La notation P-2 stable attribuée au papier commercial de la Société indique que la Société a une forte capacité de rembourser ses obligations à court terme. La notation P-2 est la deuxième en importance de quatre catégories sur l'échelle de notation à court terme de Moody's.

Des notations à long terme sont attribuées par Moody's aux émetteurs ou obligations qui ont une échéance initiale de un an ou plus, et elles reflètent la possibilité de défaut à l'égard de paiements convenus par contrat et la perte financière prévue en cas de défaut. La notation Baa1 stable attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société indique qu'elle est assujettie à un risque de crédit modéré et qu'elle est jugée de qualité intermédiaire et, à ce titre, elle peut être dotée de certaines caractéristiques spéculatives. La notation Baa1 est la sous-catégorie supérieure de la quatrième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Moody's.

La notation Baa3 stable attribuée aux billets subordonnés de la Société indique qu'ils sont assujettis à un risque de crédit modéré et qu'ils sont jugés de qualité intermédiaire et, à ce titre, ils peuvent être dotés de certaines caractéristiques spéculatives. La notation Baa3 est la sous-catégorie inférieure de la quatrième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Moody's.

DBRS

DBRS a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. Les notations de DBRS sont fondées sur des facteurs quantitatifs et qualitatifs pertinents pour l'émetteur et sur le rang des créances.

L'échelle de notation des titres de créance à court terme de DBRS vise à fournir une indication du risque que l'émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations financières à court terme en temps opportun. Les catégories de notation R-1 et R-2 contiennent également des sous-catégories « (élevée) », « (moyenne) » et « (faible) ». L'absence d'une désignation « (élevée) » ou « (faible) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie. La notation R-1 (faible) attribuée au papier commercial de la Société indique une bonne cote de crédit et suggère que la capacité de paiement de la Société en ce qui a trait à ses obligations financières à court terme lorsqu'elles viennent à échéance est élevée. La solidité financière globale n'est pas aussi favorable que dans les catégories de notation plus élevées, et pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation R-1 (faible) est la troisième plus élevée des dix catégories de l'échelle de notation des titres de créance à court terme.

L'échelle de notation à long terme de DBRS vise à fournir une indication du risque de défaillance, soit le risque qu'un émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations financières conformément aux modalités d'une obligation émise. Toutes les catégories de notation autres que AAA et D contiennent des sous-catégories « (élevée) » et « (faible) ». La notation A (faible) attribuée aux débetures et billets de premier rang de la Société indique que leur qualité de crédit est bonne. La capacité de paiement des obligations financières est importante, mais la qualité du crédit est inférieure à la catégorie AA. Le débiteur pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation A (faible) est la sous-catégorie la moins élevée de la troisième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de DBRS.

La notation BBB attribuée aux billets subordonnés de la Société indique que leur qualité de crédit est adéquate. La capacité de paiement à l'égard des obligations futures est considérée comme acceptable, mais inférieure de deux échelons à la notation A (faible). Tout comme les billets de premier rang et les débetures, le débiteur pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation BBB est la sous-catégorie médiane de la quatrième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de DBRS. L'absence d'une désignation « (élevée) » ou « (faible) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie.

L'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS est utilisée sur le marché boursier canadien et vise à donner une indication du risque qu'un emprunteur ne s'acquitte pas de toutes ses obligations dans les délais requis, tant au chapitre du versement de dividendes que du remboursement du capital. Chaque catégorie de notation est assortie d'une sous-catégorie « (élevée) » ou « (faible) ». L'absence d'une désignation « (élevée) » ou « (faible) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie. La notation Pfd-2 (faible) attribuée aux actions privilégiées de la Société indique que les actions privilégiées ont généralement une bonne qualité de crédit. La protection des dividendes et du capital demeure élevée, mais le bénéfice, le bilan et les ratios de couverture ne sont pas aussi solides que ceux des sociétés affichant une notation de Pfd-1. En règle générale, les notations Pfd-2 sont attribuées aux sociétés dont les obligations de premier rang sont classées dans la catégorie A. La notation Pfd-2 (faible) est la sous-catégorie la moins élevée de la deuxième plus élevée des six catégories de notation standard sur l'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS.

Les tendances en ce qui a trait à la notation fournissent une indication de l'opinion de DBRS relativement aux perspectives liées à la notation en question. La tendance « stable » indique que la notation est moins susceptible de changer par rapport à une notation assortie d'une tendance positive ou négative.

DIVIDENDES ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

Actions de catégorie A et de catégorie B

La déclaration et le versement de dividendes sur les actions de catégorie A et de catégorie B de la Société sont à la discrétion du conseil. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions de catégorie A et de catégorie B, à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Le conseil favorise une politique de versements de dividendes stables et constants, et étudie la possibilité d'augmenter les dividendes de temps à autre selon un taux fondé sur une portion du taux de croissance des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action. Des dividendes spéciaux peuvent aussi être déclarés de temps à autre pour donner suite aux mesures stratégiques de l'entreprise.

La Société s'est dotée d'un régime de réinvestissement des dividendes permettant aux porteurs inscrits d'actions de catégorie A qui sont résidents du Canada ou des États-Unis de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises.

Les porteurs inscrits d'actions de catégorie A résidant aux États-Unis peuvent choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises à un prix correspondant au cours moyen pondéré en fonction du volume (en dollars américains) auquel les lots réguliers d'actions de catégorie A se négocient à la NYSE, lequel est basé sur le cours de clôture moyen durant chacun des cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de placement¹ pertinente auquel au moins un lot régulier d'actions de catégorie A a été négocié, tel qu'il a été publié par la NYSE.

Les porteurs inscrits d'actions de catégorie A résidant au Canada peuvent aussi choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises, à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume à la NYSE, multiplié par un facteur d'échange calculé selon le taux de change moyen quotidien présenté par la Banque du Canada pour les cinq jours qui précèdent immédiatement la date de placement pertinente.

Notre programme de réinvestissement des dividendes permet aux actionnaires actuels de la Société, qui sont des résidents des États-Unis ou du Canada, d'augmenter leurs placements dans la Société sans déboursier de frais ni de commissions.

1. La « date de placement » désigne chaque date de paiement des dividendes à laquelle les dividendes en trésorerie payés sur toutes les actions de catégorie A inscrites au nom d'un actionnaire, déduction faite des retenues d'impôt applicables, sont réinvestis.

Actions privilégiées

La déclaration et le versement de dividendes sur les actions privilégiées de la Société sont à la discrétion du conseil. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 13, 15, 17, 18, 24, 25, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 37, 38, 40, 42, 44, 46 et 48 de la Société, normalement à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions privilégiées de catégorie A, série 9, de la Société, normalement au début des mois de février, de mai, d'août et de novembre. Des dividendes sont versés chaque mois sur les actions privilégiées de catégorie A, série 8, de la Société. À l'heure actuelle, les dividendes sur les actions privilégiées de la Société sont déclarés en dollars canadiens. Des renseignements additionnels sur les dividendes payables sur les actions privilégiées de la Société émises et en circulation sont présentés à l'annexe B de la présente notice annuelle.

Le tableau qui suit présente, de façon sommaire, les dividendes versés par action pour chacun des trois exercices clos les 31 décembre 2021, 2020 et 2019, pour chaque catégorie et chaque série de titres de la Société émis et en circulation au cours de 2021, et dans chaque cas libellés en dollars américains.

	<i>Distribution par titre</i>		
	2021	2020	2019
Par action de catégorie A et de catégorie B ^{a)}			
Régulière	0,52 \$	0,48 \$	0,43 \$
Spéciale ^{b)}	0,36	—	—
Par action privilégiée de catégorie A ^{c)}			
Série 2	0,34	0,38	0,52
Série 4	0,34	0,38	0,52
Série 8	0,47	0,54	0,74
Série 9	0,55	0,51	0,52
Série 13	0,34	0,38	0,52
Série 15	0,12	0,24	0,46
Série 17	0,95	0,89	0,89
Série 18	0,95	0,89	0,89
Série 24	0,62	0,56	0,57
Série 25 ^{d)}	0,24	0,60	0,75
Série 26	0,69	0,65	0,65
Série 28	0,54	0,51	0,51
Série 30	0,93	0,87	0,88
Série 32	1,01	0,94	0,95
Série 34	0,89	0,83	0,82
Série 36	0,97	0,90	0,91
Série 37	0,98	0,91	0,92
Série 38	0,71	0,70	0,83
Série 40	0,80	0,75	0,83
Série 42	0,71	0,72	0,85
Série 44	1,00	0,93	0,94
Série 46	0,96	0,90	0,90
Série 48	0,95	0,89	0,90

a) Les données relatives à la distribution par action de catégorie A et par action de catégorie B précédant et incluant le 1^{er} avril 2020 ont été ajustées pour tenir compte d'un fractionnement d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B de la Société à raison de trois pour deux avec prise d'effet le 1^{er} avril 2020.

b) Distribution de une action à droit de vote restreint échangeable de catégorie A de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. pour chaque tranche de 145 actions de catégorie A et actions de catégorie B détenues à la fermeture des bureaux le 18 juin 2021.

c) Les dividendes sur ces actions privilégiées sont déclarés en dollars canadiens et sont libellés dans le présent tableau en dollars américains, la conversion étant faite à l'aide du taux de change trimestriel moyen de Bloomberg.

d) Les actions de série 25 ont été converties en actions de série 24 au 30 juin 2021.

Les documents d'information émis à l'intention du public des filiales de la Société qui sont cotées en bourse contiennent des renseignements concernant les dividendes et la politique en matière de dividendes de ces filiales, lesquels sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le sommaire suivant donne un aperçu des composantes du capital social de la Société. L'annexe B jointe à la présente notice annuelle contient des renseignements sommaires supplémentaires concernant les modalités se rattachant à chaque catégorie de titres autorisés par la Société. Les lecteurs devraient aussi prendre connaissance des statuts de la Société pour obtenir une description détaillée des modalités relatives à son capital social. On peut trouver ces statuts sur notre site Web à l'adresse www.brookfield.com, sous Shareholders/Brookfield Asset Management/Corporate Governance, et ils sont déposés sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Au 4 mars 2022, le capital social autorisé de la Société était composé des éléments suivants :

- a) un nombre illimité d'actions privilégiées désignées comme les actions privilégiées de catégorie A, pouvant être émises en série :
- la deuxième série étant constituée de 10 457 685 actions privilégiées de catégorie A, série 2;
 - la quatrième série étant constituée de 3 995 910 actions privilégiées de catégorie A, série 4;
 - la sixième série étant constituée de 111 633 actions privilégiées de catégorie A, série 6;
 - la huitième série étant constituée de 7 996 600 actions privilégiées de catégorie A, série 8;
 - la neuvième série étant constituée de 7 995 566 actions privilégiées de catégorie A, série 9;
 - la treizième série étant constituée de 9 640 096 actions privilégiées de catégorie A, série 13;
 - la quinzième série étant constituée de 2 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 15;
 - la dix-septième série étant constituée de 7 840 204 actions privilégiées de catégorie A, série 17;
 - la dix-huitième série étant constituée de 9 066 749 actions privilégiées de catégorie A, série 18;
 - la vingt-quatrième série étant constituée de 10 812 027 actions privilégiées de catégorie A, série 24;
 - la vingt-cinquième série étant constituée de 10 996 000 actions privilégiées de catégorie A, série 25;
 - la vingt-sixième série étant constituée de 9 770 928 actions privilégiées de catégorie A, série 26;
 - la vingt-septième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 27;
 - la vingt-huitième série étant constituée de 9 723 927 actions privilégiées de catégorie A, série 28;
 - la vingt-neuvième série étant constituée de 9 890 000 actions privilégiées de catégorie A, série 29;
 - la trentième série étant constituée de 9 787 090 actions privilégiées de catégorie A, série 30;
 - la trente et unième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 31;
 - la trente-deuxième série étant constituée de 11 750 299 actions privilégiées de catégorie A, série 32;
 - la trente-troisième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 33;
 - la trente-quatrième série étant constituée de 9 876 735 actions privilégiées de catégorie A, série 34;
 - la trente-cinquième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 35;
 - la trente-sixième série étant constituée de 7 842 909 actions privilégiées de catégorie A, série 36;
 - la trente-septième série étant constituée de 7 830 091 actions privilégiées de catégorie A, série 37;
 - la trente-huitième série étant constituée de 7 906 132 actions privilégiées de catégorie A, série 38;
 - la trente-neuvième série étant constituée de 8 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 39;
 - la quarantième série étant constituée de 11 841 025 actions privilégiées de catégorie A, série 40;
 - la quarante et unième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 41;
 - la quarante-deuxième série étant constituée de 11 887 500 actions privilégiées de catégorie A, série 42;
 - la quarante-troisième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 43;
 - la quarante-quatrième série étant constituée de 9 831 929 actions privilégiées de catégorie A, série 44;
 - la quarante-cinquième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 45;
 - la quarante-sixième série étant constituée de 11 740 797 actions privilégiées de catégorie A, série 46;
 - la quarante-septième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 47;
 - la quarante-huitième série étant constituée de 11 885 972 actions privilégiées de catégorie A, série 48;
 - la quarante-neuvième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 49;
 - la cinquantième série étant constituée d'un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, série 50;

- b) un nombre illimité d'actions privilégiées désignées comme les actions privilégiées de catégorie AA, pouvant être émises en série, dont aucune série n'a été créée ou émise;
- c) un nombre illimité d'actions de catégorie A;
- d) 85 120 actions de catégorie B.

Au 4 mars 2022, les actions suivantes de la Société étaient émises et en circulation : 10 457 685 actions privilégiées de catégorie A, série 2; 3 995 910 actions privilégiées de catégorie A, série 4; 3 321 486 actions privilégiées de catégorie A, série 8; 4 670 680 actions privilégiées de catégorie A, série 9; 9 640 096 actions privilégiées de catégorie A, série 13; 2 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 15; 7 840 204 actions privilégiées de catégorie A, série 17; 7 866 749 actions privilégiées de catégorie A, série 18; 10 808 027 actions privilégiées de catégorie A, série 24; 9 770 928 actions privilégiées de catégorie A, série 26; 9 233 927 actions privilégiées de catégorie A, série 28; 9 787 090 actions privilégiées de catégorie A, série 30; 11 750 299 actions privilégiées de catégorie A, série 32; 9 876 735 actions privilégiées de catégorie A, série 34; 7 842 909 actions privilégiées de catégorie A, série 36; 7 830 091 actions privilégiées de catégorie A, série 37; 7 906 132 actions privilégiées de catégorie A, série 38; 11 841 025 actions privilégiées de catégorie A, série 40; 11 887 500 actions privilégiées de catégorie A, série 42; 9 831 929 actions privilégiées de catégorie A, série 44; 11 740 797 actions privilégiées de catégorie A, série 46; 11 885 972 actions privilégiées de catégorie A, série 48; 1 641 196 559 actions de catégorie A; 85 120 actions de catégorie B.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société est Compagnie Trust TSX (auparavant appelée Société de fiducie AST [Canada]) dont le principal établissement est situé à Toronto, en Ontario, au Canada. Compagnie Trust TSX maintient les registres pour le transfert des titres de capitaux propres de la Société cotés en bourse à ses bureaux à Toronto, en Ontario, à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, au Canada. L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société aux États-Unis est Computershare Inc., qui maintient les registres pour le transfert des titres de capitaux propres de la Société cotés en bourse à ses bureaux à Canton, au Massachusetts.

CONTRATS SIGNIFICATIFS

Outre les contrats conclus dans le cours ordinaire des activités, le seul contrat significatif qui a été conclu par la Société ou par les sociétés préexistantes, au cours du plus récent exercice financier clos, ou qui a été conclu avant le plus récent exercice financier clos et qui est encore en vigueur, ou qu'on prévoit conclure est le suivant :

- la convention de fiducie dont il est question à la rubrique « Principaux porteurs d'actions à droit de vote », à la page 8 de la circulaire de 2021 de la Société, laquelle a été intégrée par renvoi dans cette notice annuelle.

Un exemplaire de ce document a été déposé sur SEDAR en tant que contrat significatif et est disponible au www.sedar.com.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant de la Société, est indépendant de la Société au sens des règles de conduite professionnelle des comptables professionnels agréés de l'Ontario et au sens de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée, et des règles et règlements applicables adoptés aux termes de celle-ci par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et le Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Les bureaux de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. sont situés au 8 Adelaide Street West, Toronto (Ontario) M5H 0A9.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT

Responsabilités du comité d'audit

Le conseil a établi un comité d'audit qui est responsable de suivre de près les systèmes et procédures de la Société en matière d'information financière et aux fins des contrôles internes, de passer en revue tous les documents devant être divulgués dans le public qui contiennent des renseignements de nature financière, et de surveiller le rendement des auditeurs externes et internes de la Société. Les responsabilités du comité d'audit sont énoncées dans une charte écrite que le conseil passe en revue et approuve annuellement. La charte actuelle du comité d'audit est présentée dans son intégrité à l'annexe C jointe à la présente notice annuelle.

Composition du comité d'audit

En date de la présente notice annuelle, le comité d'audit était composé des quatre administrateurs suivants : Angela F. Braly, Janice Fukakusa, Rafael Miranda et Marcel R. Coutu, qui est le président du comité d'audit. Le conseil a établi que tous ces administrateurs sont indépendants et possèdent des connaissances financières et que M. Coutu est admissible en tant qu'« expert financier désigné ». M^{me} Braly possède une vaste expérience au sein de la haute direction d'une société ouverte, ayant occupé le poste de présidente du conseil d'administration, présidente et chef de la direction de WellPoint, Inc., une société de régimes de soins de santé maintenant connue sous la dénomination d'Anthem, Inc. M^{me} Braly a été présidente du conseil d'administration de WellPoint, Inc. de 2010 à 2012 et présidente et chef de la direction de 2007 à 2012. M^{me} Fukakusa est l'ancienne chef de l'administration et chef des finances de la Banque Royale du Canada, un poste qu'elle a occupé pendant environ dix ans. M. Coutu détient une maîtrise en administration des affaires et possède plus de 25 années d'expérience en matière de services bancaires d'investissement et de financement des entreprises. Il est l'ancien président et chef de la direction de Canadian Oil Sands Limited. M. Miranda est un ancien chef de la direction d'Endesa, S.A., la plus importante société de services publics d'électricité en Espagne. Il est président du conseil d'administration d'Acerinox, S.A., un conglomerat de producteurs d'acier inoxydable basé en Espagne.

Des renseignements supplémentaires sur les membres du comité d'audit sont fournis dans la circulaire de 2021 de la Société.

Principaux services et honoraires comptables

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., conjointement avec les cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et leurs sociétés affiliées respectives (collectivement, « Deloitte »), est le principal auditeur externe de la Société et de ses principales filiales consolidées qui sont des émetteurs assujettis (autres que BEP et BEPC). Le tableau qui suit présente des renseignements concernant l'ensemble des honoraires facturés à la Société et à ses filiales consolidées pour les services professionnels rendus par Deloitte au cours de 2021 et de 2020.

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2021			2020		
	Brookfield	Filiales de Brookfield	Total	Brookfield	Filiales de Brookfield	Total
Honoraires d'audit	2,6 \$	44,2 \$	46,8 \$	2,4 \$	38,8 \$	41,2 \$
Honoraires liés à l'audit	—	55,8	55,8	—	49,0	49,0
Honoraires liés à la fiscalité	—	2,5	2,5	—	2,0	2,0
Tous les autres honoraires	—	0,2	0,2	—	0,3	0,3
Total	2,6 \$	102,7 \$	105,3 \$	2,4 \$	90,1 \$	92,5 \$

Honoraires d'audit. Les honoraires d'audit comprennent les honoraires pour des services qui seraient normalement fournis par les auditeurs externes dans le cadre de l'audit légal de la Société, y compris les honoraires pour les services nécessaires pour effectuer un audit ou un examen conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Cette catégorie comprend également les services qui, en règle générale, ne peuvent être fournis de façon raisonnable que par les auditeurs externes, notamment les lettres de confort et les consentements relatifs à certains documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières.

Honoraires liés à l'audit. Les honoraires liés à l'audit s'appliquent aux autres audits légaux, aux services d'expression d'assurance et aux services connexes, tels que les services de contrôle diligent qui sont habituellement fournis par les auditeurs externes. Ces services comprennent notamment : les audits légaux de nos filiales, les audits des régimes d'avantages du personnel, les consultations et les audits comptables dans le cadre d'acquisitions, les services d'attestation qui ne sont pas exigés par les règlements ou la loi et la consultation concernant les normes d'information financière et de comptabilité financière.

Honoraires liés à la fiscalité. Les honoraires pour services fiscaux se rapportent principalement à la préparation des déclarations fiscales et aux services de conseils en fiscalité.

Tous les autres honoraires. Parmi les autres honoraires, on retrouve certains services de consultation et de services-conseils admissibles.

Politiques et procédures en matière d'approbations préalables

Le comité d'audit a adopté une politique d'approbation préalable de services d'audit et autres que d'audit (la « politique d'audit ») qui régit la prestation de services par son auditeur externe, à l'heure actuelle Deloitte. La politique d'audit exige que le comité d'audit donne son approbation préalable à tous les services d'audit, les services liés à l'audit, les services de fiscalité et les services autres que d'audit autorisés. Cette politique mentionne également un nombre de services qui ne peuvent pas être fournis par l'auditeur externe de la Société, notamment tous les services qu'un auditeur externe ne peut fournir en vertu de la loi.

En vertu de la politique d'audit, tous les services autorisés devant être fournis par les auditeurs externes doivent être approuvés au préalable par le comité d'audit ou par un membre désigné du comité d'audit. Toute approbation préalable accordée par un membre désigné doit être signalée au comité d'audit à sa prochaine réunion prévue.

Le comité d'audit peut déléguer son autorité et ses responsabilités en matière d'approbation préalable au comité d'audit de toute filiale consolidée de la Société quant aux services qui doivent être fournis à cette filiale, à condition que les membres du comité d'audit de cette filiale soient indépendants de la Société et de sa direction, et que cette filiale adopte des politiques et des procédures en matière d'approbation préalable qui sont essentiellement semblables à celles de la Société.

En vertu de la politique d'audit, le comité d'audit a établi un seuil d'honoraires pour les services autorisés au préalable, selon lequel le total des honoraires versés à l'auditeur externe pour des services autorisés au préalable ne doit pas excéder de plus de 25 % les honoraires d'audit prévus pour la Société et ses filiales pour l'exercice précédent. Chaque trimestre, l'auditeur externe fournit au comité d'audit un rapport présentant les services d'audit, les services liés à l'audit, les services de fiscalité et les services autres que d'audit fournis au cours du trimestre considéré, ainsi que les honoraires réels engagés, aux fins de la ratification par le comité d'audit.

Aucun des honoraires mentionnés dans la présente notice annuelle à la sous-rubrique « Principaux honoraires et services comptables » n'était assujéti à l'exception de minimis concernant l'approbation préalable du comité d'audit qui est prévue au sous-alinéa (c)(7)(i)(C) de la règle dite Rule 2-01 du règlement dit Regulation S-X.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

D'autres renseignements sur la Société, y compris des renseignements sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants exécutifs et leur endettement, les principaux porteurs des titres de la Société et des titres autorisés aux fins d'émission en vertu des régimes de rémunération sous forme de titres de participation, figurent dans la circulaire de 2021 de la Société.

Des renseignements financiers additionnels concernant la Société sont fournis dans les états financiers consolidés de la Société et son rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que des renseignements additionnels concernant la Société, qui peuvent tous être obtenus sur notre site Web à l'adresse www.brookfield.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

ANNEXE A

INFORMATIONS BOURSIÈRES CONCERNANT LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ COTÉS EN BOURSE

Les tableaux suivants présentent des informations boursières pour 2021 concernant les titres de la Société cotés en bourse qui étaient en circulation à tout moment en 2021, lesquels sont ou étaient tous inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX »), selon l'information fournie par la TSX et, dans le cas des actions à droit de vote restreint de catégorie A de la Société, l'information fournie par la Bourse de New York (la « NYSE »).

Période	Actions à droit de vote restreint de catégorie A (TSX : BAM.A)				Actions à droit de vote restreint de catégorie A (NYSE : BAM)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées ^{a)}	Prix par action (\$ US)			Volume d'actions transigées ^{b)}
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2021								
Janvier	52,81	48,34	49,45	36 910 904	41,34	37,65	38,60	64 252 805
Février	56,01	49,95	53,30	37 918 923	43,93	38,67	41,68	52 867 467
Mars	57,72	51,17	54,95	50 279 631	45,56	40,02	43,40	57 035 994
Avril	58,33	55,21	56,75	23 695 890	46,36	43,65	45,11	43 829 860
Mai	61,15	54,27	57,76	40 772 850	50,15	44,35	47,30	48 816 197
Juin	65,00	59,61	61,50	36 959 558	52,53	48,13	50,01	58 107 824
Juillet	68,24	60,40	64,05	29 291 308	54,90	47,33	51,16	76 334 092
Août	72,52	67,40	70,73	29 282 681	57,83	53,67	56,02	57 605 775
Septembre	71,81	66,35	70,04	35 496 919	57,06	51,70	55,25	39 757 377
Octobre	76,69	66,98	72,31	22 765 258	61,97	53,24	58,06	28 183 893
Novembre	77,51	71,34	74,86	41 007 375	62,20	55,88	59,58	27 509 619
Décembre	78,67	70,43	74,56	30 915 045	61,47	54,85	58,45	26 238 068

a) Le volume d'actions transigées ne désigne que le volume d'actions transigées à la TSX.

b) Le volume d'actions transigées ne désigne que le volume d'actions transigées à la NYSE.

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 2 (TSX : BAM.PR.B)				Actions privilégiées de catégorie A, série 4 (TSX : BAM.PR.C)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2021								
Janvier	10,75	9,35	9,96	134 545	10,50	9,36	9,90	48 537
Février	11,76	9,90	10,96	114 375	11,52	9,95	10,93	69 354
Mars	12,04	11,06	11,51	360 902	11,95	11,18	11,49	279 038
Avril	12,50	11,74	12,22	198 654	12,32	11,68	12,04	217 538
Mai	13,33	12,13	12,89	301 089	13,30	12,02	12,78	158 564
Juin	14,20	13,03	13,47	304 061	14,06	12,94	13,39	192 981
Juillet	13,97	13,04	13,53	459 386	13,64	13,07	13,31	106 920
Août	13,55	12,75	13,13	122 582	13,28	12,70	13,04	53 250
Septembre	13,25	12,51	12,77	75 477	13,19	12,50	12,75	64 215
Octobre	14,42	13,24	13,77	149 838	14,21	13,35	13,69	355 244
Novembre	14,86	14,06	14,45	222 256	14,65	13,85	14,32	326 430
Décembre	14,42	13,58	14,01	159 120	14,27	13,53	13,94	44 032

Actions privilégiées de catégorie A, série 8
(TSX : BAM.PR.E)

Actions privilégiées de catégorie A, série 9
(TSX : BAM.PR.G)

Période 2021	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier.....	14,45	13,80	14,11	11 093	13,68	12,40	13,15	217 876
Février.....	15,49	14,45	15,07	9 095	15,65	13,77	14,88	11 350
Mars.....	16,59	15,66	16,15	15 215	16,48	15,60	16,07	24 946
Avril.....	17,05	16,45	16,63	17 226	16,98	16,30	16,43	6 305
Mai.....	17,75	16,97	17,36	74 190	17,50	17,05	17,24	14 289
Juin.....	18,06	17,30	17,68	12 972	18,01	17,23	17,62	36 517
Juillet.....	17,56	17,00	17,20	20 025	17,33	16,61	17,02	18 520
Août.....	17,75	17,07	17,42	15 715	17,32	16,84	17,11	7 420
Septembre.....	18,15	17,50	17,73	78 110	18,23	17,25	17,62	51 050
Octobre.....	20,27	18,20	19,23	91 477	19,01	18,32	18,79	32 169
Novembre.....	20,75	20,00	20,46	109 780	20,16	18,72	19,21	8 214
Décembre.....	20,60	19,49	20,06	17 807	18,51	17,59	18,07	7 910

Actions privilégiées de catégorie A, série 13
(TSX : BAM.PR.K)

Actions privilégiées de catégorie A, série 17
(TSX : BAM.PR.M)

Période 2021	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier.....	10,46	9,32	9,93	95 295	23,67	23,34	23,48	86 142
Février.....	11,66	9,58	10,95	371 232	24,37	23,42	24,03	123 391
Mars.....	11,94	11,18	11,46	193 873	24,33	23,56	23,97	56 934
Avril.....	12,39	11,78	12,05	322 714	24,27	23,60	23,86	211 328
Mai.....	13,35	12,08	12,83	1 082 749	25,45	24,25	24,75	373 391
Juin.....	14,18	13,01	13,43	286 285	25,60	24,65	24,97	152 724
Juillet.....	13,75	12,59	13,39	433 248	25,10	24,63	24,85	73 726
Août.....	13,35	12,77	13,03	44 116	25,57	24,90	25,18	47 130
Septembre.....	13,15	12,46	12,75	175 773	25,85	25,30	25,53	102 898
Octobre.....	14,54	13,29	13,75	110 941	25,76	24,46	25,14	93 758
Novembre.....	14,65	14,05	14,34	213 449	25,66	24,75	25,12	38 346
Décembre.....	14,30	13,45	13,98	61 791	25,17	24,57	24,81	22 032

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 18 (TSX : BAM.PR.N)				Actions privilégiées de catégorie A, série 24 (TSX : BAM.PR.R)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2021								
Janvier.....	23,62	23,25	23,47	66 355	15,44	14,87	15,01	119 421
Février.....	24,30	23,46	24,05	118 405	17,88	15,12	16,48	448 835
Mars.....	24,44	23,73	24,00	100 779	18,36	17,55	17,96	195 761
Avril.....	24,39	23,63	23,94	66 074	18,30	17,66	17,91	252 474
Mai.....	25,60	24,29	24,82	112 139	20,00	18,30	19,21	286 215
Juin.....	25,51	24,70	24,99	87 479	20,49	19,04	19,74	280 578
Juillet.....	25,07	24,70	24,86	97 212	19,98	18,42	19,24	212 648
Août.....	25,43	24,92	25,18	49 586	20,96	19,48	20,33	162 624
Septembre.....	25,91	25,23	25,47	121 388	20,75	20,00	20,38	362 398
Octobre.....	25,74	24,63	25,11	78 067	21,34	20,22	20,82	139 642
Novembre.....	25,23	24,70	25,03	71 374	21,45	20,38	21,10	567 310
Décembre.....	25,20	24,41	24,73	27 975	20,70	19,00	19,94	109 618

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 25 (TSX : BAM.PR.S)				Actions privilégiées de catégorie A, série 26 (TSX : BAM.PR.T)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2021								
Janvier.....	14,81	14,28	14,52	4 428	15,82	14,98	15,26	287 522
Février.....	17,35	14,83	16,38	219 035	18,00	15,44	16,74	746 402
Mars.....	18,08	17,03	17,60	40 435	18,51	17,77	18,17	242 387
Avril.....	18,00	17,58	17,80	10 378	18,66	17,70	18,07	163 794
Mai.....	19,50	18,20	18,99	8 168	20,28	18,52	19,43	82 609
Juin ^{a)}	20,35	19,10	19,77	19 832	20,71	19,42	20,02	60 577
Juillet.....	—	—	—	—	20,16	19,30	19,64	165 721
Août.....	—	—	—	—	21,06	19,90	20,37	77 298
Septembre.....	—	—	—	—	20,80	20,09	20,41	107 598
Octobre.....	—	—	—	—	21,67	20,71	21,13	82 395
Novembre.....	—	—	—	—	21,88	20,79	21,56	99 485
Décembre.....	—	—	—	—	20,94	19,49	20,17	65 449

a) Toutes les actions privilégiées de catégorie A, série 25, ont été converties en actions privilégiées de catégorie A, série 24, au 30 juin 2021.

Actions privilégiées de catégorie A, série 28
(TSX : BAM.PR.X)

Actions privilégiées de catégorie A, série 30
(TSX : BAM.PR.Z)

Période	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2021								
Janvier.....	13,57	12,31	13,03	81 993	19,52	17,98	19,10	173 286
Février.....	15,60	13,01	14,37	940 759	22,31	19,21	20,94	218 777
Mars.....	16,14	15,21	15,74	354 981	23,10	22,03	22,58	154 238
Avril.....	15,74	15,09	15,48	355 921	22,62	21,81	22,13	113 236
Mai.....	17,39	15,50	16,71	116 609	24,19	22,46	23,49	79 920
Juin.....	17,94	16,88	17,41	113 563	24,51	23,45	24,20	216 714
Juillet.....	17,49	15,41	17,04	377 660	24,56	23,75	23,99	116 927
Août.....	18,11	16,95	17,51	320 358	25,09	24,25	24,62	50 394
Septembre.....	17,90	16,81	17,44	58 255	24,88	24,17	24,51	61 949
Octobre.....	18,84	17,73	18,43	58 458	25,28	24,65	24,93	79 858
Novembre.....	19,30	18,30	18,93	48 821	25,30	24,55	25,02	70 186
Décembre.....	18,46	16,83	17,51	385 140	24,60	23,01	23,92	131 126

Actions privilégiées de catégorie A, série 32
(TSX : BAM.PF.A)

Actions privilégiées de catégorie A, série 34
(TSX : BAM.PF.B)

Période	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2021								
Janvier.....	20,48	19,04	19,81	165 504	18,20	17,22	17,72	246 761
Février.....	22,73	20,19	21,39	238 831	20,63	17,90	19,27	113 238
Mars.....	23,68	22,25	22,84	339 602	21,69	20,35	21,07	257 933
Avril.....	23,65	22,35	22,94	293 713	21,31	20,75	20,97	101 183
Mai.....	25,00	23,61	24,29	188 829	23,12	21,00	22,07	69 871
Juin.....	25,00	23,70	24,52	302 444	23,40	21,96	22,87	181 282
Juillet.....	24,65	23,89	24,21	74 771	23,09	22,30	22,76	69 813
Août.....	25,24	24,35	24,67	79 825	24,00	22,93	23,33	84 914
Septembre.....	25,23	24,54	24,94	100 306	23,70	23,08	23,40	228 092
Octobre.....	25,55	25,00	25,27	166 633	24,32	23,61	23,96	138 824
Novembre.....	25,74	24,68	25,38	94 488	24,49	23,45	24,11	89 137
Décembre.....	24,96	23,16	24,25	137 936	23,64	21,84	22,83	58 068

Actions privilégiées de catégorie A, série 36
(TSX : BAM.PF.C)

Actions privilégiées de catégorie A, série 37
(TSX : BAM.PF.D)

Période 2021	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier.....	24,38	23,90	24,02	111 288	24,65	24,20	24,37	28 753
Février.....	24,75	24,01	24,50	141 766	25,30	24,22	24,84	346 734
Mars.....	24,70	23,99	24,36	186 829	25,10	24,15	24,50	72 162
Avril.....	24,73	23,74	24,15	111 060	24,87	23,86	24,26	115 879
Mai.....	25,84	24,65	25,05	119 813	26,00	24,61	25,09	126 169
Juin.....	25,85	24,76	25,10	235 926	25,58	24,70	25,11	393 807
Juillet.....	25,46	24,83	25,06	137 104	25,42	24,96	25,13	82 774
Août.....	25,60	25,21	25,41	40 807	25,65	25,05	25,40	115 441
Septembre.....	25,95	25,31	25,57	67 198	26,25	25,45	25,68	64 488
Octobre.....	25,85	24,83	25,26	46 829	26,00	24,75	25,35	321 228
Novembre.....	25,39	24,91	25,20	51 937	25,66	25,11	25,39	43 681
Décembre.....	25,55	24,83	25,11	80 037	25,65	25,01	25,21	28 434

Actions privilégiées de catégorie A, série 38
(TSX : BAM.PF.E)

Actions privilégiées de catégorie A, série 40
(TSX : BAM.PF.F)

Période 2021	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier.....	16,98	16,19	16,63	51 895	19,30	17,76	18,43	206 543
Février.....	19,34	16,67	18,19	196 131	21,38	18,53	20,13	257 426
Mars.....	19,90	19,14	19,51	114 253	22,31	21,10	21,90	193 980
Avril.....	19,65	18,95	19,24	79 368	21,99	21,15	21,45	119 554
Mai.....	21,61	19,50	20,61	66 409	23,50	21,92	22,81	75 079
Juin.....	22,25	21,00	21,48	126 385	24,80	23,28	24,02	131 340
Juillet.....	21,68	20,66	21,22	201 075	24,13	23,47	23,73	79 345
Août.....	22,47	21,38	21,80	122 515	24,75	23,81	24,17	108 796
Septembre.....	22,25	21,48	21,84	83 495	24,65	23,37	23,96	84 930
Octobre.....	22,78	21,97	22,29	50 241	24,64	23,90	24,28	83 620
Novembre.....	22,98	21,76	22,48	110 297	24,87	23,50	24,31	79 676
Décembre.....	21,90	20,35	21,23	52 824	23,79	22,38	23,04	80 649

Actions privilégiées de catégorie A, série 42
(TSX : BAM.PF.G)

Actions privilégiées de catégorie A, série 44
(TSX : BAM.PF.H)

Période 2021	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier.....	17,86	16,88	17,36	124 585	26,38	25,23	25,62	90 556
Février.....	20,20	17,70	19,11	394 851	26,43	25,76	26,08	128 756
Mars.....	20,78	20,01	20,50	232 924	26,59	25,75	26,17	240 488
Avril.....	21,34	20,45	20,72	83 322	27,15	26,22	26,59	72 916
Mai.....	22,85	21,01	22,04	236 593	27,54	26,80	27,12	118 690
Juin.....	23,50	22,20	23,02	153 086	28,19	27,20	27,49	200 740
Juillet.....	23,31	22,36	22,79	63 300	27,70	26,90	27,38	39 135
Août.....	23,90	22,71	23,21	61 558	27,99	27,01	27,69	98 934
Septembre.....	23,55	22,57	23,01	75 723	27,90	27,30	27,66	78 605
Octobre.....	24,16	23,15	23,63	119 235	27,94	27,61	27,80	69 950
Novembre.....	24,61	22,48	23,96	42 094	27,93	26,75	27,66	30 606
Décembre.....	23,45	21,65	22,64	66 265	27,15	26,12	26,60	39 533

Actions privilégiées de catégorie A, série 46
(TSX : BAM.PF.I)

Actions privilégiées de catégorie A, série 48
(TSX : BAM.PF.J)

Période 2021	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier.....	25,75	25,01	25,37	95 771	25,52	25,00	25,21	83 577
Février.....	25,60	25,03	25,34	211 581	25,45	24,97	25,17	115 049
Mars.....	25,59	24,97	25,34	396 976	25,27	24,85	25,05	396 896
Avril.....	25,65	25,32	25,46	102 093	25,28	25,05	25,15	573 763
Mai.....	25,70	25,41	25,53	283 502	26,25	25,18	25,57	271 809
Juin.....	25,97	25,46	25,68	140 052	26,42	25,67	26,01	129 911
Juillet.....	25,76	25,29	25,46	121 603	25,93	25,62	25,77	77 405
Août.....	25,96	25,40	25,66	65 212	26,50	25,73	25,97	55 128
Septembre.....	25,95	25,35	25,62	107 144	26,30	25,50	25,89	97 579
Octobre.....	25,55	25,42	25,49	56 387	26,01	25,65	25,85	62 363
Novembre.....	25,52	25,31	25,45	98 129	25,94	25,65	25,81	33 688
Décembre.....	25,59	25,03	25,30	127 768	25,80	25,41	25,65	81 930

ANNEXE B

SOMMAIRE DES MODALITÉS DES TITRES AUTORISÉS DE LA SOCIÉTÉ

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE A

Le texte qui suit est un résumé de certaines modalités se rapportant aux actions privilégiées de catégorie A, en tant que catégorie. Les nombres d'actions autorisées, émises et en circulation présentés dans le tableau ci-après sont en date du 4 mars 2022.

Série

Les actions privilégiées de catégorie A peuvent être émises de temps à autre en une ou plusieurs séries. Le conseil de la Société déterminera le nombre d'actions de chaque série et les modalités rattachées à chacune de ces séries avant leur émission.

Rang

Les actions privilégiées de catégorie A ont un rang supérieur à celui des actions privilégiées de catégorie AA, des actions de catégorie A, des actions de catégorie B et des autres actions de rang inférieur aux actions privilégiées de catégorie A, quant au versement des dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A est de rang égal à celui des autres séries d'actions privilégiées de catégorie A quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Approbaton des actionnaires

La Société ne peut abolir ou modifier les privilèges, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions rattachés aux actions privilégiées de catégorie A en tant que catégorie ou créer des actions privilégiées ayant un rang supérieur ou égal à celui des actions privilégiées de catégorie A, sauf par résolution spéciale adoptée par au moins 66 ⅔ % des voix exprimées à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A dûment convoquée dans ce but précis, conformément aux dispositions des statuts de la Société.

Chaque porteur d'actions privilégiées de catégorie A ayant le droit de voter à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, ou à une assemblée conjointe des porteurs de deux ou de plusieurs séries d'actions privilégiées de catégorie A, a droit à une voix par tranche de 25,00 \$ CA du prix d'émission de chacune des actions privilégiées de catégorie A qu'il détient.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
2	BAM.PR.B	10 457 685	10 457 685	261	70 % du « taux préférentiel » moyen (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
4	BAM.PR.C	3 995 910	3 995 910	100	70 % du « taux préférentiel » moyen (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
6	s.o.	111 633	néant	néant	7,5 %	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
8	BAM.PR.E	7 996 600	3 321 486	83	De 50 % à 100 % du « taux préférentiel » (défini dans les statuts)	En tout temps	25,50	En actions de série 9, à raison de une pour une, le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans après le 1 ^{er} novembre 2001, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
9	BAM.PR.G	7 995 566	4 670 680	117	Au moins 80 % du rendement de certaines obligations du gouvernement du Canada (tel qu'il est prévu dans les statuts)	Le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans après le 1 ^{er} novembre 2006	25,00	En actions de série 8, à raison de une pour une, le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans après le 1 ^{er} novembre 2006, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
13	BAM.PR.K	9 640 096	9 640 096	241	70 % du « taux préférentiel moyen » (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
15	s.o.	2 000 000	2 000 000	50	Établi par négociation, par offre ou par enchère, ou au taux d'acceptation bancaire (défini dans les statuts), majoré de 0,40 %	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
17	BAM.PR.M	7 840 204	7 840 204	197	4,75 %	En tout temps	25,00	s.o.	En tout temps, en un nombre d'actions de catégorie A par action égal au prix de rachat divisé par le prix de conversion ³
18	BAM.PR.N	9 066 749	7 866 749	197	4,75 %	En tout temps	25,00	s.o.	En tout temps, en un nombre d'actions de catégorie A par action égal au prix de rachat divisé par le prix de conversion
24	BAM.PR.R	10 812 027	10 808 027	270	5,4 % jusqu'au 30 juin 2016; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 2,30 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2016	25,00	En actions de série 25, à raison de une pour une, le 30 juin 2016 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.
3. Le prix de conversion signifie le plus élevé des montants suivants : 2,00 \$ CA ou 95 % du cours moyen pondéré des actions de catégorie A à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs se terminant : i) le quatrième jour avant la date fixée pour la conversion ou ii) si ce quatrième jour n'est pas un jour de bourse, le jour de bourse précédent.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
25	s.o.	10 996 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,30 %	30 juin 2016	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2021 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 24, à raison de une pour une, le 30 juin 2021 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
26 ³	BAM.PR.T	9 770 928	9 770 928	245	4,5 % jusqu'au 31 mars 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 2,31 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2017	25,00	En actions de série 27, à raison de une pour une, le 31 mars 2017 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
27 ³	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,31 %	31 mars 2017	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 26, à raison de une pour une, le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
28	BAM.PR.X	9 723 927	9 233 927	231	4,6 % jusqu'au 30 juin 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 1,80 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2017	25,00	En actions de série 29, à raison de une pour une, le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
29	s.o.	9 890 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 1,80 %	30 juin 2017	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 28, à raison de une pour une, le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
30	BAM.PR.Z	9 787 090	9 787 090	245	4,8 % jusqu'au 31 décembre 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,96 %	Le 31 décembre tous les cinq ans après le 31 décembre 2017	25,00	En actions de série 31, à raison de une pour une, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
31	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,96 %	31 décembre 2017	25,00 pour les rachats effectués le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 30, à raison de une pour une, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.
3. Reflète les résultats de tous les avis de choix reçus avant la date limite du 16 mars 2022 pour la conversion des actions privilégiées de catégorie A, série 26, en actions privilégiées de catégorie A, série 27, tel qu'il a été annoncé le 21 mars 2022.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
32	BAM.PF.A	11 750 299	11 750 299	294	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2018; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,90 %	Le 30 septembre tous les cinq ans après le 30 septembre 2018	25,00	En actions de série 33, à raison de une pour une, le 30 septembre 2018 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
33	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,90 %	30 septembre 2018	25,00 pour les rachats effectués le 30 septembre 2023 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 32, à raison de une pour une, le 30 septembre 2023 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
34	BAM.PF.B	9 876 735	9 876 735	247	4,2 % jusqu'au 31 mars 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,63 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2019	25,00	En actions de série 35, à raison de une pour une, le 31 mars 2019 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
35	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,63 %	31 mars 2019	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2024 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 34, à raison de une pour une, le 31 mars 2024 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
36	BAM.PF.C	7 842 909	7 842 909	197	4,85 %	31 mars 2018	25,75 si avant le 31 mars 2020 et diminution de 0,25 par année jusqu'au 31 mars 2022; 25,00 par la suite	s.o.	s.o.
37	BAM.PF.D	7 830 091	7 830 091	196	4,9 %	30 septembre 2018	25,75 si avant le 30 septembre 2020 et diminution de 0,25 par année jusqu'au 30 septembre 2022; 25,00 par la suite	s.o.	s.o.
38	BAM.PF.E	7 906 132	7 906 132	198	4,4 % jusqu'au 31 mars 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,55 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2020	25,00	En actions de série 39, à raison de une pour une, le 31 mars 2020 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
39	s.o.	8 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,55 %	31 mars 2020	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2025 ou le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 38, à raison de une pour une, le 31 mars 2025 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
40	BAM.PF.F	11 841 025	11 841 025	296	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,86 %	Le 30 septembre tous les cinq ans après le 30 septembre 2019	25,00	En actions de série 41, à raison de une pour une, le 30 septembre 2019 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
41	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,86 %	30 septembre 2019	25,00 pour les rachats effectués le 30 septembre 2024 ou le 30 septembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 40, à raison de une pour une, le 30 septembre 2024 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
42	BAM.PF.G	11 887 500	11 887 500	298	4,5 % jusqu'au 30 juin 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,84 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2020	25,00	En actions de série 43, à raison de une pour une, le 30 juin 2020 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
43	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,84 %	30 juin 2020	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2025 ou le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 42, à raison de une pour une, le 30 juin 2025 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
44	BAM.PF.H	9 831 929	9 831 929	246	5 % jusqu'au 31 décembre 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre : i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 4,17 %; et ii) 5 %	Le 31 décembre tous les cinq ans après le 31 décembre 2020	25,00	En actions de série 45, à raison de une pour une, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
45	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 4,17 %	31 décembre 2020	25,00 pour les rachats effectués le 31 décembre 2025 ou le 31 décembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 44, à raison de une pour une, le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
46 ³	BAM.PF.I	11 740 797	11 740 797	294	4,8 % jusqu'au 31 mars 2022; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre : i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 3,85 %; et ii) 4,80 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2022 ³	25,00	En actions de série 47, à raison de une pour une, le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
47 ³	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,85 %	31 mars 2022	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 46, à raison de une pour une, le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
48	BAM.PF.J	11 885 972	11 885 972	297	4,75 % jusqu'au 1 ^{er} janvier 2023; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre : i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 3,10 %; et ii) 4,75 %	31 décembre 2022	25,00	En actions de série 49, à raison de une pour une, le 31 décembre 2023 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
49	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,10 %	31 décembre 2022	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 48, à raison de une pour une, le 31 décembre 2027 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
50	s.o.	Illimité	néant	néant	Même taux que le taux d'intérêt qui aurait couru sur les billets subordonnés à 4,625 % arrivant à échéance le 16 octobre 2080 de Brookfield Finance Inc. en tout temps si ces billets n'avaient pas été automatiquement convertis en actions privilégiées de catégorie A, série 50, à dividende cumulatif lors d'un échange automatique de ces billets	16 octobre 2025	25,00 \$ US	s.o.	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.
3. Réflète les résultats de tous les avis de choix reçus avant la date limite du 16 mars 2022 pour la conversion des actions privilégiées de catégorie A, série 46, en actions privilégiées de catégorie A, série 47, tel qu'il a été annoncé le 21 mars 2022.

Droits de vote

Sauf indication contraire ci-après, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de toutes les séries n'ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires auxquelles des administrateurs seront élus, et d'y assister, ainsi que d'exprimer une voix par action lors de l'élection d'administrateurs, que si huit dividendes trimestriels¹, qu'ils soient ou non consécutifs, n'ont pas été versés². S'ils ont le droit de voter, les porteurs voteront avec les porteurs d'actions de catégorie A et, dans certaines circonstances, avec les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de certaines autres séries pour l'élection de la moitié du conseil (moins le nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, pourraient avoir le droit d'élire).

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, n'ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires, et d'y assister, ainsi que d'exprimer une voix par action, que si des dividendes sur ces actions n'ont pas été versés pendant deux ans. De plus, si des dividendes n'ont pas été versés pendant deux ans, les porteurs de ces actions ont le droit d'élire : i) deux membres du conseil de la Société si le conseil compte sept administrateurs ou moins, ou ii) trois membres du conseil si le conseil compte plus de sept membres. S'ils ont le droit de voter lors de l'élection d'administrateurs, les porteurs voteront avec les porteurs d'actions de catégorie A et, dans certaines circonstances, avec les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de certaines autres séries pour l'élection de la moitié du conseil.

Droits en cas de liquidation et de dissolution

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A ont droit à un montant de 25,00 \$ CA³ par action (plus les dividendes accumulés et non versés), avec priorité de rang sur toute distribution aux porteurs d'actions de rang inférieur quant au capital. Outre ce paiement, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A n'ont droit à aucune quote-part de toute autre distribution d'actifs de la Société.

Restrictions applicables aux dividendes et au rachat d'actions

Sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, dans chaque cas et sauf indication contraire ci-après, la Société ne pourra :

- a) déclarer, verser ou mettre de côté en vue de leur paiement des dividendes (sauf des dividendes en actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables) sur des actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables;
- b) sauf par prélèvement sur le produit en trésorerie net d'une émission quasi concomitante d'actions ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, racheter à son gré, acheter ou autrement racheter des actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- c) sauf dans le cadre d'un privilège de rachat au gré du porteur, d'un rachat obligatoire ou d'une obligation d'achat s'y rattachant, racheter à son gré, acheter ou autrement racheter des actions de toute catégorie ou série ayant un rang égal à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- d) racheter à son gré, acheter ou autrement racheter moins de la totalité des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables⁴, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- e) en ce qui a trait aux actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, émettre des actions privilégiées de catégorie A additionnelles ou des actions ayant un rang égal à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables⁵, quant au capital et aux dividendes;

sauf, dans chaque cas, si tous les dividendes impayés sur les actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, et ceux sur toutes les autres actions de rang inférieur ou égal, accumulés jusqu'au dividende à verser pour la dernière période complète pour laquelle des dividendes étaient à verser, et incluant celui-ci, ont été déclarés et versés.

1. Vingt-quatre dividendes mensuels dans le cas des actions privilégiées de catégorie A, série 15.

2. Dans le cas des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, séries 8 et 9, ces porteurs n'ont le droit de voter qu'aux assemblées qui ont lieu plus de 60 jours après la date du défaut de versement de dividendes.

3. Dans le cas des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 50, 25,00 \$ US par action.

4. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 17 et 18.

5. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50.

Achat aux fins d'annulation

Sous réserve des lois qui s'appliquent, la Société peut en général acheter (si elles peuvent être obtenues) aux fins d'annulation la totalité ou une partie des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables sur le marché libre ou en vertu d'une entente privée ou autrement.

Approbation des actionnaires⁶

L'approbation de toutes les modifications apportées aux droits, privilèges, restrictions et conditions rattachés aux actions privilégiées de catégorie A des séries applicables et toute autre approbation qui doit être donnée par les porteurs des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables peuvent être données au moyen d'une résolution appuyée par au moins 66 ⅔ % des voix exprimées lors d'une assemblée où le quorum exigé⁷ est obtenu.

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE AA

Le texte qui suit est un résumé de certaines modalités se rapportant aux actions privilégiées de catégorie AA, en tant que catégorie.

Série

Les actions privilégiées de catégorie AA peuvent être émises de temps à autre en une ou plusieurs séries. Le conseil de la Société déterminera le nombre d'actions de chaque série et les modalités rattachées à chacune de ces séries avant leur émission.

Rang

Les actions privilégiées de catégorie AA ont un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A et un rang supérieur à celui des actions de catégorie A, des actions de catégorie B et des autres actions de rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie AA, quant à la priorité du versement des dividendes et de la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie AA est de rang égal à celui des autres séries d'actions privilégiées de catégorie AA quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Approbation des actionnaires

La Société ne peut abolir ou modifier les privilèges, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions rattachés aux actions privilégiées de catégorie AA en tant que catégorie, sauf par résolution spéciale adoptée par au moins 66 ⅔ % des voix exprimées à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie AA dûment convoquée dans ce but précis, conformément aux dispositions des statuts de la Société.

Chaque porteur d'actions privilégiées de catégorie AA ayant le droit de voter à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie AA, ou à une assemblée conjointe des porteurs de deux ou de plusieurs séries d'actions privilégiées de catégorie AA, a droit à une voix par tranche de 25,00 \$ CA du prix d'émission de chacune des actions privilégiées de catégorie AA qu'il détient.

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS DE CATÉGORIE A ET DES ACTIONS DE CATÉGORIE B

Le texte qui suit résume certaines modalités se rapportant aux actions de catégorie A de la Société (dans lesquelles certaines séries d'actions privilégiées de la Société peuvent être converties) et aux actions de catégorie B. Les attributs des actions de catégorie A et ceux des actions de catégorie B sont pour l'essentiel équivalents, sauf pour ce qui est des droits de vote s'y rattachant.

6. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 6, 8, 9, 13 et 15.

7. Le quorum exigé pour les actions privilégiées de catégorie A, séries 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50 correspond à un nombre de porteurs détenant au moins 25 % des actions en circulation assistant en personne à l'assemblée ou représentés par un procureur. Le quorum exigé pour toutes les autres actions privilégiées de catégorie A correspond à un nombre de porteurs détenant 50 % des actions en circulation assistant en personne à l'assemblée ou représentés par un procureur.

L'unique porteur des actions de catégorie B de la Société est partie à une convention de fiducie conclue avec Société de fiducie Computershare du Canada (auparavant Compagnie Montréal Trust du Canada) (en qualité de fiduciaire pour les porteurs des actions de catégorie A de la Société) datée du 1^{er} août 1997. La convention de fiducie prévoit, entre autres choses, que le porteur a convenu de s'abstenir de vendre des actions de catégorie B, directement ou indirectement, dans le cadre d'une offre publique d'achat, à moins qu'une offre concomitante ne soit faite à tous les porteurs d'actions de catégorie A. L'offre concomitante doit : i) viser le même pourcentage d'actions de catégorie A que le pourcentage d'actions de catégorie B devant être achetées du porteur; et ii) être la même à tous les égards importants que l'offre visant les actions de catégorie B. Entre autres choses, la convention de fiducie autorise ce qui suit : i) la vente, par l'unique porteur des actions de catégorie B, à un prix par action ne dépassant pas 115 % du cours des actions de catégorie A et dans le cadre d'une opération ne concernant pas plus que cinq personnes au total; et ii) une vente directe ou indirecte d'actions de l'unique porteur des actions de catégorie B à un acquéreur qui est ou deviendra un actionnaire de ce porteur et ne détiendra pas plus que 20 % des actions en circulation de ce porteur à la suite de l'opération.

Rang

Sous réserve des droits prioritaires des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, d'actions privilégiées de catégorie AA et d'autres actions de rang supérieur en circulation à l'occasion, les actions des porteurs d'actions de catégorie A et les porteurs d'actions de catégorie B ont le même rang pour ce qui est du versement des dividendes (si le conseil de la Société en déclare) et du remboursement du capital à la liquidation ou à la dissolution de la Société, et de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires aux fins de la liquidation de ses affaires.

Droits de vote

Sous réserve de ce qui est indiqué à la rubrique « Élection des administrateurs », chaque porteur d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B a le droit de recevoir les avis de convocation aux assemblées des actionnaires de la Société, d'y assister et d'y voter, sauf les assemblées auxquelles seuls les porteurs d'une catégorie ou série particulière d'actions peuvent voter; en outre, il a droit à une voix par action qu'il détient. Sous réserve du droit applicable et en sus des autres approbations que les actionnaires doivent donner, toutes les questions requérant l'approbation des actionnaires (à l'exception de l'élection des administrateurs) doivent être approuvées selon le barème suivant : à la majorité ou, dans le cas des questions devant être approuvées par voie de résolution spéciale des actionnaires, au moins à 66 ⅔ % des voix exprimées par les porteurs d'actions de catégorie A qui votent sur la résolution ou la résolution spéciale, selon le cas; et à la majorité ou, dans le cas des questions devant être approuvées par voie de résolution spéciale des actionnaires, au moins à 66 ⅔ % des voix exprimées par les porteurs d'actions de catégorie B qui votent sur la résolution ou la résolution spéciale, selon le cas.

Élection des administrateurs

Pour l'élection des administrateurs, les porteurs d'actions de catégorie A avec, dans certaines circonstances, les porteurs de certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A, ont le droit d'élire la moitié des membres du conseil de la Société; toutefois, si les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, ont le droit d'élire deux ou trois administrateurs, selon le cas, le nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit d'élire avec, dans certaines circonstances, les porteurs de certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A, sera réduit du nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, ont le droit d'élire. Les porteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'élire l'autre moitié des membres du conseil de la Société.

AUTRES MODALITÉS DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ

Selon les statuts de la Société, chaque porteur d'actions d'une catégorie ou série d'actions de la Société ayant le droit de participer à l'élection des administrateurs a droit à un nombre de voix équivalant au nombre de voix rattachées aux actions qu'il détient, multiplié par le nombre d'administrateurs à élire par les porteurs d'actions des catégories ou séries d'actions conférant le droit de voter avec le porteur à l'occasion de l'élection des administrateurs. Un porteur peut exprimer toutes ses voix pour un seul candidat ou répartir ses voix entre les candidats, de la manière qu'il juge appropriée. Si un porteur a voté pour plus d'un candidat sans préciser la répartition de ses voix entre les candidats, il sera réputé avoir réparti ses voix équitablement entre les candidats pour lesquels il a voté.

ANNEXE C

CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT¹ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Un comité du conseil d'administration (le « conseil ») de Brookfield Asset Management Inc. (la « Société ») devant porter le nom de comité d'audit (le « comité ») aura le mandat suivant :

MEMBRES ET PRÉSIDENT

Après chaque assemblée annuelle des actionnaires, le conseil nommera parmi ses membres trois administrateurs ou plus (individuellement, un « membre » et collectivement, les « membres ») pour siéger au comité jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société ou jusqu'à ce que le membre cesse d'être un administrateur ou démissionne ou soit remplacé, selon le premier de ces événements à survenir.

Les membres seront choisis par le conseil sur la recommandation du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature. Tout membre peut être destitué de son poste ou remplacé à l'occasion par le conseil. Tous les membres seront des administrateurs indépendants. De plus, chaque membre aura des connaissances financières et au moins un membre agira comme expert financier au sein du comité d'audit. Les membres ne peuvent pas siéger à plus de trois autres comités d'audit de sociétés ouvertes, sauf avec l'approbation préalable du conseil, auquel cas cette décision doit être communiquée dans la circulaire d'information de la direction de la Société.

Le conseil nommera un membre à titre de président du comité (le « président »). Si le président est absent d'une réunion, les membres choisiront un président suppléant parmi les membres présents à la réunion.

SOUS-COMITÉS

Le comité peut former des sous-comités pour toute fin quelconque, et il peut déléguer à ces sous-comités les pouvoirs et les autorités du comité qu'il juge nécessaires.

RESPONSABILITÉS

Le comité doit :

Auditeur

- a) surveiller le travail de l'auditeur externe de la Société (l'« auditeur »), qui a pour mission de préparer ou d'émettre un rapport des auditeurs ou d'effectuer d'autres services d'audit, de révision ou d'attestation pour la Société;
- b) demander à l'auditeur de présenter des comptes rendus directement au comité;
- c) passer en revue et évaluer l'indépendance, l'expérience, les qualifications et le rendement de l'auditeur (y compris le rendement de l'associé responsable de la mission d'audit) et décider si l'auditeur devrait être nommé ou renommé et recommander l'auditeur auprès du conseil pour sa nomination ou renomination par les actionnaires;
- d) recommander au conseil de mettre fin au service de l'auditeur, lorsque cela est approprié;
- e) lorsqu'un changement d'auditeur est proposé, passer en revue toutes les questions concernant le changement, y compris les renseignements devant être inclus au besoin dans l'avis de changement de l'auditeur, et effectuer la mise en œuvre ordonnée de ce changement;
- f) passer en revue le mandat de l'auditeur ainsi que le caractère approprié et raisonnable des honoraires d'audit projetés et fournir une recommandation au conseil quant à la rémunération de l'auditeur;
- g) au moins une fois par année, obtenir et passer en revue un rapport préparé par l'auditeur décrivant :
 - i) les procédures relatives aux contrôles internes de qualité de l'auditeur;

1. Certains termes présentés dans la présente chartre, mais qui n'y sont pas autrement définis, ont le sens qui leur est attribué à la rubrique « Définitions aux fins des chartes du conseil et du comité de Brookfield Asset Management » incluse aux présentes à l'appendice A. Le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature révisera les définitions aux fins des chartes du conseil et du comité de Brookfield Asset Management au moins une fois par année et soumettra toute modification proposée au conseil d'administration pour approbation s'il le juge nécessaire et approprié.

- ii) toutes les questions importantes soulevées par le plus récent examen des contrôles internes de qualité, ou contrôle par les pairs, à l'égard de l'auditeur, ou tout examen effectué par un organisme de surveillance indépendant comme le Conseil canadien sur la reddition des comptes ou le Public Company Accounting Oversight Board, ou toute enquête effectuée par des autorités gouvernementales ou professionnelles au cours des cinq années précédentes à l'égard d'un ou plusieurs des audits indépendants effectués par l'auditeur, et les mesures prises pour donner suite à toute question soulevée dans le cadre d'un tel examen;
- h) au moins une fois par année, confirmer que l'auditeur a déposé une déclaration officielle par écrit décrivant tous ses liens avec la Société; aborder avec l'auditeur tout lien ou service non divulgué qui pourrait nuire à son objectivité et indépendance; obtenir une confirmation écrite de la part de l'auditeur qu'il est objectif au sens où l'entendent les règles de conduite professionnelle ou le code de déontologie adopté par l'institut ou l'ordre provincial de comptables agréés dont il fait partie et qu'il est un expert-comptable indépendant au sens où l'entendent les lois fédérales en matière de valeurs mobilières administrées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et en conformité avec les normes d'indépendance de Comptables professionnels agréés du Canada et qu'il est en conformité avec les exigences d'indépendance adoptées par le Public Company Accounting Oversight Board; et confirmer qu'il s'est conformé aux lois applicables en ce qui concerne la rotation de certains membres de l'équipe de mission de l'audit;
 - i) assurer la rotation régulière des membres de l'équipe de mission de l'audit comme l'exige la loi et examiner périodiquement s'il ne devrait pas y avoir également une rotation régulière des auditeurs;
 - j) rencontrer en privé l'auditeur aussi souvent que le comité le considère comme approprié pour s'acquitter de ses obligations, c'est-à-dire au moins une fois par année, pour discuter de toute question concernant le comité ou l'auditeur, notamment :
 - i) la planification de l'audit et la dotation en personnel à cette fin;
 - ii) toutes les communications importantes écrites entre l'auditeur et la direction;
 - iii) établir si l'auditeur est satisfait ou non de la qualité et de l'efficacité des procédures et des systèmes d'information financière;
 - iv) dans quelle mesure l'auditeur est satisfait de la nature et de la portée de son examen;
 - v) établir si l'auditeur a obtenu ou non l'entière coopération de la direction de la Société;
 - vi) l'avis de l'auditeur quant à la compétence et au rendement du chef des finances et des autres membres clés du secteur des finances de la Société;
 - vii) les questions devant être communiquées au comité conformément aux normes d'audit généralement reconnues;
 - viii) toutes les politiques et les pratiques comptables cruciales devant être utilisées par la Société;
 - ix) toutes les autres méthodes permettant de traiter l'information financière en respectant les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») qui ont été discutées avec la direction, les conséquences de l'utilisation de ces autres méthodes de traitement et de communication de l'information, et la méthode de traitement préférée par l'auditeur;
 - x) toutes les difficultés survenues au cours des travaux d'audit, toutes les restrictions imposées quant à la portée des activités ou à l'accès aux renseignements demandés, tous les différends importants avec la direction et la réaction de la direction;
 - xi) tout acte illégal qui pourrait s'être produit et dont la découverte doit être communiquée au comité conformément aux paragraphes 240.41 et 240.42 et aux paragraphes 250.22 à 250.24 des Normes canadiennes d'audit, ainsi qu'aux dispositions de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, en sa version modifiée;
 - k) passer en revue et approuver chaque année la politique d'approbation préalable de services d'audit et autres que d'audit (la « politique d'approbation préalable »), qui établit les paramètres selon lesquels l'auditeur peut fournir certains services d'audit et autres que d'audit à la Société et ses filiales permis par la loi, et le processus que suit le comité d'audit pour procéder à l'approbation préalable de ces services. Lors de chaque réunion trimestrielle du comité, ce dernier ratifiera tous les services d'audit et autres que d'audit fournis par l'auditeur à la Société et ses filiales pour le trimestre considéré;
 - l) résoudre tout différend entre la direction et l'auditeur concernant l'information financière;
 - m) établir des politiques claires relativement à l'embauche des associés et employés de l'auditeur externe ainsi que leurs anciens associés et employés.

Information financière

- a) avant la présentation publique de l'information, passer en revue et, lorsque cela est approprié, faire des recommandations quant aux documents suivants aux fins d'approbation par le conseil :
 - i) les états financiers annuels audités, de concert avec le rapport de l'auditeur;
 - ii) les états financiers intermédiaires;
 - iii) les rapports de gestion annuels et intermédiaires;
 - iv) le rapprochement des états financiers annuels ou intermédiaires, s'il est requis par les règles et règlements applicables;
 - v) toutes les autres informations financières auditées ou non auditées, selon le cas, figurant dans des documents publics, y compris, sans restrictions, tout prospectus ou autre document d'offre ou public et les états financiers exigés par les autorités réglementaires;
- b) passer en revue les communiqués de presse concernant les résultats et les autres communiqués de presse contenant des informations financières et en discuter avec la direction avant leur diffusion (afin d'assurer l'uniformité de l'information présentée dans les états financiers), ainsi que les indications en matière d'informations financières et de résultats fournis aux analystes, y compris l'utilisation de renseignements pro forma ou rajustés non définis par les normes IFRS dans ces communiqués de presse et informations financières. Cette révision peut comprendre une discussion générale des types de renseignements devant être présentés ou des types de présentations devant être faites;
- c) passer en revue les conséquences des mesures réglementaires et de comptabilité ainsi que les activités de financement par emprunt ou des actifs des filiales non consolidées de la Société dont la présentation dans les états financiers de la Société n'est pas exigée en vertu des normes IFRS (communément appelées le « financement hors bilan »);
- d) passer en revue les informations communiquées au comité par le chef de la direction et le chef des finances de la Société pendant leur démarche d'attestation dans le cadre des dépôts effectués en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables quant à toute déficience et faiblesse importante dans la conception ou le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société qui sont raisonnablement susceptibles d'avoir des conséquences défavorables sur la capacité de la Société d'inscrire, de traiter, de résumer et de déclarer l'information financière, ainsi que toute fraude concernant la direction ou d'autres employés;
- e) passer en revue l'efficacité des pratiques et des politiques de la direction concernant la communication de l'information financière, toute modification proposée aux principales méthodes comptables, la nomination et le remplacement de la direction responsable de l'information financière et de l'audit interne;
- f) passer en revue le caractère adéquat des contrôles internes qui ont été adoptés par la Société pour protéger l'actif contre des pertes et l'utilisation non autorisée, et pour vérifier l'exactitude des registres financiers et de toute mesure particulière de l'audit adoptée à la lumière des déficiences importantes en matière de contrôles internes;
- g) en ce qui a trait à l'information financière de Brookfield Business Partners L.P., de Brookfield Infrastructure Partners L.P., de Brookfield Property Partners L.P. et de Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement, les « sociétés liées ouvertes »), incluse au sein des états financiers consolidés de la Société (l'« information consolidée sur les sociétés liées ouvertes »), il est convenu que le comité, aux fins de l'examen de l'information consolidée sur les sociétés liées ouvertes dans la mesure où cette information est importante pour les états financiers consolidés de la Société (et non aux fins de l'examen de la communication d'information par les sociétés liées ouvertes elles-mêmes, que le comité n'effectue pas) :
 - i) se fiera à l'examen et à l'approbation du comité d'audit et du conseil d'administration du commandité de chacune des sociétés liées ouvertes;
 - ii) se fiera aux rapports ou aux opinions de l'auditeur externe de chacune des sociétés liées ouvertes;
 - iii) examinera, si le comité l'estime nécessaire, les faits nouveaux relatifs à l'information financière des sociétés liées ouvertes;
 - iv) prendra, si le comité l'estime nécessaire, toutes les autres mesures nécessaires raisonnables, directement ou par l'entremise de l'auditeur, afin d'être convaincu de l'intégrité de l'information consolidée des sociétés liées ouvertes;
- h) en ce qui a trait à l'information financière de toute autre filiale de la Société ayant un comité d'audit composé d'une majorité d'administrateurs indépendants et qui est incluse aux états financiers consolidés de la Société, il est convenu que le comité se fiera à l'examen et à l'approbation de cette information par le comité d'audit et le conseil d'administration de chacune de ces filiales.

Audit interne, contrôles et procédures et autres

- a) rencontrer en privé la personne responsable de l'audit interne (l'« auditeur interne ») de la Société aussi souvent que le comité le considère comme approprié pour s'acquitter de ses obligations, c'est-à-dire au moins une fois par année, pour discuter de toute question donnant lieu à des préoccupations;
- b) demander à l'auditeur interne de présenter des comptes rendus directement au comité;
- c) passer en revue le mandat, le budget, les activités planifiées, les effectifs et la structure organisationnelle des fonctions d'audit interne (fonctions pouvant être données en sous-traitance à un cabinet autre que celui de l'auditeur) afin de confirmer que ce service est indépendant de la direction et a suffisamment de ressources pour s'acquitter de son mandat. Le comité discutera de ce mandat avec l'auditeur interne; il révisera la nomination et le remplacement de l'auditeur interne de la Société et passera en revue les rapports importants à l'intention de la direction qui sont préparés par l'auditeur interne et il analysera les réactions de la direction. Dans le cadre de ce processus, le comité passe en revue et approuve les statuts de la fonction d'audit interne chaque année;
- d) passer en revue les contrôles et procédures qui ont été adoptés afin de confirmer que l'information importante concernant la Société et ses filiales qui doit être présentée en vertu des lois applicables ou des règles applicables de toute bourse est présentée, passer en revue les renseignements financiers communiqués au public qui sont extraits ou qui proviennent des états financiers de la Société et évaluer périodiquement le caractère adéquat de ces contrôles et procédures;
- e) examiner les allégations de fraude liées à la présentation de l'information financière qui sont portées à l'attention du comité, ou dont le comité prend connaissance, soit au moyen de la ligne d'assistance déontologique de la Société, par l'entremise de la direction, par l'entremise du comité de gestion des risques ou autrement;
- f) passer en revue périodiquement la situation des questions d'ordre fiscal de la Société;
- g) examiner toute autre question de nature financière que lui soumettra le conseil.

LIMITES DU RÔLE DU COMITÉ D'AUDIT

La fonction du comité en est une de surveillance. La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers de la Société et, conjointement avec le service d'audit interne, de l'élaboration et du maintien des systèmes de contrôles financiers et comptables internes. Les auditeurs aideront le comité et le conseil à s'acquitter de leurs responsabilités en matière d'examen des états financiers et des contrôles internes, et les auditeurs auront la responsabilité d'effectuer l'audit indépendant des états financiers. Le comité s'attend à ce que les auditeurs portent à son attention toute question liée à la comptabilité, à l'audit, au contrôle comptable interne, à la réglementation ou toute autre question connexe qui nécessite, selon les auditeurs, qu'elle soit considérée ou que des mesures soient prises. Le comité reconnaît que l'équipe de finance, l'équipe d'audit interne et l'auditeur de la Société en savent davantage sur les affaires financières de la Société que les membres du comité. Par conséquent, en s'acquittant de ses responsabilités de surveillance, le comité ne fournit aucune assurance d'expert ou particulière quant aux contrôles internes ou aux états financiers de la Société ni aucune attestation professionnelle quant aux travaux de l'auditeur.

PRÉSENTATION

Le comité fournira sur une base régulière au conseil des comptes rendus sur :

- a) l'indépendance de l'auditeur;
- b) le rendement de l'auditeur et les recommandations du comité quant à la renomination ou à la destitution de l'auditeur;
- c) le rendement de la fonction d'audit interne;
- d) le caractère adéquat des contrôles internes et des contrôles en matière d'information à fournir de la Société;
- e) ses recommandations concernant les états financiers annuels et intermédiaires de la Société et, dans la mesure du possible, tout rapprochement concernant les états financiers de la Société, y compris toute question touchant la qualité ou l'intégrité des états financiers;
- f) son évaluation de tout autre document public, y compris le rapport annuel et le rapport de gestion annuel et intermédiaire;
- g) la conformité de la Société avec les exigences juridiques et réglementaires, notamment celles concernant l'information financière;
- h) toute autre question importante à laquelle il s'est intéressé de près et toute autre question dont il est responsable.

MARCHE À SUIVRE CONCERNANT LES PLAINTES

Le code de déontologie des affaires (le « Code ») de la Société exige des employés qu'ils signalent à leur superviseur ou au conseiller juridique interne toute infraction soupçonnée au Code, y compris : i) une fraude ou des erreurs délibérées dans la préparation, la conservation, l'évaluation, l'examen ou l'audit de tout état financier ou document financier; ii) des déficiences dans les contrôles comptables internes, ou la non-conformité à ces derniers; iii) des déclarations trompeuses ou fausses contenues dans des documents d'information publics; et iv) des déviations par rapport à la présentation d'informations complètes, fidèles et claires sur la situation financière de la Société, ainsi que tout autre comportement illégal ou contraire à l'éthique. Ou encore, les employés peuvent signaler de tels comportements de façon anonyme au moyen de la ligne téléphonique de signalement de la Société, qui est gérée par un tiers fournisseur indépendant. La Société a également mis en place une politique de lanceurs d'alerte qui renforce l'engagement de la Société à offrir aux employés un mécanisme leur permettant de signaler les actes répréhensibles soupçonnés sans crainte de représailles.

Le comité de gestion des risques est principalement responsable de la surveillance pour le conseil de la ligne téléphonique de signalement de la Société et il doit porter à l'attention du comité d'audit les allégations de fraude, les erreurs délibérées ou les déviations par rapport à la présentation d'informations complètes, fidèles et claires relativement à l'information financière.

Le comité d'audit procédera à un examen périodique de la marche à suivre établie pour la réception, la conservation, le traitement et le suivi des plaintes reçues par la Société par l'entremise de la ligne téléphonique de signalement ou autrement sur les questions touchant la comptabilité, les contrôles internes, les contrôles de communication de l'information ou l'audit, de même que de la marche à suivre permettant aux employés de la Société de faire part de leurs inquiétudes concernant de telles questions de façon confidentielle et anonyme.

RÉVISION ET INFORMATION À FOURNIR

Le comité examinera la présente charte au moins une fois par année et la déposera auprès du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature, de même que toute modification proposée. Le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature examinera cette charte et la soumettra au conseil aux fins d'approbation avec toute autre modification qu'il juge nécessaire et appropriée.

La présente charte sera publiée sur le site Web de la Société au www.brookfield.com. La circulaire d'information de la direction de la Société mentionnera que la présente charte est disponible sur le site Web de la Société. Cette charte sera également reproduite intégralement dans une annexe de la notice annuelle de la Société.

ÉVALUATION

Au moins une fois par année, le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature évaluera l'efficacité avec laquelle le comité s'acquitte de ses tâches et responsabilités de la façon énoncée dans la présente charte et en conformité avec l'énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise adopté par le conseil. De plus, le comité effectuera sa propre évaluation de son rendement sur une base annuelle.

ACCÈS À DES CONSEILLERS EXTERNES ET AUX MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Le comité peut retenir les services de conseillers externes, y compris des conseillers juridiques, aux frais de la Société sans l'approbation du conseil, en tout temps. Le comité est autorisé à établir les honoraires de ces conseillers et toute autre modalité qui les concerne.

La Société fournira le financement approprié pour assurer la rémunération de tout auditeur dont les services ont été retenus pour préparer ou produire un rapport d'audit ou pour entreprendre d'autres services d'audit, de révision ou d'attestation, et la Société prendra en charge les dépenses administratives ordinaires du comité.

Les membres du comité rencontreront en privé l'équipe de la haute direction aussi souvent qu'ils le considèrent comme approprié pour s'acquitter de leurs obligations, mais quoi qu'il en soit, au moins une fois par année.

RÉUNIONS

Tout membre du comité ainsi que le président du conseil, le chef de la direction ou le chef des finances de la Société, l'auditeur interne ou l'auditeur externe peut convoquer une réunion du comité. Des réunions auront lieu chaque trimestre et chaque fois que cela sera nécessaire pour permettre au comité de s'acquitter de ses obligations. Le comité nommera un secrétaire qui assumera les fonctions de secrétaire à chaque réunion du comité et qui dressera un procès-verbal de la réunion et des délibérations du comité.

Le comité peut exercer ses pouvoirs à toute réunion où il y a un quorum. Un quorum sera constitué d'au moins la majorité des membres au moment pertinent. Le comité décidera de toute question au moyen d'un vote majoritaire. Sous réserve de ce qui précède et sous réserve des dispositions de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et des règlements administratifs de la Société, et sauf décision contraire de la part du conseil, le comité est autorisé à régler sa propre procédure.

Un avis de chaque réunion sera donné à chaque membre, aux auditeurs internes, aux auditeurs externes et au président du conseil ainsi qu'au chef de la direction de la Société. L'avis de la réunion peut être donné oralement ou au moyen d'une lettre, d'un courriel, d'un appel téléphonique ou de tout autre moyen généralement accepté pas moins de 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion. Les membres peuvent renoncer à un avis de convocation pour toute réunion, et la présence à une réunion est considérée comme une dispense de convocation. Il n'est pas nécessaire que l'avis indique la ou les raisons pour lesquelles la réunion est convoquée.

À l'occasion, le comité peut inviter les personnes qu'il juge appropriées pour assister aux réunions et pour prendre part à toute discussion et à tout examen des affaires du comité. Le comité peut exiger que les auditeurs et/ou les membres de la direction de la Société soient présents aux réunions.

Cette charte du comité d'audit a été examinée et approuvée par le conseil d'administration de la Société le 4 mars 2022.

Appendice A

Définitions aux fins des chartes du conseil et du comité de Brookfield Asset Management Inc.

« **Comité d'audit** » s'entend du comité d'audit du conseil.

« **Expert financier du comité d'audit** » s'entend d'une personne qui possède les attributs suivants :

- a) une compréhension des Normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont adoptées par l'IASB, et des états financiers;
- b) la capacité d'évaluer l'application générale de ces principes dans le cadre de la comptabilisation des estimations, des régularisations et des réserves;
- c) de l'expérience dans la préparation, l'audit, l'analyse ou l'évaluation d'états financiers qui présentent des problèmes de nature comptable dont la portée et le niveau de complexité sont généralement comparables à la portée et à la complexité des questions qui peuvent raisonnablement être soulevées par les états financiers de la Société, ou de l'expérience en supervision active d'une ou de plusieurs personnes exerçant de telles activités;
- d) une compréhension des procédures et des contrôles internes à l'égard de l'information financière;
- e) une compréhension des fonctions du comité d'audit, lesquels attributs ont été acquis par un ou plusieurs des moyens suivants :
 - i) des études et de l'expérience en tant que principal cadre financier, principal cadre comptable, contrôleur, expert-comptable ou auditeur, ou de l'expérience dans un ou plusieurs postes qui exigent la réalisation de fonctions semblables;
 - ii) de l'expérience en assurant activement la surveillance d'un principal cadre financier, d'un principal cadre comptable, d'un contrôleur, d'un expert-comptable, d'un auditeur ou d'une personne exerçant des fonctions semblables;
 - iii) de l'expérience en assurant le suivi ou en évaluant le rendement d'entreprises ou d'experts-comptables relativement à la préparation, à l'audit ou à l'évaluation d'états financiers;
 - iv) d'autre expérience pertinente.

« **BAM Re** » s'entend de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd.

« **Interdépendance de conseils** » s'entend du fait que deux administrateurs d'une société ouverte siègent ensemble au conseil d'une autre société.

« **Interdépendance de comités** » s'entend du fait qu'une interdépendance de conseils existe, et qu'en plus les deux administrateurs concernés siègent ensemble à un comité du conseil d'administration d'une ou des deux sociétés.

« **Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance** » :

Les « facteurs environnementaux » comprennent, sans toutefois s'y limiter, la responsabilité ou l'expérience dans la supervision ou la gestion des risques liés aux changements climatiques; les émissions de GES; les ressources naturelles; la gestion des déchets; l'efficacité énergétique; la biodiversité; l'utilisation de l'eau et les questions de réglementation et de conformité en matière d'environnement.

Les « facteurs sociaux » comprennent, sans toutefois s'y limiter, la responsabilité ou l'expérience dans la supervision ou la gestion de la santé et de la sécurité; les droits de la personne; les pratiques en matière de main-d'œuvre; la diversité et l'inclusion; le recrutement et le maintien en poste de talents; le perfectionnement du capital humain et la mobilisation de la collectivité et des parties prenantes.

Les « facteurs de gouvernance » comprennent, sans toutefois s'y limiter, la responsabilité ou l'expérience dans la supervision ou la gestion de la composition et de l'engagement du conseil d'administration; la déontologie des affaires; la lutte contre la corruption; les pratiques d'audit; les fonctions de réglementation ainsi que la protection des données et la confidentialité.

« **Comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature** » s'entend du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature du conseil.

« **Compétences financières** » s'entendent de la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des problèmes de nature comptable dont la portée et le niveau de complexité sont généralement comparables à la portée et à la complexité des questions qui peuvent raisonnablement être soulevées par les états financiers de la Société.

« **Membre de la famille immédiate** » s'entend du conjoint, du parent, de l'enfant, du frère, de la sœur, de la belle-mère, du beau-père, du beau-fils, de la belle-fille, du beau-frère, de la belle-sœur ou de quiconque (autre qu'un employé de la personne ou d'un membre de la famille immédiate de la personne) qui partage le domicile de la personne.

« **Administrateur(s) indépendant(s)** » s'entend d'un administrateur qui, d'après une décision affirmative de la part du conseil, n'a pas de liens importants avec la direction, soit directement, soit en tant qu'associé, actionnaire ou dirigeant d'une entreprise qui a des liens avec la Société. Un lien important est un lien dont on pourrait raisonnablement penser qu'il nuit à l'exercice du jugement indépendant d'un administrateur. Outre toute autre exigence des lois applicables en matière de valeurs mobilières ou de règles d'une bourse, un administrateur qui :

- a) est ou était un employé ou un haut dirigeant, ou dont un membre de la famille immédiate est ou était un haut dirigeant de la Société, n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de cette relation d'emploi;
- b) reçoit ou a reçu, ou dont un membre de la famille immédiate est un haut dirigeant de la Société et reçoit ou a reçu, durant toute période de 12 mois au cours des trois dernières années, plus de 75 000 \$ CA à titre de rémunération directe de la Société, à l'exception des honoraires à titre d'administrateur ou de membre d'un comité et de toute indemnité de retraite ou autre forme de rémunération fixe aux termes d'un régime de retraite (y compris une rémunération différée) pour des services antérieurs (à la condition que cette rémunération ne soit aucunement conditionnelle à des services continus), n'est pas indépendant;
- c) est ou était un associé des auditeurs internes ou externes actuels ou antérieurs de la Société, est ou était affilié à ceux-ci ou est ou était employé par ceux-ci ou dont un membre de la famille immédiate est ou était un associé de ceux-ci ou est ou était employé par ceux-ci dans l'exercice d'une fonction d'audit, d'assurance ou de conformité fiscale, n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de ce partenariat, cette affiliation ou ce lien d'emploi, le cas échéant, avec l'auditeur;
- d) est ou était employé à titre de haut dirigeant d'une autre entreprise, ou dont un membre de la famille immédiate est ou était employé à ce titre par une autre entreprise (ou sa société mère ou une filiale) et si, à l'heure actuelle (au moment de l'examen), des membres de la haute direction de la Société siègent ou ont siégé au comité de rémunération de cette entreprise (ou de sa société mère ou d'une filiale), n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de ce service ou de ce lien d'emploi, le cas échéant;
- e) est un membre de la direction ou un employé, ou dont un membre de la famille immédiate est un dirigeant d'une autre entreprise (ou de sa société mère ou d'une filiale) qui a versé des paiements à la Société ou reçu des paiements de cette dernière relativement à des immeubles ou des services, pour un montant qui, au cours de l'un des trois derniers exercices, excède 1 M\$ US ou 2 %, selon le montant le plus élevé, du revenu brut consolidé de cette autre entreprise, dans chaque cas, n'est pas indépendant.

De plus, un administrateur indépendant aux fins du conseil d'administration et du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération ne peut pas :

- a) accepter directement ou indirectement des honoraires de consultation, d'expertise-conseil ou autres honoraires de rémunération de la part de la Société, à l'exception des honoraires à titre d'administrateur et de membre d'un comité et toute indemnité de retraite ou autre forme de rémunération fixe aux termes d'un régime de retraite (y compris une rémunération différée) pour des services antérieurs (à la condition que cette rémunération ne soit aucunement conditionnelle à des services continus);
- b) être une personne qui a des liens avec la Société (au sens où l'entendent les règles et les règlements applicables).

De plus, un administrateur indépendant aux fins du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération ne peut pas :

- a) entretenir de relations avec un membre de la haute direction qui pourrait nuire à la capacité de l'administrateur d'exercer un jugement indépendant à l'égard de la rémunération des cadres dirigeants de la Société.

Aux fins de la définition d'« administrateur indépendant », le terme « Société » comprend toute société mère ou filiale d'un groupe consolidé avec la Société.

En plus des exigences en matière d'indépendance indiquées au paragraphe c) ci-dessus, les membres des comités d'audit, de gouvernance d'entreprise et de mises en candidature doivent informer le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature de toute autre forme de relation qu'ils entretiennent avec des auditeurs externes ou internes actuels ou antérieurs de la Société afin que ce comité détermine si cette relation affecte le statut du membre à titre d'administrateur indépendant.

« **Comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération** » s'entend du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération du conseil.

« **Comité de gestion des risques** » s'entend du comité de gestion des risques du conseil.

« **Énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise** » s'entend de la partie « Énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise » de la circulaire d'information de la direction.

« **Administrateur non lié** » désigne un administrateur : a) qui ne détient pas une participation autre que minime dans la Société (à l'exception de toute rémunération fondée sur des titres gagnée en tant qu'administrateur); et b) qui, au cours des deux dernières années, n'a pas directement ou indirectement : i) été un dirigeant de la Société ou de ses sociétés liées respectives ou à l'emploi de celles-ci, ii) exécuté des services autres que minimes pour la Société ou ses sociétés liées ou iii) exercé des activités significatives ou entretenu des relations professionnelles significatives avec la Société autre que celle d'administrateur de la Société. Aux fins de cet examen, l'expression « minime » prend notamment en considération la pertinence de la participation de l'administrateur dans la Société pour lui-même et pour la Société.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.

Brookfield.com

NYSE : BAM

TSX : BAM.A

BUREAUX PRINCIPAUX DE BROOKFIELD

États-Unis

Brookfield Place
250 Vesey Street, 15th Floor
New York, New York
10281-0221
+1-212-417-7000

Canada

Brookfield Place
181 Bay Street, Suite 300
Bay Wellington Tower
Toronto (Ontario) M5J 2T3
+1-416-363-9491

Royaume-Uni

One Canada Square
Level 25
Canary Wharf
Londres E14 5AA
+44-20-7659-3500

Australie

Brookfield Place
Level 19
10 Carrington Street
Sydney, NSW 2000
+61-2-9158-5100

Brésil

Avenida das Nações Unidas,
14.261 Edifício WT Morumbi
Ala B – 20º andar
Morumbi – São Paulo – SP
CEP 04794-000
+55 (11) 2540-9150

Émirats arabes unis

Level 16
ICD Brookfield Place
Al Mustaqbal Street, DIFC
P.O. Box 507234
Dubai
+971-4-597-0100

Inde

Unit 1
4th Floor, Godrej BKC
Bandra Kurla Complex
Mumbai 400 051
+91-22-6600-0700

Chine

Suite 1201, Tower B, One East
No. 736 South Zhongshan 1st Road
Huangpu District
Shanghai 200021
+86-21-2306-0700

BUREAUX PRINCIPAUX D'OAKTREE

États-Unis

333 South Grand Avenue
28th Floor
Los Angeles, CA 90071
+1-213-830-6300

États-Unis

1301 Avenue of the Americas
34th Floor
New York, NY 10019
+1-212-284-1900

Royaume-Uni

Verde
10 Bressenden Place
Londres SW1E 5DH
+44-20-7201-4600

Hong Kong

Suite 2001, 20/F
Champion Tower
3 Garden Road
Central
+852-3655-6800

BUREAUX RÉGIONAUX (BROOKFIELD ET OAKTREE)

Amérique du Nord

Bermudes
Calgary
Chicago
Houston
Los Angeles
Vancouver

Amérique du Sud

Bogota
Lima
Rio de Janeiro

Europe/Émirats arabes unis

Amsterdam
Dublin
Francfort
Helsinki
Luxembourg
Paris
Madrid
Dubai

Asie-Pacifique

Sydney
Beijing
Hong Kong
Shanghai
Séoul
Singapour
Tokyo